l'unité

M 2805 - N° 554 - 8 F | L'hebdomadaire du Parti socialiste | 13 avril 1984





Laurent Fabius.

LORRAINE MODE D'EMPLOI

Tandis que les sidérurgistes viennent se faire entendre à Paris le gouvernement s'efforce sans attendre de créer sur place un climat de reconquête industrielle

(pages 2-3-4)



SAMUEL PISAR: "MISER SUR LA RESSOURCE HUMAINE ET LA LORRAINE EN EST BOURRÉE"

LORRAINE MODE D'EMPLOI

Tandis que les sidérurgistes viennent se faire entendre à Paris le gouvernement s'efforce sans attendre de créer sur place un climat de reconquête industrielle

PAR STEPHEN GERE

LA reconversion est-elle un souvenir d'Amérique ramené dans ses bagages par François Mitterrand ? En tout cas, on peut imaginer que le président de la République a été favorablement impressionné par l'exemple de reconversion réussie de Pittsburgh, en Pennsylvanie, lors de son récent séjour aux Etats-Unis. Pittsburgh, c'était la Lorraine américaine avec ses carcasses et sa déprime. Aujourd'hui, c'est une région industrielle très prospère, reconvertie dans l'électronique de pointe. De quoi donner des idées aux dirigeants français à la recherche d'un mode d'emploi de la reconversion industrielle... *(Voir ci-contre notre entretien avec Samuel Pisar.)*

La casse, c'est fermer purement et simplement les unités de production. La conversion, c'est tout mettre en œuvre pour passer d'une ère industrielle puissante à une autre, au même endroit. Entre les deux piliers, il y a une passerelle, délicate, fragile, où François Mitterrand a engagé la Lorraine. Mais il faut bien voir que le premier pilier, trop vieux, menaçait de s'écrouler.

On ne peut défendre sans risque la structure industrielle actuelle de cette région. Dans dix ans, dans vingt ans, les jeunes Lorrains s'apprêteront-ils toujours à entrer en sidérurgie comme il y a vingt ans ? La sidérurgie est-elle un avenir pour cette région ? Certainement pas. En 1974, la consommation mondiale d'acier était de 707 millions de tonnes ; elle n'était plus que de 645 en 1982. On nous dit qu'elle va remonter de 1 % par an, la belle affaire ! Dans le même temps, la part de production de la C.e.c.a. a chuté de 22 à 17 %. La sidérurgie n'est plus une technologie de pointe, et on ne peut pas interdire aux pays en voie de développement de s'industrialiser. La civilisation ne s'est pas fixée à l'âge du bronze et de la roue carrée, et si des nouveaux matériaux concurrencent aujourd'hui l'acier, il faut que nous les fabriquions, de préférence à l'acier. Enfin, il y a cette obligation pour l'Etat de financer les dix milliards que perdent les groupes sidérurgiques chaque année. Dix milliards ! Imaginons le nombre d'emplois qu'il serait possible de créer si l'on utilisait cet argent autrement. Et n'oublions pas non plus que les

« MITTERRAND est-il de droite ? Le capitalisme est-il de gauche ? » Nos confrères de « Libération » feignaient la perplexité, l'autre jour, après la conférence de presse présidentielle. François Mitterrand n'est plus social-démocrate, il est reaganien, ajoutait en substance René Monory, l'ancien ministre de Giscard. Tiens ! Enfin l'extrême gauche se fendait d'un « ne gouvernez pas pour la bourgeoisie capitaliste », placardé sur les murs de Paris. De gauche à droite, on ne sait plus où est la gauche et la droite. Ou plutôt, on insinue que le président a perdu ses convictions d'homme de gauche pour appliquer une politique de droite.

La rigueur est-elle de droite ou de gauche ? Elle est surtout de certaines nécessités. Sûr qu'elle n'est pas la finalité de la gauche française qui, de tout temps, a choisi de satisfaire les besoins matériels des travailleurs. Mais même un régime communiste peut opter pour la rigueur s'il tient à orienter la richesse vers la course aux armements, la conquête spatiale. Soixante ans de rigueur, le paradis socialiste ! Revenons en France. En 1984, la gauche française peut-elle sacrifier plusieurs générations et l'avenir d'une région pour satisfaire un imaginaire suranné : celui qui associe les travailleurs, sang et eau, aux dinosaures industriels d'un autre temps. L'avenir du monde ouvrier, merci, ce n'est pas Zola. Que l'on préfère la tradition aux paris technologiques, et dans cinq ans, les conditions d'existence des travailleurs français auront pris dix ans de retard sur celles de leurs voisins immédiats. Qui prétend que c'est répondre à l'attente des travailleurs ?

Est-ce pour autant du reaganisme ! En France, pas d'aciérie qui ferme en laissant dans la rue des milliers de travailleurs, le volet social des restrucrations assure la transition. Monory a oublié combien ses amis déplorent le poids que fait peser la solidarité sur les prélèvements obligatoires. Et ce n'est pas Reagan non plus qui impliquerait ainsi une part aussi importante de l'industrie nationale dans ses choix économiques. Le gouvernement a choisi une politique industrielle responsable accompagnée par une politique sociale courageuse, et cela dérange les clichés que les uns et les autres ont conservés de la gauche. Alors de grâce, qu'on juge plutôt le gouvernement sur son efficacité plutôt que sur la coloration supposée de ses décisions industrielles.

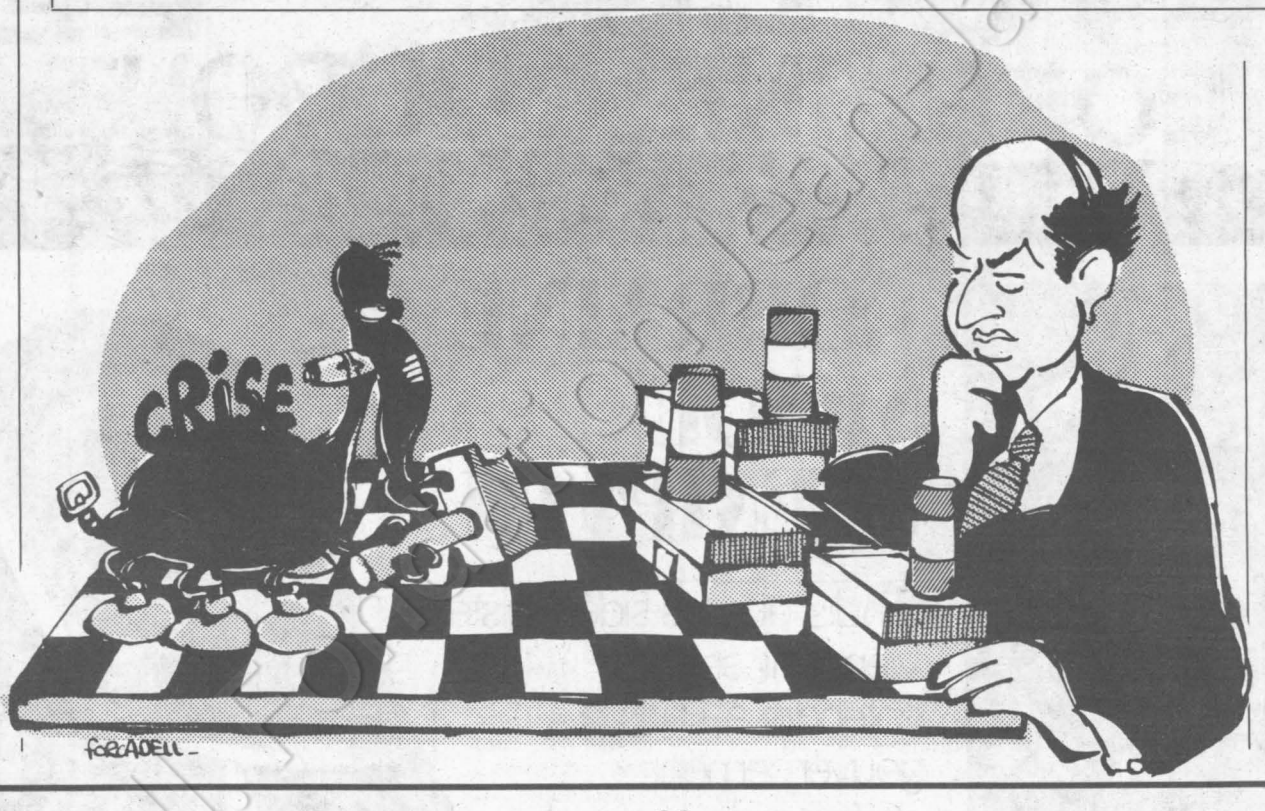

Pascal Lebrun



SAMUEL PISAR : "MISER SUR LA RESSOURCE HUMAINE ET LA LORRAINE EN EST BOURRÉE"

SAMUEL Pisar, auteur du « Sang de l'espoir » et de « la Ressource humaine » qu'il vient de remanier profondément pour la nouvelle édition en Livre de poche (1), était aux côté de François Mitterrand lors de son voyage aux Etats-Unis et, plus précisément, lors de sa visite à Pittsburgh, dans l'enceinte de l'université de Carnegie-Mellon. France-U.s.a., l'axe paraît peut-être audacieux en ces temps de crise et, pourtant, la ressemblance existe, doit exister.

Samuel Pisar, qui vit et travaille entre les deux pays, est un de ceux pour qui les difficultés énormes traversées actuellement par l'Europe entière ne sont pas synonymes de mort. Malaise, oui, mais dont on peut se sortir. Si l'on mise, justement, sur cette « ressource humaine » qui fut l'enjeu de la Pennsylvanie lorsque cet Etat américain, jadis florissant, connut, lui aussi, son passage par le trou noir du chômage et de la nécessaire reconversion. « La Lorraine, Longwy ressemblent à ce qu'a été la ville de Pittsburgh, et plus exactement la région de Pennsylvanie, explique Samuel Pisar interrogé à ce propos. La Pennsylvanie était la capitale américaine de l'acier. Aujourd'hui, tout y est rouillé, fermé. Ce grand bastion du capitalisme était devenu un musée de dinosaures industriels ; la zone tout entière s'était éteinte, rongée lentement par le chômage qui atteignait les 20 %. Et puis cette région sinistrée a misé juste en alliant son potentiel industriel et humain à l'université informatisée de Carnegie-Mellon, et un nouveau monde s'ébauche. La Pennsylvanie tout entière renaît, car on a commencé de qualifier les ouvriers. Ce qui est devenu nécessaire, là-bas comme ici en France, c'est justement une main-d'œuvre hautement qualifiée. A l'heure actuelle, on ne va plus là où gît la matière première mais surtout là où se trouve cette main-d'œuvre capable de coopérer au nouvel enjeu économique.

« La Rhur allemande a connu le même problème et peut-être ont-ils su réagir à temps, bien qu'ils ne soient pas encore sortis totalement de l'impasse. La France, elle, s'est réveillée tard, mais elle s'est réveillée. Grâce à François Mitterrand, qui a compris la leçon de Pittsburgh. La France est inventive, elle est bourrée de « ressource humaine », justement, et c'est pourquoi elle ne doit pas s'avouer vaincue. Ce que François Mitterrand a annoncé est la seule voie possible, et si ce discours paraît dur et vague aux ouvriers de la Lorraine, alors il faut leur citer, leur montrer, leur faire toucher du doigt l'ensemble américain. C'est faisable. Ô combien !

« Faire venir en Lorraine certaines grandes industries françaises comme Renault est une possibilité, mais sans doute guère la panacée. En revanche, coopérer avec les instituts de technologie est peut-être et même certainement la solution. En Lorraine, cela existe. On a tout ce qu'il faut pour prendre ce nouveau départ et jouer le jeu de la future concurrence mondiale. Il convient de miser sur la créativité, sur l'esprit d'invention, et non seulement former les hommes à de nouveaux métiers mais aussi leur réapprendre les métiers traditionnels, qui font appel aux nouvelles technologies. Ce doit être un but pour ces gens. Il faut qu'ils le comprennent. Encore fallait-il le leur dire. Ce qui vient d'être fait. »

Propos recueillis par Fabian Gastellier

(1) Samuel Pisar, « la Ressource humaine », nouvelle édition revue et augmentée. Le Livre de poche, 350 P.

groupes ne pourront plus être subventionnés au-delà de 1987, dernier délai. Que se passera-t-il alors si les entreprises réalisent toujours des pertes aussi importantes ? Eh bien, elles s'écrouleront irrémédiablement, sans solution de remplacement, cette fois.

Réduire les coûts

Dans sa conférence de presse, la semaine dernière, François Mitterrand a répété, à plusieurs reprises et avec force, qu'il n'était pas question d'abandonner la Lorraine. Il a tout de suite chargé Laurent Fabius de tous les aspects de cet énorme dossier et, dès mardi, celui-ci est allé sur place expliquer la politique qu'il a mission de mettre en œuvre. Pourquoi Fabius ? Parce qu'il n'y avait pas plus qualifié que le ministre de l'Industrie et de la Recherche pour traiter un problème qui fait tellement appel à des compétences qui sont, aux dires de tous, incontestablement les siennes. De plus, le fait que Fabius se soit fait le défenseur, au sein du gouvernement, d'une hypothèse acier plus haute que celle qui a finalement prévalu laisse supposer qu'il pourra défendre des solutions de conversion plus audacieuses que celles qui étaient initialement prévues. En particulier, grâce au concours des entreprises nationalisées intervenant dans les secteurs de pointe. D'abord, on n'abandonnera pas l'acier mais sur la base d'une sidérurgie saine et équilibrée. Or, pour rendre compétitive la sidérurgie française, il est indispensable d'en réduire les coûts. Les aciéries électriques, par exemple, sont 20 à 30 % moins onéreuses que la filière fonte pour les aciers courants, mais elles coûtent cher en termes d'emploi. On s'efforcera de reconquérir le marché intérieur sur certains produits, ce qui suppose un dynamisme commercial accru et des outils performants, mais il ne faut pas oublier que le système des quotas concerne autant les marchés intérieur qu'extérieur. Jusqu'en 1986, tout gain sur le marché intérieur devra donc être compensé par une diminution des exportations. Globalement, la France avec plus de 17 millions de tonnes reste exportateur net. De quelques centaines de milliers de tonnes, certes, mais avec des outils compétitifs, elle sera en mesure de se battre sur les marchés extérieurs lorsque le système des quotas sera aboli. De 27 à 30 milliards seront dépensés pour ce nouveau programme d'ici à 1986. Coût social : 25 à 30 000 emplois dont une majorité en Lorraine. A côté de cette sidérurgie assainie, la conversion industrielle proprement dite.

Dans l'annonce du plan d'accompagnement des restructurations industrielles, l'Etat a décidé de doter d'un milliard supplémentaire les entreprises nationales. Un milliard à se partager entre celles qui sortiront de leurs cartons un projet industriel pour l'implanter sur un des quinze (si on compte Fos) pôles de conversion. Un certain nombre de groupes privés ou publics avaient déjà engagé la réalisation de telles unités de production sur des sites en reconversion. On peut citer Thomson, qui, à Longwy, fabriquera des tambours de magnétoscopes, la société de Fer Blanc, Renault et le groupe japonais Clarion qui s'installent à Pompey, ou, encore Air Liquide à Ennery et Constructions Fillod à Florhange. D'autres groupes négocient avec Laurent Fabius d'éventuelles décentralisations de leurs activités futures en direction de la Lorraine : Pierre Mauroy citait ainsi Renault, la C.g.e., Rhône-Poulenc et Matra. Le délégué général de la Datar, Bernard Attali, prendra lui aussi contact avec des entreprises pour qu'elle localisent prioritairement leurs investissements sur les deux pôles de conversion lorrain. Dans les mois qui viennent, donc, des entreprises vont « arriver » sur le sol lorrain. Certaines sont en train d'éclore comme des champignons. Pas beaucoup, certes, mais il faut un début. Un début qui rassure, comme les bâtiments jaunes de Clarion au nord de Pompey. Il faut tout de suite créer un climat de reconquête industrielle, sortir de la morosité, donner envie d'y croire et seules des implantations peuvent y contribuer. Mais ça ne suffira pas pour éponger l'hémorragie d'emplois de la sidérurgie et pour donner à la Lorraine un nouveau dynamisme industriel susceptible de la rendre attractive.

Sidérurgie assainie, implantation de grands groupes, développement moderniste. Ce troisième point, c'est l'aspect Pittsburgh de la conversion. Dans les technologies de l'informatique, la France est décidée à rattraper son retard. Pourquoi ne pas favoriser le développement de cette branche en Lorraine ? Particulièrement dans la productique, dit-on du côté de chez Laurent Fabius. L'orientation donnée aux centres universitaires semble confirmer ce choix. On va s'efforcer de stimuler les synergies entre les industries, les collectivités territoriales, les centres de formation et de recherche et les organismes de financement, particulièrement de capital risque... L'université de Nancy I, les trois I.u.t. de la filière électroniques mentionnés par François Mitterrand, le pôle technologique de Nancy-Brabois. « C'est de cette manière qu'à Grenoble ou à Toulouse sont apparus des pôles de développement dans des technologies de pointe comme l'aéronautique, l'informatique ou les biotechnologies », rappelle-t-on dans l'entourage du ministre de l'Industrie. Des « boutures » pour un tel pôle existent déjà à Metz, du fait de l'implantation d'Apple et d'Answare.

Enfin, dernier volet, la stimulation du tissu des P.m.e., industrielles et de services, dont le

(suite en page 4)

L'EDITORIAL DE CLAUDE ESTIER

LE VRAI COURAGE

AVEC la venue de Laurent Fabius mardi à Metz et la marche sur Paris, ce vendredi, des sidérurgistes, la Lorraine est restée cette semaine au tout premier plan de l'actualité française. Elle le restera longtemps encore puisque le président de la République l'a inscrite solennellement comme une priorité de sa propre action.

Les premières informations apportées par le ministre de l'Industrie et de la Recherche sur l'effort dès maintenant entrepris par le gouvernement pour recréer un tissu industriel en Lorraine n'ont pas reçu d'emblée l'adhésion des syndicats et des élus locaux qui continuent à réclamer la révision du plan gouvernemental, de même que les élus de la région Provence Côte d'Azur demandent que l'on revienne sur la décision de fermeture de l'usine Ugine-Aciers de Fos-sur-Mer.

Le débat reste ouvert donc mais quelle que soit l'ampleur que l'on veuille lui donner il ne peut être que limité dans son contenu. Certes, tel ou tel aménagement demeure possible mais sur le fond, nul ne peut sérieusement penser que le plan annoncé par le chef de l'Etat lui-même, avec les explications et les justifications auxquelles aucune contestation sérieuse n'a été jusqu'ici apportée, pourrait être remis en cause. Le problème ici n'est pas de savoir ou de ne pas savoir reculer mais bien de dépasser une conception à courte vue pour préparer dès aujourd'hui l'avenir à moyen et long terme.

« Se battre pour le maintien de l'outil de travail » est une formule simple et mobilisatrice. Mais, si rien n'était fait, que deviendrait cet outil dans quelques années quand la sidérurgie lorraine s'écroulerait définitivement sous le poids de ses pertes financières devenues insupportables ? Contrairement à ce qui s'est passé au cours des vingt dernières années — et Valéry Giscard d'Estaing, décidément toujours à côté de la plaque, est bien mal venu de vanter précisément aujourd'hui les mérites du libéralisme qui a conduit à ce gâchis — le gouvernement prend les choses en main en proposant des solutions concrètes dont il entend s'appliquer à ce que les effets positifs se fassent sentir rapidement.

Sans doute est-il difficile de convaincre en quelques jours les milliers d'hommes et de femmes qui se sentent directement menacés dans leur emploi. Après tant de déceptions antérieures, leur scepticisme est compréhensible. C'est aux premiers résultats qu'ils pourront juger. De la part du pouvoir, le vrai courage ne serait pas de renvoyer à plus tard les décisions qui de toute façon devraient être prises, et dans les pires conditions, mais de faire en sorte que les résultats en question — notamment la multiplication de nouveaux emplois — redonnent à la Lorraine de vraies raisons d'espérer.

Cette politique du courage telle que l'a exprimée François Mitterrand a manifestement provoqué un certain trouble dans l'opposition ou depuis une semaine la cacophonie atteint son comble. Certes, il y a partage des rôles entre Jacques Chirac qui joue à l'observateur pondéré et ses lieutenants qui tirent à boulets rouges sur le gouvernement mais il y a contradiction entre René Monory qui affirme que le discours du président de la République « va dans le bon sens » et Michel Poniatowski qui proclame que c'est « un programme de frime ».

Là n'est pas pour nous l'essentiel. L'essentiel est que sur cette politique adoptée par le gouvernement tout entier et mise en œuvre par les ministres qui en ont reçu la charge, la majorité de gauche demeure unie et solidaire. Des voix autorisées du Parti socialiste ont souligné ces derniers jours, à l'adresse du Parti communiste, que celui-ci ne pouvait être à la fois dedans — en participant aux décisions gouvernementales — et dehors — en les critiquant. N'y revenons pas. André Lajoinie et Pierre Juquin viennent de dire successivement que « l'heure n'est pas à la polémique mais au rassemblement de toutes les forces de la gauche ». Nous en sommes bien d'accord. Mais cela ne doit pas être seulement un slogan. Ce rassemblement qui a permis naguère la victoire de la gauche doit s'effectuer aussi dans la difficulté. Quel que soit le trouble actuel, y compris au sein du P.s., nous restons convaincus que le courage est payant et que ceux qui auront su en faire preuve ensemble en tireront, ensemble, les fruits le moment venu.



Dernier baroud d'honneur des cégétistes de Dunlop. *Sygma*

Dunlop : le Japon met la gomme

C'est donc fait. Le gouvernement a comme prévu (voir « l'Unité » n° 546) donné lundi son accord au japonais « Sumitomo-Rubber pour le rachat de Dunlop-France qui avait déposé son bilan le 6 octobre 1983. Les négociations entreprises parallèlement par les pouvoirs publics avec Michelin, sa filiale Treca, et le groupe italien Pirelli n'ayant pas abouti à une solution socialement et financièrement plus avantageuse — elle aurait au contraire entraîné 800 licenciements supplémentaires — le Japon et Sumitomo ont donc emporté la mise. Logique du reste car Dunlop-France étant copropriétaire de la marque, Sumitomo — qui contrôle également les voitures Mazda — n'aurait pas pu exploiter mondialement le nom de Dunlop sans le rachat de la filiale française. Ceci explique aussi cela.

Cette opération qui donne satisfaction à la C.g.t. largement majoritaire dans l'entreprise entraînera la fermeture de l'unité du Bourget, spécialisée dans les roues et qui emploie 250 personnes dans la région parisienne, mais pemettra néanmoins de maintenir 1 750 emplois (sur 2 800) à Montluçon et 750 (sur 900) à Amiens, l'usine la plus moderne du groupe.

Comme prévu également c'est donc l'unité de Montluçon, très vétuste, qui sera la plus touchée avec l'abandon de la fabrication du pneu poids lourd, et la perte du tiers de ses effectifs. Or, comme un premier plan de restructuration avait entraîné en 1982 le départ des salariés montluçonnais âgés de 55 ans et plus, c'est aux congés de reconversion que les travailleurs licenciés devront désormais recourir pour retrouver un emploi. Rappelons en effet que le bassin de Montluçon est l'un des quinze des pôles de conversion du territoire depuis le 8 février dernier.

Après les Etats-Unis et le rachat d'usines Firestone par Bridgestone, les Japonais, grâce à Sumitomo déjà propriétaire des filiales britannique et ouest-allemande de Dunlop, étendent donc encore un peu plus leur toile sur le vieux continent. Ce n'est pas vraiment une surprise car les experts nippons savent bien que dans quelques années l'industrie du pneumatique sera concentrée dans les mains d'un petit nombre de « géants », trois au plus sans doute. Aussi derrière l'américain Goodyear et le français Michelin, qui sont actuellement les deux leaders mondiaux, il convenait de placer sans tarder ses billes. C'est ce que les Japonais viennent de faire.

Philippe Maquat

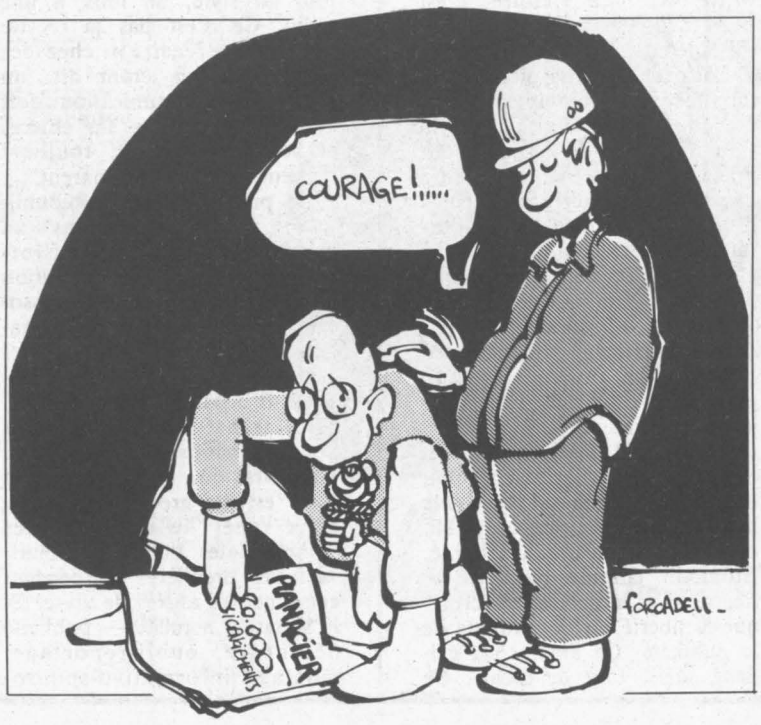

(suite de la page 3)

développement ou l'apparition seront favorisées par le plan Etat-région (1,7 milliard sur cinq ans), d'ailleurs négocié, auquel s'ajoute le Fonds d'industrialisation de 500 millions annoncé par le Premier ministre. Voici esquissé, dans ses grandes lignes, et sous son aspect industriel, le mode d'emploi de la reconversion décidée en Lorraine. Conditions de possibilités de cette reconversion, d'autres mesures ont été décidées ou vont l'être. Elles concernent l'aménagement du territoire, l'environnement régional, comme la construction d'un aéroport entre Metz et Nancy, le T.g.v.-Est ou la suppression des friches industrielles. Elles concernent surtout la formation des travailleurs, et un effort sans précédent a été annoncé dans ce sens. Il faut absolument que les travailleurs lorrains acquièrent un très haut niveau de qualification : les stages de conversion y contribueront. C'est là, encore, que la politique de gauche affirme sa spécificité : on ne casse pas en jetant des milliers de travailleurs dans la misère. Au contraire, on va s'efforcer de rendre compétitifs des outils dépassés par les conditions actuelles du marché, former des travailleurs en leur donnant les moyens décents de passer ce cap difficile et mettre le paquet pour créer des industries d'avenir. Les travailleurs ne feront pas les frais de la troisième révolution industrielle. C'est le vœu du gouvernement de gauche. Ils doivent y trouver leur compte du point de vue du travail, de la rémunération, des conditions d'existence. Du point de vue de la responsabilité économique aussi. Prétendre qu'un gouvernement de gauche n'est pas à l'aise en période de crise, c'est jurer de son incapacité à conduire le pays dans le plus long terme. C'est le pari inverse qu'a fait François Mitterrand en décidant la reconversion du paysage industriel lorrain. C'est parce qu'ils sont sceptiques et qu'ils veulent se faire entendre que les sidérurgistes ont organisé ce vendredi leur « marche sur Paris ». Beaucoup d'entre eux commencent cependant à comprendre que c'est de la réussite de ce pari présidentiel que dépend désormais leur avenir. ●

une voix dans le choeur, par Pierre Carrier

« CE ne sera pas du gâteau. » C'était au tout début du mois de juin 1981. Dans les cabinets ministériels à caractère économique, rares étaient ceux qui avaient déjà pris l'habitude du silence contrôlé et de la périphrase. Les enjeux n'étaient pas encore personnalisés et « on » pouvait se laisser aller, parler de l'héritage, car le temps et la commission du bilan n'étaient pas encore passés par là.

Puis la timidité est venue. Tout d'abord, nous avons appris que la situation était pire que ce que nos experts craignaient. Qu'il s'agisse du tissu industriel, des mentalités, des logiques administratives ou patronales, c'est une France défaillante qui apparaissait. Mais la gauche étant volontariste, nous avons tu nos craintes, évité de dire crûment que les difficultés seraient innombrables, très lentement surmontables. Certains espéraient, bien sûr, que les choix faits, les mesures prises, les incitations mises en place raccourciraient les délais. Quelques-uns, lorsqu'un ministre déclara au début de 1983, « l'année sera difficile », s'interrogèrent : « Est-ce que le moment de dire une telle chose ? » Cela me rappela de vieilles manies, le fameux « il ne faut pas désespérer Billancourt ». D'autres enfin se réfugient dans le masochisme : l'année ne serait pas difficile, elle serait « noire ». Certes, nous savons tous que le pire n'est pas l'imaginable, mais il devrait être évident que ce n'est pas avec des qualificatifs que l'on informe, aide à convaincre, à mobiliser.

La conférence de presse de François Mitterrand vient de prouver qu'un autre langage pouvait être tenu. Qu'il était possible de parler net, de ne rien masquer de la réalité, de ne pas cacher les difficultés, la lenteur des mutations et de donner, à défaut d'espoir, des raisons de lutter en commun. Il serait souhaitable de généraliser cette attitude, sans pour cela demander au président de la République de faire une conférence de presse par semaine ! Nous savons — les Français commencent aussi à savoir — qu'en mai 1981 l'industrie française était défaillante. La politique des créneaux mise en œuvre les années précédentes s'était révélée catastrophique : le taux de pénétration du marché hexagonal était tel que les remèdes étaient à court terme inopérants. La relance par la consommation creusait les déficits, celle par l'investissement n'était pas assurée, les performances de nos entreprises n'étaient pas suffisantes dans une conjoncture mondiale déprimée. C'est pour cela que depuis le plan machine-outil en passant par la filière électronique et celle du bois on en est arrivé à la restructuration industrielle.

Reste que la restructuration, nécessaire si l'on ne veut pas que la France sombre, ne doit pas masquer les autres difficultés. Et si l'on veut que des citoyens majeurs agissent, il faut leur parler net. Les contraintes sont connues — celles de l'intérieur et celles de l'extérieur —, et leurs conséquences sont prévisibles : difficulté de réduire le taux d'inflation et d'éviter une croissance du chômage. Cela impose des choix et un discours précis. Et il me semble évident que les Français pouront comprendre : l'économie n'est plus tout à fait un monde mystérieux, et la crise est aujourd'hui une réalité admise. Faut-il attendre le moment où l'on en sera à 2 500 000 chômeurs pour dire : « Tiens, ils sont là ? » Ne vaut-il pas mieux prévenir, expliquer les choix d'aujourd'hui en fonction des prévisions faites pour demain que laisser croire que ce sont les événements qui nous portent et que nous sommes incapables de réagir ?

Je ne propose pas de dramatiser pour rien, de jouer sur le « du sang et des larmes » afin de rassembler, par crainte ou dans un sursaut national, les Français. Je pense tout simplement que la vérité a bien des vertus. Et d'abord d'éviter au gouvernement d'être, un jour, accusé d'avoir été incapable de prévoir. Puis incapable d'agir.

Certes, il ne suffit pas de « tout mettre sur la table » pour être pris au sérieux. Faut-il encore expliquer le pourquoi de la situation, le but des efforts entrepris et le partage de ces efforts. Ce qui ne me semble pas impossible. Car il n'y a rien de pire pour l'opinion publique que d'être prise à contre-pied. Le plan sidérurgique vient une fois de plus de le prouver : à ne pas prévenir on risque fort d'être incompris...

Et comment donner à la jeunesse un but si on ne lui dépeint pas, précisément, l'avenir ? Mes camarades m'étonnent parfois. Je n'ai douté à aucun moment de leur souci de tout mettre en œuvre pour que les jeunes Français puissent « s'en sortir » : des dizaines de mesures, décidées depuis le 10 mai, le prouvent. Et pourtant, il y a dans le discours comme une retenue. Pensez-vous la jeunesse — cela est valable pour les autres, plus âgés — incapable de comprendre la dureté des temps ? Pensez-vous qu'elle hésite face à la vérité, qu'elle renâcle devant l'effort commun ?

Nous savons tous que les « nouvelles frontières » servent à mobiliser les peuples. Mais, pour qu'elles soient crédibles, il faut qu'elles soient fondées sur la réalité. Un discours précis, dégagé des frilosités d'un autre âge, aurait permis que les propositions faites mardi par Yvon Gattaz soient accueillies par un éclat de rire ou une vague d'indignation. Car, que nous a dit le patron des patrons ? Que le patronat pourrait, très vite, créer 400 000 emplois. Mais que si ses conditions ne sont pas acceptées, rien ne sera fait. Ce qui ressemble fort à un chantage. Ou à un coup de bluff. Ou à un coup de Jarnac. Mais qui prouve en tout cas que la lutte des classes n'est pas une invention de la gauche. Il faut lire et relire les conditions du patronat : en gros, outre les détails administratifs souvent évidents, il y a l'espoir de voir le gouvernement accepter des propositions allant à l'encontre de sa base sociale, de sa raison d'être. Pour « éviter » 400 000 chômeurs.

Moi, j'aimerais que l'on m'explique. Ou le patronat a besoin de ces 400 000 salariés, et je ne comprends pas ses conditions. Ou il n'en a pas besoin, et il s'agit d'un rideau de fumée. Dans tous les cas, il prouve que ce qui motive le patronat — globalement, il y a des exceptions — ce n'est ni l'intérêt national ni l'avenir des jeunes, mais soit ses propres intérêts, soit de contraindre le gouvernement à se déjuger. Il faudra se souvenir des propositions faites le 10 avril par M. Gattaz... Mais je suis sûr que si, comme l'a fait le président de la République, nous décrivons, avec précision, les luttes à mener, nos handicaps, nos buts, de telles propositions ne pourraient pas être faites. Faut-il rappeler qu'il n'est jamais trop tard pour parler net et agir en concordance avec ses paroles ?

NON LE SILENCE N'EST PAS D'OR

La conférence de presse du président vient de prouver que parler net, ne rien cacher des difficultés, ne rien masquer de la réalité étaient possibles. Suivons l'exemple

RADIOS: BONJOUR LA PUB... SALUT LA TRANSPARENCE

PAR DENIS DANGAIX

« LA publicité va être autorisée sur la modulation de fréquence. » Cette courte citation légèrement déformée, empruntée aux déclarations du président de la République lors de sa dernière conférence de presse, n'a jamais été autant disséquée par les responsables des radios concernées. « Il a dit oui à la pub », entendait-on sur certaines fréquences. « C'est un nouveau départ, enfin le feu vert », affirmait tel radioteur. Et, hors antenne, on savourait ce que d'aucuns appelaient : une victoire.

S'il y a victoire, elle ne peut être entièrement ramenée à la simple autorisation « selon des formes qu'il reste encore à préciser » à l'accès de la recette commerciale. N'oublions pas le passé. La victoire, c'est d'abord d'avoir pris en compte de nouveaux espaces de liberté. Ce premier temps, n'en déplaise aux gens de l'opposition, est à mettre à l'actif de François Mitterrand. La victoire, c'est d'avoir donné un cadre légal, difficilement applicable certes, à cause de la difficulté même, induite à la communication libre, de son installation. Si la F.m. fourmille de projets, c'est grâce au gouvernement de la gauche. La victoire, c'est enfin d'ouvrir le seul débat important, celui des conditions de vie et donc de réussite des quelque 950 radios locales privées.

« Merci, Monsieur le Président », affirmait un placard publicitaire inséré dans un grand quotidien samedi dernier, lequel placard émanait du Syndicat national des télévisions et radios locales (S.n.t.r.l.). Oui, le sentiment général est à la satisfaction. Bonjour la publicité, donc, salut la liberté. Etonnant comme publicité et liberté sont accolées. A croire que la liberté est dépendante de la publicité. Ça aide, c'est évident, mais, tout de même. Ce n'est pas la publicité qui fera la qualité d'une station. Ce n'est pas l'argent qui donnera un ton, un style, un look à une radio. Ce n'est pas la recette qui fera « recette » chez les auditeurs. Cela étant dit, un projet de communication doit prendre en compte ses entrées et sorties. L'argent, toujours l'argent, doit être transparent.

Le président de la République a précisé, au moins, un élément important : transformation du statut de la station locale, actuellement cadre associatif, en P.m.e. avec obligation de la transparence financière. De plus, et il est nécessaire d'insister sur ce point, cette transformation se fera pour les radios qui le désirent. Il est vrai que le paysage de la F.m. est en gros composé de deux types de stations : les commerciales et les associatives. Les premières ne peuvent empêcher les autres de vivre. Et la situation actuelle — publicité détournée, publi-reportage, montage informativo-sponsorisé... et j'en passe —, que certaines radios prodiguaient, n'était pas faite pour réfléchir sur le type de rentrée financière. Depuis le 1er janvier 1983, et ce pour deux ans, l'Etat verse 100 000 F à toutes stations dérogées. (Merci, Monsieur le Président). Depuis deux ans, le secrétariat d'Etat à la Communication réfléchit aux moyens de liberté, c'est-à-dire de totale prise en charge des R.l.p. La formule à deux vitesses semble avoir été retenue. Les associatives que l'on retrouve surtout à la Fédération nationale des radios locales (F.n.r.l.), refusant la publicité de marque, assureront leurs ressources grâce à une caisse alimentée par les recettes des radios commerciales. Selon un pourcentage qu'il reste encore à définir. Il n'est pas dit que la marque, le label de qualité, la pub classique ait ses entrées sur la F.m. On parle de spots de service, d'ampleur civique ou para-institutionnelle. Une sorte de publicité adaptée non aux besoins d'un marché, mais à la nature même de ses auditeurs.

Quoi qu'il en soit, il s'agit de faire vite. Il se passe de drôles de choses dans et autour de la E.m. Des choses pas claires. Ne parlons pas des boîtes de marketing, ou des régies, qui pour certaines d'entre elles, existaient avant la loi du 29 juillet 1982. Mais évoquons le trafic des fréquences : certains individus se trouvant propriétaires de plusieurs dérogations, par exemple. La commission Galabert a ses responsabilités. Devant statuer sur les projets, elle a plus souvent décidé selon le sacro-saint principe du rapport de forces entre fédérations. Evoquons les appels d'offre de radios, clef en main. On achète des heures. On maquille des émissions. Bref, si les moyens de survie sont donnés aux radios libres, tâchons dans ses modalités d'application de tout prendre en compte. Les R.l.p. sont un succès. Faisons que cette réalité soit une vraie victoire.

LE SPORT ENFIN PRIS AU SERIEUX

Assainissement, restructuration, compétitivité, financement... l'industrie n'est plus seule concernée par la modernisation, le sport aussi. La loi Mazeaud – vieillie et désormais dépassée – a vécu, vive la loi Avice

PAR PHILIPPE MAQUAT

ADOPTEE le 10 mai 1983 par le Sénat, la loi Avice sur le sport a commencé à être examinée par les députés mercredi dernier. L'objectif de cette loi est de moderniser le cadre juridique qui régit le fonctionnement des activités sportives nationales. Une exigence, un impératif même, auquel les textes que fit voter Pierre Mazeaud, l'ancien ministre des Sports, en 1975 ne pouvaient plus répondre. La loi Mazeaud est donc morte, vive la loi Avice !

Est-ce un tournant dans l'histoire du sport français ? Sans aucun doute, car celui-ci, qui s'est trop longtemps accommodé d'un superbe flou artistique entretenu par les gouvernements précédents, devrait à la fois s'engager dans la voie de l'assainissement et enfin obtenir les éléments de réponse aux défis régulièrement proposés par la compétition internationale. Les jeux Olympiques et autres championnats du monde.

Une industrie et un spectacle

On le voit, l'industrie n'est pas seule concernée par la modernisation et l'adaptation en cette fin de XXe siècle. Il est vrai, cependant, que le sport, en même temps qu'un spectacle, est devenu à son tour une industrie, comme vient encore de le prouver la participation des pilotes français au Grand Prix d'Afrique du Sud, samedi dernier. Mais le sport automobile n'est pas le seul à charrier beaucoup d'argent. C'est pourquoi le football est particulièrement concerné par la loi Avice. De la rubrique sportive des quotidiens, le sport le plus populaire a en effet lentement glissé vers celle des faits divers.



Gamma

Edwige Avice et François Mitterrand visitant l'Insep.

Souvenons-nous en effet de la « caisse noire » de l'A.s. Saint-Etienne, un scandale venant après des affaires similaires survenues au Paris S.g. et à l'Olympique de Marseille.

Souvenons-nous encore de ces récentes révélations de corruption d'arbitres dont quelques dirigeants stéphanois — toujours les mêmes — auraient été les maîtres d'œuvre, il y a quelques années. Sans oublier dans ce sombre tableau les faillites que connaissent régulièrement certains clubs français.

Et cet autre scandale qui vient d'éclater en Belgique à la suite d'un match truqué que jouèrent en 1982 le Standard de Liège et Waterschei n'est pas une raison pour se persuader que le problème est après tout international. Au point, du reste, de toucher les Etats-Unis puisque de l'autre côté de l'Atlantique les propriétaires des neuf clubs constituant la ligue nord-américaine de football viennent d'adresser un ultimatum au syndicat des joueurs : acceptez une réduction des salaires ou nous mettons la clé sous la porte !

Il n'en reste pas moins que les clubs français vivent, eux aussi, largement au-dessus de leurs moyens. Une preuve ? En 1983, leur déficit est passé de 55 à 93 millions de francs, alors que dans le même temps la masse salariale augmentait de 28 %. Curieuse conception de la rigueur dans notre football au sein duquel le P.c. Strasbourg vient néanmoins de mettre au point, pour la saison prochaine, un système de primes payées au prorata du nombre des spectateurs présents dans les tribunes. Spectateurs présents dans les tribunes. Spectateurs qui à Strasbourg ne sont plus guère que 3 000 pour assister aux « exploits » de leurs favoris champions du match nul (0-0).

De l'ordre dans la maison football

En modifiant la structure juridique des clubs français, la loi Avice ambitionne donc, par l'exercice d'un contrôle financier plus strict, de remettre de l'ordre dans la maison du football français. Soumis, comme l'ensemble des sociétés sportives, à la loi de 1901 sur les associations à but... non lucratif, les clubs de l'Hexagone disposeront d'un an, après le vote de la loi, pour changer de statuts. Ils auront le choix entre le régime de la société d'économie mixte déjà en vigueur au Lille O.s.c. et au F.c. Mulhouse et, grande innovation, celui de la société à objet sportif (S.o.s.). Mais qu'est-ce qu'une S.o.s. ? En fait, une adaptation pour les sociétés sportives du régime de la société anonyme prévue par la loi du 24 juillet 1966.

« Face à l'accroissement de l'activité économique des clubs, le cadre de la loi de 1901 n'était plus adapté, explique Michel Leblanc qui, en tant que conseiller technique au ministère de la Jeunesse et des Sports, a travaillé à l'élaboration de cette loi. Mais d'un autre côté, poursuit-il, l'apparition de la société anonyme revenait à institutionnaliser le profit dans le sport. » Bref, à accroître la commercialisation du football. En conséquence, si la société à objet sportif trouve bien sa base dans la loi de 1966 sur les sociétés anonymes, elle s'en écarte sur trois points, grâce à trois dérogations légales. D'abord la majorité du

(suite en page 6)



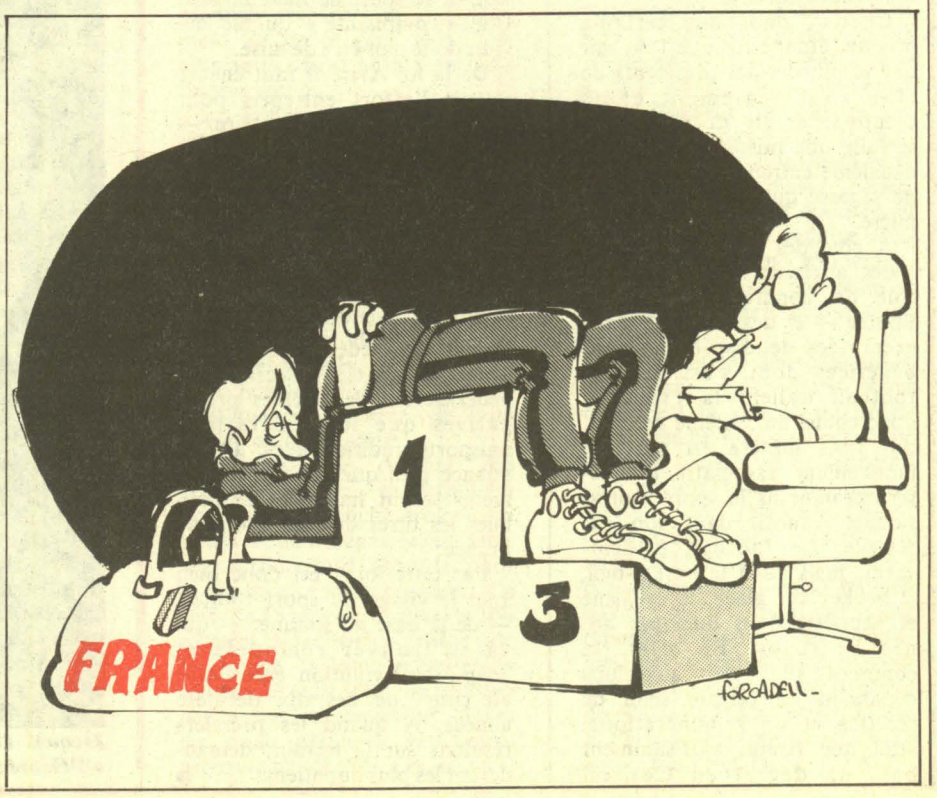

© Fondation Jean-Jaurès

(suite de la page 5)

capital social sera détenu par l'association qui ne disparaît pas. Ainsi au F.c. Sochaux, ou au Stade Lavallois, ce n'est pas l'association mère qui devient société à objet sportif, mais exclusivement la section professionnelle du club. Ensuite, afin d'éviter les interventions occultes, les actionnaires seront nominatifs. Enfin, la répartition des bénéfices et la rénumération des dirigeants seront interdites. Autant de garde-fous destinés à ne pas détourner la loi de ces objectifs initiaux.

En revanche, le rôle fondamental du commissaire aux comptes sera bien sûr le même que dans n'importe quelle entreprise commerciale, ses prérogatives destinées à alerter les entreprises sur leurs difficultés venant du reste d'être renforcées par une loi récente. « Dans le cadre de l'association, le commissaire aux comptes n'était pas responsabilisé, précise Michel Leblanc. Dans celui de la société anonyme c'est sa carrière qui est en jeu. » En d'autres termes, dans le premier cas, le commissaire pouvait agir en alertant les dirigeants, en publiant les bilans, en convoquant les assemblées. Dans le deuxième cas, non seulement il le peut toujours, mais encore et surtout doit-il obligatoirement le faire. Avec, en outre, à sa disposition des moyens juridiques qui lui permettent d'exiger certaines pièces. « Bien sûr, la fraude sera toujours possible, dit Michel Leblanc, mais elle sera plus difficile et comportera beaucoup plus de risques. »

La peur du vide

Craintes pour les dirigeants fédéraux, plus favorables à des solutions internes, de perdre le contrôle de leurs « enfants » et de voir éclater la « famille » ? Panique chez les présidents de club à l'idée de laisser échapper quelques parcelles de pouvoir ? Méconnaissance pour les uns et pour les autres du contenu et de la portée exacte des textes soumis au Parlement ? Toujours est-il que les articles de la loi modifiant le régime juridique des clubs français, ou plus exactement, répétons-le, de leur section professionnelle, ont provoqué une belle levée de boucliers de la part de la Fédération française de football, de la Ligue nationale et du Comité olympique français. « Selon moi, explique Michel Leblanc, il s'est agi avant tout d'une opposition psychologique née d'une méconnaissance de la loi de 1966. En effet, les clubs ont eu peur du vide, du saut dans l'inconnu. De rompre avec certaines habitudes. »

Ce qui, dans une certaine mesure, étonne lorsque l'on sait que la plupart des présidents de club sont également chefs d'entreprise. Ils devront donc se faire une raison et gérer leur deuxième entreprise avec autant de sagesse qu'ils gèrent la première.

A côté des sociétés commerciales anglaises — Tottenham, club de Londres, est coté en Bourse — et des S.a. et S.a.r.l. exemptées de distributions de bénéfices dont s'est doté le football italien, la France a donc choisi un système médian, qui sans mettre en péril le mouvement associatif intéressera néanmoins le sport professionnel français dans son ensemble. Le football évidemment, mais aussi le basket-ball, le hockey sur glace, le cyclisme et peut-être dans quelques années le rugby. En effet, la contrainte s'adressera aux clubs dépassant un certain seuil de recettes et de rémunérations, seuil que fixera, suffisamment bas, un décret en Conseil d'Etat, afin que les exceptions ne deviennent pas la règle.

Reste que la loi proposée par Edwige Avice n'a pas oublié le sport « amateur » de haut niveau. Souvent mis en avant par entraîneur et athlètes, l'étalement modèle des études tel qu'il est organisé dans les pays de l'Europe de l'Est va enfin devenir une réalité en France. Pour en bénéficier, l'athlète devra cependant obtenir le label « sportif de haut niveau », que délivrera une commission nationale composée de représentants de l'Etat et du mouvement sportif. Les listes établies par cette commission seront mises à jour tous les six mois. Nanti de ce label légal, Le Thierry Vigneron, ou la Chantal Rega en devenir, pourra donc avertir son président d'université qu'il a l'intention de programmer ses études de licence sur cinq ans au lieu de trois.

Revaloriser le sport scolaire

Ce qui se faisait au coup par coup, par exemple à Montpellier avec Maryse Ewanje-Epée, championne et recordwoman de France de saut en hauteur, va donc devenir, par le biais de la loi, une réalité nationale à laquelle les présidents d'Université, pas toujours coopératifs, ne pourront plus s'opposer. Autre innovation : l'accès à l'Université des sportifs de haut nivau faisant partie de la liste, et qui auraient été recalés au baccalauréat. A charge pour eux d'administrer la preuve qu'ils possédaient, malgré leur échec au bac, le niveau requis pour entreprendre des études supérieures. Pas oubliés non plus les militaires et les fonctionnaires, sportifs de haut niveau. En conséquence, il ne sera plus possible à un skieur ou à un rugbyman appelé sous les drapeaux d'être muté à Héwin-Liétard. Quant aux fonctionnaires, ils bénéficieront pour s'entraîner et récupérer des avantages procurés par un emploi à mi-temps, ce qui pour autant ne mettra pas en péril leur promotion au sein de l'administration.

Finis le saupoudrage et le coup par coup des expériences passées ! En présentant le projet de loi à la presse au printemps dernier, Edwige Avice avait utilisé les idées de « consensus » et d'« esprit de solidarité » pour expliquer et justifier les facilités ainsi accordées aux sportifs français. Cela signifie également que les sportifs concernés ne pourront plus invoquer, en cas d'échec dans une grande compétition, la difficulté qu'il y a, en France, de concilier les études (ou le travail) et le sport de haut niveau. Une « complainte » qui ne devrait donc plus être de mise.

De la loi Avice il faut encore retenir l'effort entrepris pour revaloriser le sport scolaire — « une passerelle vers le sport civil » pour Michel Leblanc — universitaire et corporatif ; la création du professorat de sport qui revalorisera également la fonction de cadre technique et donnera à ce personnel un véritable statut ; enfin la mise à niveau des fédérations multisports (E.s.g.t., F.s.c.f.) qui bénéficieront des mêmes prérogatives que les fédérations unisports traditionnelles, à cette nuance près que seules ces dernières seront habilitées à attribuer les titres de champions de France.

Par cette loi, c'est donc bien tout le visage du sport français — de la base au sommet — qui va se trouver remodelé et adapté à l'évolution enregistrée au cours de ces dix dernière années. A quand les premiers résultats sur le terrain, demanderont les plus impatients ? ●

UN INSTRUMENT DE COMBAT

Contre la désinformation systématique, la mauvaise foi et l'intoxication sans vergogne pratiquées par la droite, "l'Autre Volonté" que publie cette semaine Louis Mermaz apparaît comme un salutaire bréviaire démontrant aux socialistes qu'ils n'ont pas à courber l'échine mais au contraire à se secouer un peu plus

UN livre récurant ! C'est le mot qui vient à l'esprit à la lecture de l'ouvrage que Louis Mermaz publie cette semaine chez Robert Laffont sous le titre « l'Autre Volonté », expression tirée elle-même d'un très beau poème d'Emile Verhaeren « l'Effort ».

Alors que de toute part on s'acharne à gommer, à détruire, à caricaturer l'œuvre accomplie depuis trois ans par le gouvernement de la gauche, le président de l'Assemblée nationale épouse résolument l'action menée sous la conduite de François Mitterrand. Le simple énoncé du bilan est impressionnant, et le rappel opportun de ce qu'ont dit et fait les autres — Giscard, Chirac, Barre — quand ils étaient au pouvoir devrait ramener ceux-ci à plus d'humilité, voire de pudeur.

Il est plaisant, par exemple, de les entendre reprocher aux socialistes de n'avoir pas pris conscience de la crise, alors que Valéry Giscard d'Estaing en proclamait la fin dans une allocution radiodiffusée, le 25 mai 1976.

Mais le livre de Louis Mermaz ne se limite pas à opposer ce qu'a fait la gauche — et dont elle a beaucoup de raisons d'être fière — à ce que n'a pas fait la droite. Au-delà de la réponse nécessaire à quelques faux procès, il entreprend aussi une réflexion politique, sur un ton nouveau, à partir d'une question posée dès le premier chapitre : « Et si tout n'était pas possible ? » La gauche, qui avait enfin gagné au bout de 23 ans, était soudain impatiente et elle attendait beaucoup. De cet état d'esprit à la déception, le pas risquait d'être vite franchi. « Les socialistes, rappelle Mermaz, avaient déclaré pendant des années que pour changer les choses, il faudrait conquérir le pouvoir d'Etat, le pouvoir central, mais qu'à partir de là beaucoup resterait à faire. Alors qu'attendait-on pour mobiliser l'opinion, la gauche, mais aussi beaucoup d'autres qui voulaient le changement ? »

Mobiliser l'opinion, c'est d'abord lutter contre le scepticisme des Français entretenu par la plupart des moyens d'information et mesuré jour après jour par les sondages. Lutter contre le scepticisme c'est bien l'objectif premier de l'« autre volonté » qui remet en perspective les projets de la gauche et redonne tout leur sens à des valeurs que l'on cherche à détourner. Un exemple : « Dans tous les domaines il n'a jamais été fait autant dans ce pays, depuis des lustres pour la défense et l'élargissement des libertés. Cela restera l'une des principales caractéristiques du septennat présent. Mais la droite a réussi à obscurcir dangereusement ce qui pourtant devrait être clair dans l'esprit de chacun et elle est en passe, si nous n'y prenons garde, de semer un doute profond. »

Réagir contre cet état de choses c'est d'abord reprendre l'offensive idéologique, c'est réoccuper le terrain sur lequel la gauche, trop spectatrice après 1981, a laissé la droite s'installer en force. A cet égard, le livre de Louis Mermaz est une sorte de bréviaire que tous les militants socialistes devraient avoir en poche en allant battre la campagne. Ils sauront avec lui qu'ils n'ont pas à baisser la tête ni à courber l'échine, mais qu'ils ont au moins autant de droits — et de capacité — que leurs adversaires de diriger la République et de représenter la France. « L'Unité » publie cette semaine en « bonnes feuilles » quelques extraits de ce livre salutaire et roboratif.

C.E.

« PRENONS garde désormais à la montée de l'intransigeance chez nos adversaires. Il suffit aujourd'hui qu'un socialiste rappelle ses convictions, constate qu'il existe un ordre établi dans la société française, des privilèges, des abus, qu'il faut entreprendre des réformes de structures, et immédiatement il se fait taxer de sectaire, d'idéologue ou de dogmatique. Aussi la gauche a-t-elle tendance parfois à courber le dos, à rechercher seulement des brevets de bon gestionnaire et de compétence économique. Le poids des conformismes, celui de l'idéologie dominante, celui des idées reçues deviennent étouffants. Les sondages qui enregistrent les réactions du public sont sévères pour les hommes aux idées et aux profils trop tranchés.

L'opinion exerce une singulière pression justement sur les leaders d'opinion. Lorsque la droite se réclamait de la liberté, on entendait plutôt libre con-

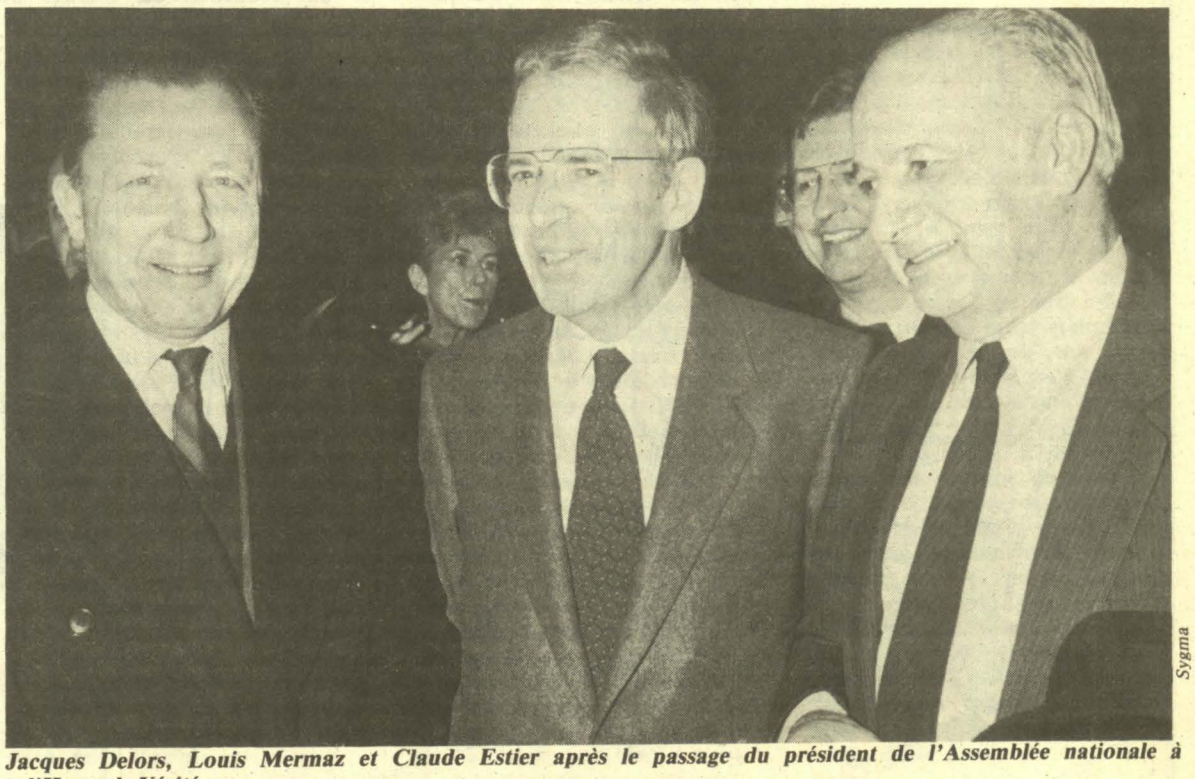

Sygma

Jacques Delors, Louis Mermaz et Claude Estier après le passage du président de l'Assemblée nationale à « l'Heure de Vérité. »

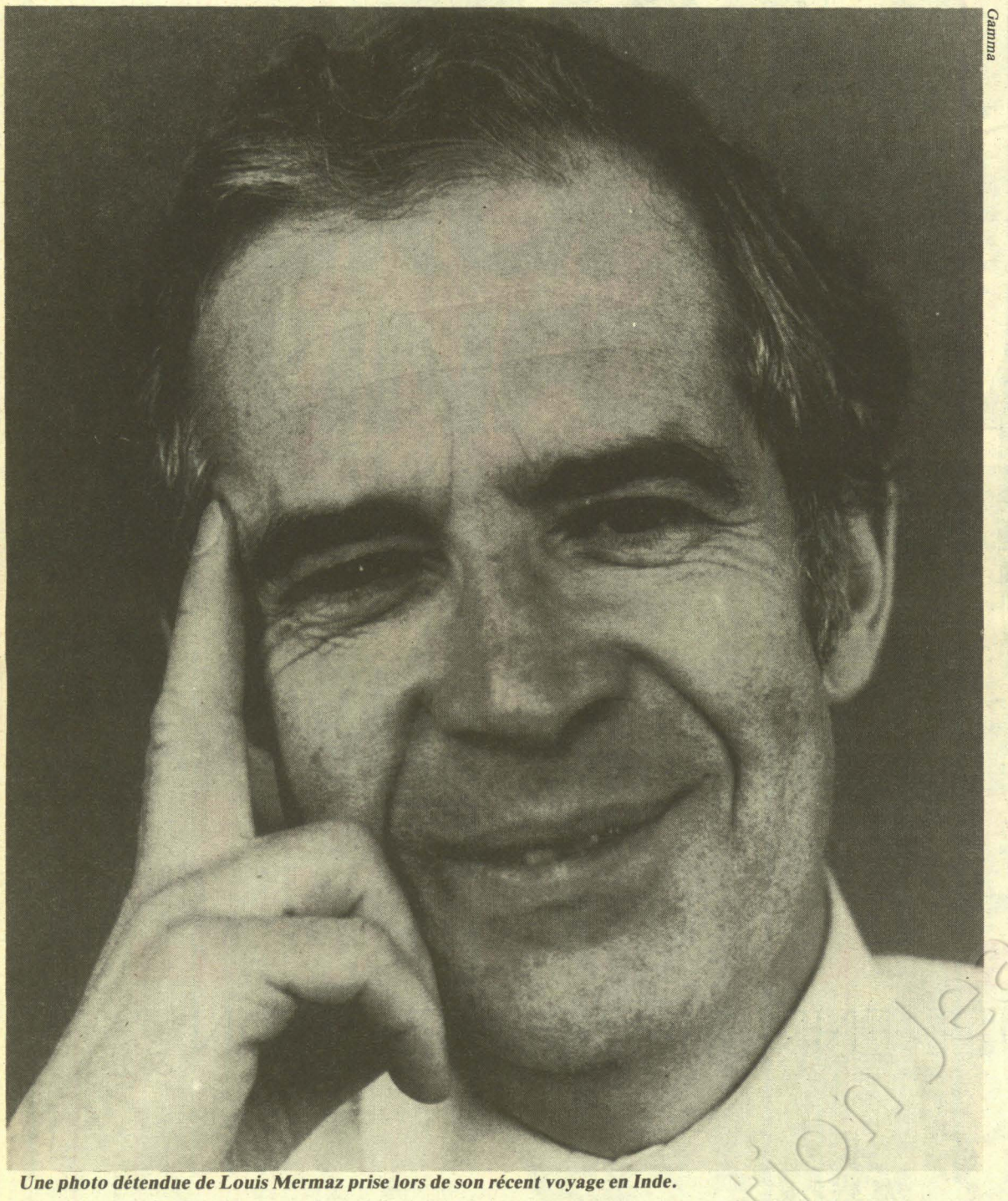

Gamma

Une photo détendue de Louis Mermaz prise lors de son récent voyage en Inde.

currence, liberté d'entreprise. M. Peyrefitte écrit le 9 janvier 1984 dans « le Figaro » : « Faire jouer les lois de la concurrence, c'est la seule loi qui permettra à la France d'affronter l'avenir. La liberté des prix en est le pivot..., et à cette liberté sont, peu ou prou, liées toutes les autres. Car la liberté est indivisible. » Il ne s'agit pas dans mon esprit d'ironiser sur la liberté d'entreprise qui est un bien pour l'économie, mais de faire remarquer qu'aujourd'hui la droite confisque impudemment l'idée de liberté. Par toute une série de manipulations, d'orchestrations, elle accrédite à travers ses journaux, ses colloques, ses déclarations, de façon obsessionnelle l'idée que la gauche réduirait les libertés. Mais ne confond-elle pas la défense des libertés avec le maintien de ses privilèges ?

Il y a là un fabuleux détournement de la réalité. Mais à force de répéter que nous menaçons la liberté de la presse, la liberté de l'enseignement, plus globalement la liberté des gens, elle finit par faire des dupes.

Les clubs de droite fleurissent ces temps-ci. A l'instar du club de l'Horloge, où se retrouvent, avec beaucoup d'autres, des responsables de l'U.d.f. et du R.p.r., ils feignent de voir dans la revendication de l'égalité un risque de nivellement pour la société. Ils se groupent dans la défense de l'ordre établi avec la même morgue que leurs prédécesseurs des XVIIIe et XIXe siècles. Qu'y a-t-il de nouveau sous le soleil depuis les remontrances du Parlement de Paris à l'encontre de l'Edit de Turgot en 1776, où l'on pouvait lire : « Si l'état des personnes n'était pas distingué, il n'y aurait que désordre, confusion..., il faut, par nécessité, que les uns commandent et que les autres obéissent » ? A la fin du XIXe siècle, Leroy-Beaulieu répondait en écho : « Ce n'est que l'action des individus d'élite, servant de noyau à des petits groupements libres, qui parvient à expérimenter le progrès et graduellement l'impose... à l'inertie de la foule. » A chaque grande mutation de la société, les privilégiés développent leurs idéologies inégalitaires qui au nom des hériarchies héréditaires tentent de s'opposer aux changements.

Quant à la fraternité, les immigrés sont aujourd'hui transformés en boucs émissaires de la société. Il leur est reproché d'accaparer pensions, prestations sociales, allocations chômage. Sur fond de xénophobie et de racisme, les mauvais sentiments qui se manifestent ici et là à l'heure de la crise sont repris et amplifiés par d'autres théoriciens qui évoquent les périls futurs. De ce point de vue, l'extrême droite a fait largement école.

Arguments d'hier et d'avant-hier

Dans cette recherche de boucs émissaires, les accents xénophobes d'aujourd'hui reprennent mot pour mot, à l'encontre des Maghrébins, les arguments d'avant-hier à propos des Italiens ou d'hier à propos des Polonais. On pouvait déjà lire en 1896 dans le journal « la Patrie » : « Ils arrivent telles des sauterelles du Piémont, de la Lombardo-Vénétie, des Romagnes, de la Napolitaine, voire de la Sicile. Ils sont sales, tristes, loqueteux, tribus entières émigrant vers le Nord..., demeurant étrangers au peuple qui les accueille..., travaillant à prix réduit, jouant tour à tour de l'accordéon et du couteau. La nation hospitalière entre toutes est devenue enragée... Est-ce jalousie des autochtones pour des envahisseurs qui avilissent la main-d'œuvre ? (...) Il y a surtout le sentiment qu'on se trouve devant des éléments dangereux. » A cette époque, les ouvriers employés dans le service des égoûts étaient de nationalité italienne et l'on dénonçait « les enragés de la misère et du fanatisme ».

La fraternité des républicains du XIXe siècle a triomphé de tous les obstacles. Pourquoi la nôtre serait-elle défaite ? Liberté, Egalité, Fraternité, le combat n'est pas près de s'éteindre. Le consensus que certains croyaient définitivement scellé se fendille sous les coups de la crise et de la peur. A nous de faire vivre ces valeurs. Non pas en les défendant passivement, mais en allant de l'avant, avec courage et détermination.

Si la gauche veut rassembler les siens et rassembler au-delà de ses propres troupes, elle doit revendiquer ses propres valeurs. La liberté, l'égalité, la fraternité, la solidarité sont des idées qu'elle a toujours défendues et qui sont universelles. Depuis des siècles elles se sont affinées à travers le christianisme, la Réforme, l'ère des Lumières, la grande Révolution et les manifestations de la pensée humaniste. Le socialisme démocratique est aujourd'hui un humanisme. C'est pourquoi il s'adresse à tous les hommes et à tous les peuples sans distinction. La résurgence de prétendues valeurs élitistes fondées sur l'atavisme, sur de prétendues supériorités de caste, représente un danger pour la société. Elles sont réactionnaires et dangereuses. Elles sont le produit de la crise. Il y a des individus en France qui s'insurgent littéralement contre l'idée que la liberté, l'égalité, valeurs admises depuis longtemps et surtout depuis deux cents ans en Europe occidentale, puissent connaître de nouveaux champs d'application. Et comme ce sont des valeurs admises, officielles, inscrites dans la Constitution et au fronton des mairies, ils s'imaginent les opposer à ceux qui en sont les meilleurs défenseurs. Il est trop tard pour dire sans ambages que la liberté est dangereuse, que l'égalité est nocive. Alors confondant libertés et privilèges, ils accusent la gauche de menacer les libertés lorsqu'elle cherche à leur donner le moyen d'exister pleinement.

André Siegfried, dans son « Tableau des partis en France », a écrit très justement « admettre l'esprit de 89, voilà entre la gauche et la droite la démarcation essentielle ».

Aussi les socialistes ne peuvent-ils accepter qu'on oppose socialisme et République. Comment M. Peyrefitte peut-il écrire dans « le Figaro » du 16 janvier 1984 : « Conséquence involontaire d'une doctrine collectiviste... on est en train de faucher le champ des libertés qui poussait dru dans notre vieille terre de peuple franc » ? Et l'historien Pierre Chaunu de dénoncer dans le même journal le 29 novembre 1983 « le processus totalitaire » !

Mais d'autres vont encore plus loin dans l'escalade, tel M. Bernard Pons, secrétaire général du R.p.r. qui, évoquant certains incidents de la campagne électorale à Sarcelles et à Antony, déclare le 16 octobre 1983 devant le Club de la presse d'Europe 1 : « Le fascisme et le socialisme autoritaires ont en commun un même culte de l'Etat. Pour eux, l'Etat passe avant tout. Il passe avant les individus. Et c'est la raison pour laquelle je me suis permis de dénoncer ce que j'ai appelé le fascisme rouge. »

Cette négation de l'éthique socialiste est scandaleuse. Toute la pensée socialiste, de Jean Jaurès à Léon Blum et à François Mitterrand, s'inspire de l'idéal républicain et démocratique. Dès 1893, dans une lettre à Bernard Lavergne, Jean Jaurès donnait cette description du socialisme : « (Il) sera passionnément républicain, jamais nous ne séparerons les questions économiques des questions politiques, la justice sociale de la liberté, le socialisme de la République. »

Les socialistes, tous les socialistes depuis cent ans, n'ont cessé de répéter ces formules merveilleuses et chaque fois qu'ils ont eu la responsabilité du pouvoir, la liberté et la justice ont progressé à grands pas. « Liberté, liberté chérie... » a toujours été leur cri de ralliement, le cri le plus pur et le plus authentique monté du fond de leur cœur.

Le combat culturel que nous devons mener contre les faux procès et contre les campagnes de désinformation qui se multiplient est un combat global. Il ne s'agit pas seulement de défendre les trois valeurs fondatrices de 1789 et de 1848. Il faut aussi faire la preuve de notre volonté d'aller de l'avant, de servir le progrès. Il faut aussi avoir le courage, à l'heure où la politique est dénigrée, de faire l'éloge de la politique.

Substituer le combat des anciens et des modernes à l'opposition gauche-droite qui serait soudain dépassée me semble parfaitement absurde dans la France contemporaine. Le club de l'Horloge reprend à son compte « la vieille thèse de Durkheim selon laquelle le socialisme était le cri de douleur des masses paysannes déracinées au siècle dernier » (« Contrepoint », n° 44-45). Les masses, anonymes et innombrables, seraient condamnées à n'exprimer qu'une force abrupte et aveugle. Incapables de construire leur avenir, elles s'accrocheraient à la défense du passé. Cela, M. Peyrefitte l'exprime en termes voisins à propos des mutations : « A chaque crise qu'elles entraînaient, la gauche a cédé à la tentation de leur faire obstacle, comme les canuts de Lyon au siècle dernier... la révolte des mineurs de Decazeville, celle des métallos d'Hennebont, ou de Lorraine » (« le Figaro » du 6 février 1984). Quelles autres perspectives offrait aux canuts la Monarchie de juillet sinon la fusillade des courées de Lyon ? Tout au long du XIXe siècle, la classe ouvrière a prouvé que la machine pouvait être instrument d'aliénation, mais aussi de libération. Le progrès technique diminue la peine des hommes, mais il n'est pas reçu de la même façon dans une société conservatrice ou dans une société de progrès.

Un solide fond de mépris

Il est particulièrement malvenu de reprocher aux socialistes d'être passéistes, alors qu'ils conduisent le pays sur la voie de la transformation. Le président de la République et le gouvernement mènent une politique cohérente qui engage la France dans la troisième révolution industrielle, alors que les conservateurs avaient si mal préparé notre pays à cette échéance et laissé la contrainte extérieure passer à son cou un véritable nœud coulant.

Quant à l'argument qui ferait de l'électorat populaire un bloc passif et archaïque, il n'est ni original ni nouveau. La composition sociologique de l'électorat respectif de François Mitterrand et de Valéry Giscard d'Estaing au soir du 26 avril et du 10 mai 1981 apporte déjà une réfutation. Les jeunes, la classe ouvrière, les salariés, les cadres ont beaucoup plus voté pour la gauche que pour le candidat sortant. Celui-ci par contre a recueilli davantage de suffrages chez les personnes âgées, dans le secteur tertiaire traditionnel, parmi les professions libérales. Ces théories mi-anthropologiques, mi-sociologiques dénotent un solide fond de mépris pour les humbles. Elles sont la reprise des arguments pseudo-scientifiques du XIXe siècle. On croirait lire « l'Essai sur l'inégalité des races humaines » de Gobineau : « J'approuverais donc, expliquait-il, tant d'efforts généreux vainement dépensés pour instruire nos populations rurales, si je n'étais convaincu qu'il y a au fond de leur nonchalance apparente un sentiment invinciblement hostile à notre civilisation », ou encore Leroy-Beaulieu qui exprimait, en termes plus crus et plus directs, ce que nos idéologues suggèrent : « La masse sociale, en tout temps, a été opposée au progrès : elle s'y montre toujours obstinément réfractaire, elle est rivée à ses habitudes et sa paresse d'esprit écarte toute innovation. »

On comprend dans ces conditions que nos thuriféraires dénoncent la vétusté du projet de la gauche face au libéralisme d'Adam Smith qui cacherait une verdeur insoupçonnée. Au début de janvier 1984, « Magazine-Hebdo » prend le relais et écrit : « Le socialisme a échoué partout dans le monde, parce qu'il constitue une réponse inadaptée aux problèmes des sociétés contemporaines... le bréviaire et les lorgnons de Marx, d'Engels et de Jaurès à l'ère de l'informatique. » La droite radote en fait...

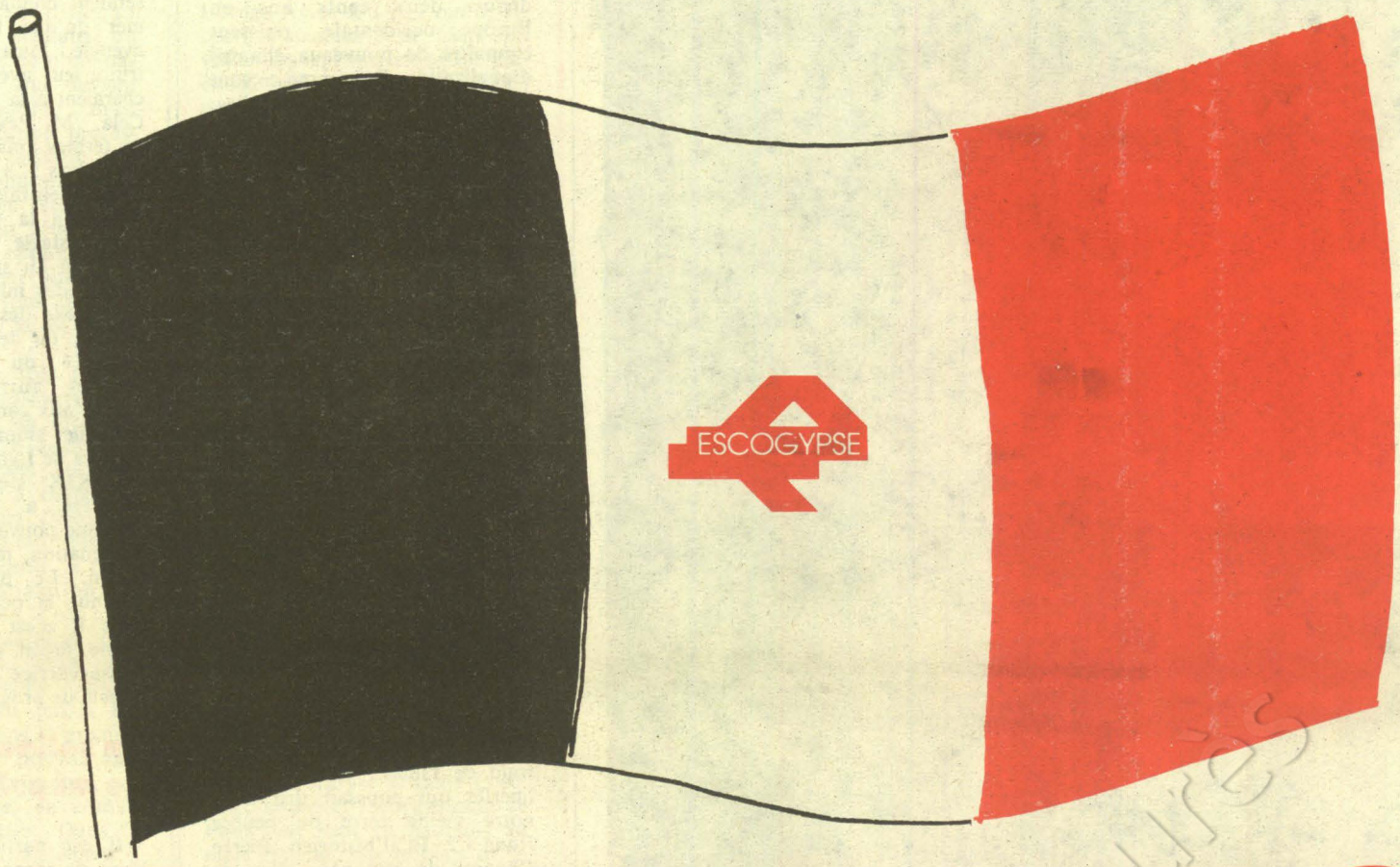

ESCOGYPSE

PLAQUES DE PLATRE ENROBÉES DE CARTON

Enfin, une Plaque de Plâtre Française sur le Marché Français...

Produite par la seule société de fabrication à **capitaux 100% Français**
dans une des usines les plus modernes d'Europe, sur les bords de l'Escaut.

et à des prix... Plus que compétitifs !

Plaques fabriquées selon les spécifications de la norme NFP 72302 - Norme DIN 18180
Classification au feu M1

Pour connaître le nom du négociant habilité le plus proche de chez vous
Téléphonez-nous au (27) 46.47.39

Vous ne le regretterez pas !

7H00-8H30. EUROPE 1 REVEILLE L'INFORMATION



7H00-8H30 : tous les matins, EUROPE 1 réveille l'information. Pendant 90 minutes, journalistes et chroniqueurs se relaient pour vous faire vivre en direct, sur le vif, le grand match de l'actualité. De bon matin, une information totale pour satisfaire votre curiosité, haute en couleurs pour raviver vos opinions, musclée et pleine de rythme pour garder vos idées en forme.

Chaque jour, des grands rendez-vous :
7H00 : le journal de Jérôme GODEFROY
7H15 : le dossier de Guy THOMAS
7H30 : le Grand Journal dirigé par Stéphane PAOLI et Jean-François RABILLOUD
7H50 : la chronique de Frédéric GRENDEL
7H55 : la chronique de Jean BOISSONNAT

et à 8H00, l'autre journal avec Philippe GILDAS et l'invité du jour.

Alors, pour bien comprendre, pour mieux juger, réveillez-vous tous les matins en EUROPE 1, la radio qui réveille l'information.

Vivez en EUROPE 1

Collection Jean-Jaurès

Politique internationale

PAR CARLOS FERRARI-LOPEZ

TCHAD
Le double rôle des forces françaises

La mort accidentelle de neuf militaires français près d'Oum Chalouba, les explications successives fournies sur la nature de cet accident et le grave incident qui s'est produit autour du ministre de la Défense, mardi, lors des obsèques à Toulouse ont recréé un certain climat passionnel — exploité par une partie de l'opposition — à propos de la présence militaire française au Tchad. On ne peut pourtant pas parler véritablement d'une dégradation de la situation militaire dans ce pays. Même si certains signes peuvent laisser présager une évolution inquiétante dans l'avenir. Une commission d'enquête a été envoyée à N'Djamena pour recueillir des informations sur place. Le ministre de la Défense, Charles Hernu, a expliqué à nouveau le sens et les buts de la présence française au Tchad. « Si nous sommes au Tchad, c'est à la demande du gouvernement légal de ce pays. Nous contenons l'armée de l'envahisseur. L'opération Manta est une action positive, vigilante et de paix. » Au ministère de la Défense à Paris, on signale qu'« un accident dramatique ne met pas en cause l'opération Manta ». En réalité, les forces françaises ont au Tchad un double rôle. D'une part, elles veillent sur la « ligne rouge », à la hauteur du 16e parallèle et, d'autre part, elles développent une mission de coopération avec les forces gouvernementales. Le rôle « politique et dissuasif » des soldats français constitue l'axe principal de cette mission.

Une menace de déstabilisation du Sud tchadien est toujours possible, et les fidèles du président Hissène Habré craignent l'action des commandos qui pourraient ouvrir des « poches de résistance » aux autorités de N'Djamena.

L'absence d'une solution politique au conflit qui déchire le Tchad depuis quinze ans place à nouveau toutes les forces en présence devant l'éventualité d'une escalade militaire. La présence libyenne au Nord entraîne aussi des problèmes pour les responsables militaires du G.u.n.t. (sous le commandement de Goukouni Oueddeï). En effet, il y a quelques jours, certains observateurs ont fait état d'incidents survenus dans la région du Nord opposant des soldats du G.u.n.t. et des hommes de l'armée libyenne.

LIBAN
A la recherche d'un « corridor »

En attendant l'issue du sommet syro-libanais qui a lieu à Damas, la situation militaire reste stationnaire. Les bombardements entre les deux secteurs de Beyrouth continuent. Bombardements très meurtriers ; en effet, durant la dernière fin de semaine, on dénombra 13 morts et plus de 50 blessés. Et aussi bombardements aveugles, puisqu'on ne sait plus très bien « contre qui » on tire. La population civile fait les frais de cet acharnement.

A Beyrouth-Ouest, un geste spectaculaire du chef de la milice Amal a permis à la 6e Brigade de l'armée libanaise et à la gendarmerie de prendre en charge la sécurité de ce secteur de la ville. Ainsi, avec l'accord du P.s.p., dirigé par Walid Joumblatt et avec le consentement des chefs sunnites, les miliciens en armes ont dû quitter les rues du secteur. L'autorité de Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, sort sans conteste renforcée de cette épreuve. Rétablir l'ordre, même précaire et assurer la sécurité des habitants de Beyrouth-Ouest constituaient un défi très important pour les vainqueurs de février dernier.

Aux Etats-Unis, le président Reagan n'a pas encore digéré son échec au Liban. Il a trouvé dans le Congrès, un bouc émissaire facile et qui lui permet, en passant, d'attaquer l'opposition démocrate. Selon le président américain, l'attitude du Congrès aurait « stimulé les terroristes » qui ont pu ainsi continuer leurs attaques contre les « marines »... Avec ses déclarations, Reagan ne vise pas seulement à rejeter sur d'autres la responsabilité d'un échec diplomatique et essaie aussi de mettre les représentants en porte à faux au moment même où ils doivent décider des crédits pour l'Amérique centrale.

La rencontre entre le président syrien et son homologue libanais doit déboucher sur une trêve à Beyrouth. C'est du moins l'avis d'un bon nombre des conseillers d'Amine Gemayel. Un plan de désengagement des forces a été conclu entre tous les belligérants, mais il reste sans application en attendant un cessez-le-feu effectif. Ce plan doit permettre d'établir un « corridor » pour séparer les milices adverses. Des officiers réservistes de l'armée libanaise et des policiers d'active occuperont cette zone. Le plan prévoit aussi la présence de quelques dizaines d'obversateurs français. Il y a actuellement quarante « casques blancs » à Beyrouth et si les hostilités cessent, ce nombre pourrait être augmenté. Les « casques blancs » français étaient arrivés fin mars pendant le retrait du contingent français.

GUINEE
Salutaire coup d'Etat, pour une fois !

Un coup d'Etat longuement préparé. C'est la première impression laissée par le coup de force qui vient de bouleverser la scène politique à Conakry. Depuis trois ans, les officiers se préparaient à prendre le pouvoir ; une semaine après la disparition de Sékou Touré, un groupe de militaires tranche dans une situation trouble où les prétendants à la succession du dictateur n'arrivaient pas à se mettre d'accord. Rapidement, le Comité militaire de redressement national obtint l'appui de ses pairs et l'armée guinéenne put prendre les centres névralgiques du pays sans effusion de sang. Ce qui, après des années de dictature féroce, mérite d'être signalé.

La libération de centaines de prisonniers politiques plongea la population dans une grande joie. Les rapports des organisations humanitaires avaient prévenu le monde des exactions commises par le régime de Sekou Touré ; l'ouverture du camp Boiro où deux cent cinquante personnes étaient arrêtées a permis de confirmer, hélas, l'horreur du système créé par le « guide suprême ».

Un certain nombre d'officiers de l'armée aujourd'hui au pouvoir ont été formés ou ont pu suivre des stages en U.r.s.s. Mais certains militaires, ballottés au gré des changements successifs de la politique étrangère du dictateur, ont aussi suivi des cours dans des pays européens dont la France. Ce coup d'Etat à Conakry montre une fois de plus le poids des forces armées dans la vie de plusieurs nations africaines. Après la décolonisation, un grand nombre de coups de force ont été menés par des militaires avec des réussites diverses. Depuis 1974, un recensement sommaire nous permet de comptabiliser une bonne trentaine de coups d'Etat en Afrique. Ce continent apparaît ainsi comme le champ privilégié de la montée en force d'une certaine forme de militarisme. S'approprier l'appareil d'Etat devient le but ultime de la corporation militaire. Les bureaucraties corrompues de certains Etats africains ne sont pas un rempart solide face à la vague prétorienne. En Guinée, la mort de Sekou Touré laissait un grand vide politique, les clans et les « fonctionnaires » d'un pays plongé dans la faillite économique n'ont pas vu venir la relève militaire.

Les premières mesures annoncées par le Comité militaire visent à « remettre de l'ordre dans l'économie » ; la Guinée déjà très perméable au capital financier international doit assainir sa situation avant de faire appel aux bailleurs de fonds. Il n'envisage pas de mettre en question les accords signés il y a quelque temps par le dictateur avec les Etats-Unis. La coopération économique doit se réaliser « avec l'Est et avec l'Ouest », affirment les nouvelles autorités. Mais dans l'immédiat les mesures les plus spectaculaires touchent le domaine des libertés publiques. Rétablissement de la liberté de la presse et des libertés syndicales.

Le nouveau départ promis aux Guinéens et les assurances de « tolérance et pluralisme politique » sont peut-être aujourd'hui les thèmes qu'on retient le mieux dans les rues de Conakry.

A la question, inévitable, de savoir quand les militaires retourneront à leurs casernes, les chefs de la rébellion répondent évasivement : « Il nous faut conserver le pouvoir pour faire disparaître les fléaux du racisme, du sectarisme et du régionalisme. » Bref, ce n'est pas pour tout de suite ! Les membres du Comité militaire, de jeunes officiers sans passé politique pour la plupart, ont manifesté leur souhait d'éviter toute vengeance. Les anciens dirigeants, qui n'ont pas pu prendre la fuite ou se réfugier loin de la capitale, sont « gardés en lieu sûr » où ils attendent le début des procès. Les charges retenues contre eux concernent « les fautes économiques et administratives » commises pendant les dernières années.

La Guinée avec ses 5 200 000 habitants possède un sous-sol très riche en minerais. La bauxite et l'alumine fournissent plus de 80 % des recettes d'exportation du pays. D'autre part, les mines de fer et de diamants, les réserves d'or, d'uranium et de pétrole sont des atouts encore inexploités mais qui éveillent la convoitise des puissances. Par contre, la production agricole, en chute libre depuis une dizaine d'années, est devenue un lourd boulet pour la balance commerciale.

Un exode massif, plus de deux millions de personnes, constitue une autre caractéristique de ce pays. Les exilés en France ou dans les pays limitrophes à la Guinée attendent les premiers gestes concrets du nouveau gouvernement.

La libération des prisonniers et l'assurance de ce que « nul ne sera plus jamais inquiété en Guinée pour ses idées » sont sans doute des bons signes pour l'avenir.

URUGUAY
Des artistes avec les emprisonnés politiques

Coincé entre deux géants, le Brésil au nord, à l'ouest l'Argentine, l'Uruguay — Vaqueiras del Mar en ancienne appellation — est un pays miniature au climat tempéré et à vastes prairies occupées par ses millions de bovins. A l'occasion, on veut voir en lui la « Suisse » de l'Amérique latine. Une Helvétie donc, mais casquée et bottée, un peuple dans les fers d'une dictature coiffée par un militaire retiré, Gregorio Alvarez (le père de sa femme est vice-président de la secte Moon, appelée là-bas la « Causa », propriétaire de « Ultimas Noticias », principal quotidien du pays et de la Banque de Crédit).

La libération du mathématicien Massera, celle plus récente du général Seregni (ce dernier après huit ans de geôle) devraient-elles faire illusion ? Il reste un millier, au bas mot, de prisonniers politiques, et l'on évalue le nombre des disparus à cent cinquante. En comparaison avec la répression planifiée à grande échelle par les généraux argentins, ce bilan provisoire peut paraître « mince ». Toutefois, il est lourd lui aussi puisque, de 1972 à 1984, soixante mille personnes ont été jetées dans les casernes et presque toujours torturées (pour un pays de trois millions d'habitants).

Afin de venir en aide aux incarcérés et à leurs familles, un comité agit, animé par Mme Teresa Gomez, élargi il y a peu de Punta del Rieles, prison de femmes de Montevideo. Ce comité s'active, qui sollicite la solidarité des artistes. Ceux-ci, aux yeux desquels la liberté et l'émancipation sont les premiers des biens de ce monde, répondent une fois encore à cet appel.

Une exposition de deux cents pièces, collectées parmi eux, surtout en Europe, est installée à la Maison des sciences de l'homme (*), après avoir été présentée en Italie. Frank Oswald, arrêté à l'âge de 22 ans par l'armée, et ayant croupi pendant cinq ans, en dépit de sa double nationalité française et uruguayenne, dans une cellule de Libertad, en est la cheville ouvrière.

Là-bas, il a connu et apprécié le courage du pianiste argentin Miguel Angel Estrella. Sa libération survenue, Frank Oswald s'est occupé très vite de ceux et celles pourrissant encore dans la pierre. Résultat, un ensemble de peintures, dont le fruit des ventes est rétrocédé à leurs proches.

Le travail d'artistes latino-américains est, bien sûr, majoritaire dans cet ample panorama, qui offre la chance de voir des œuvres signées Torres-Garcia, le plus célèbre peintre d'origine uruguayenne, mais aussi celles d'artistes vivants, Gamarra, Tapies, Novoa, Matta, Soto, Portecarrero, Saura, Netto, Bolivar. Comme quoi, exilés ou non, des artistes tressent, à leur façon, une précieuse chaîne d'entraide. C'est là manière de lutter aussi puisqu'ils se placent au côté de l'intelligence et de la démocratie.

La peinture n'est pas, on se doute, un champ clos, où l'artiste se placerait frileusement en retrait du monde. Elle est un regard et aussi un espace, en soi. Par leur truchement, des gens désintéressés s'adressent indirectement à leurs contemporains, faute desquels elle végéterait, au reste, dans la nuit et la solitude. Grâce à des « agitateurs » connus et inconnus (au sens d'agités qui, au cœur de l'incertain, brisent le silence) une cause humaine, c'est-à-dire urgente, n'est pas absente de nos préoccupations.

LUCIEN CURZI

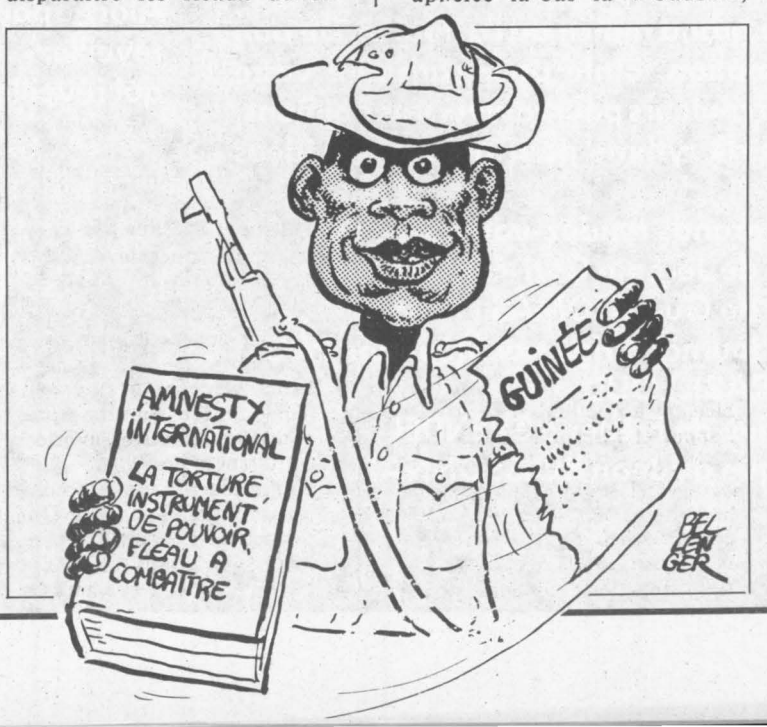

(*) *Cette exposition a pu être réalisée avec l'appui et sous le patronage du ministère de la Culture, ainsi qu'avec l'aide de Cultura et Radio Latina, du Comité catholique contre la faim et pour le développement, de France/Amérique latine, de l'Espace latino-américain et du Club pour les droits socialistes de l'homme.*

Après Gênes, Stockholm, Malmö et Goteberg (Suède), Bruxelles, Amsterdam, Madrid et Paris, cet ensemble sera présenté à Helsinki, Pise et Rome.

« Por la Amnistia », 54, boulevard Raspail. Chaque jour, de 12 h à 20 h. Du 2 au 21 avril.

ZIMBABWE: TRAQUÉ PAR PRETORIA ET COUVÉ... PAR MOSCOU

A.f.p.



Image de la dramatique disette qui sévit dans certains secteurs du Zimbabwe.



Robert Mugabe, Premier ministre.



Syema

François Mitterrand, recevant Robert Mugabe .



Gamma

Joshua N'Khomo, leader du Zapu.

Pays jeune, l'ancienne Rhodésie qui a choisi sous la houlette de Robert Mugabe un socialisme pragmatique et démocratique n'est pas à l'abri d'une radicalisation souhaitée par l'Afrique du Sud et rêvée par le camp soviétique

PAR GUY VADEPIED★

1980. La Rhodésie du Sud prend le nom du Zimbabwe, symbole de l'ancien royaume d'Afrique australe, dont les ruines à 100 km d'Harare sont les vestiges ainsi que le symbole et la marque de la grandeur passée.

Dix-neuf ans de lutte de libération. Il aura fallu du temps et d'innombrables sacrifices (1) pour que la majorité noire vienne à bout du redoutable régime de Rhodésie du Sud dont Ian Smith fut le dernier et le plus illustre des dirigeants. Il n'est pas inutile de rappeler les quelques principes de son gouvernement malheureusement toujours en vigueur chez son voisin, l'Afrique du Sud. Elle est devenue colonie de la couronne en 1923 ; le système censitaire rhodésien prive les Noirs représentant 95 % de la population de la possibilité de s'exprimer et d'être représentés ; les terres sont partagées en « deux parties égales » puisqu'il existe deux communautés raciales... (5 % des Blancs possèdent donc 50 % des terres). Bref, les principes de discrimination raciale sont solidement installés : « Tant que l'indigène n'a pas encore avancé sur le chemin de la civilisation, il vaut mieux que les possibilités de contacts entre les deux races soient réduites », rappelait le rapport concernant les peuples habitant la Rhodésie d'un dénommé Carter en 1925.

Dix-neuf années de guerre

La guérilla se prépare véritablement à l'action en 1961 avec l'appui et l'hospitalité des pays voisins comme la Tanzanie, la Zambie et le Mozambique. La lutte armée débute en 1975. Cela après l'échec de la conférence de Victoria Falls... et la libération des deux leaders noirs, Robert Mugabe et Joshua N'Khomo. Ils ont passé chacun dix ans en prison ; le premier, Robert Mugabe, a entrepris des études juridiques, économiques, a acquis de multiples diplômes grâce aux cours que sa femme, refugiée à Londres, recopiait à la main et lui envoyait chaque jour dans sa prison. Il est aujourd'hui Premier ministre.

L'un et l'autre reprennent la direction des opérations de guérillas. La Zanu, dirigée par Mugabe et principalement soutenue par la Chine, la Corée du Nord, la Yougoslavie ; la Zapu de N'Khomo est appuyée par l'U.r.s.s.

Cinq années d'une guerre de libération meurtrière et sans merci viennent à bout du régime de Ian Smith. Après de multiples tentatives avortées, la conférence des chefs de gouvernement à Lusaka sous l'impulsion du Royaume-Uni va permettre d'entamer les véritables négociations et mettre un terme aux 19 années de conflits. Lord Carrington préside la conférence ; Mugabe, N'Khomo, Muzorewa (2), Ian Smith, se retrouvent autour d'une table ; cette fois, ils arriveront à un accord.

Irréductibles ennemis d'hier

Mugabe, N'Khomo, Ian Smith, nous les avons retrouvés à Harare au Parlement où depuis quatre ans, ils participent à la vie de l'Assemblée au Zimbabwe avec les 100 autres députés. Les élections législatives ont eu lieu en mars 1980, et c'est ainsi que sur 100 membres siègent 57 députés Zanu de Mugabe, 20 Zapu de N'Khomo, 3 Unc Muzorewa, 8 Front républicain de Ian Smith (les 20 députés du Front républicain sont aujourd'hui réduits à 8, les autres ayant préféré quitter le parti de Ian Smith et siéger comme indépendants).

Mugabe, Ian Smith et N'Khomo sont donc toujours là, et N'Khomo en particulier, après s'être exilé volontairement quelques mois en Angleterre sans que l'on sache s'il était véritablement menacé ou s'il a réalisé une opération de « relations publiques »... dont il semble avoir le secret.

Mgr Muzorewa, lui, est en prison accusé de relations compremettantes avec l'Afrique du Sud et d'être associé aux troubles de la dissidence dans la Matabeleland.

Nous avions effectué un premier voyage en janvier 1982 avec la Commission des Affaires étrangères ; et, deux ans après l'indépendance, nous avons été impressionnés par les débats et la sérénité qui régnaient entre ceux qui furent autrefois d'irréductibles ennemis. Aujourd'hui, les débats continuent. Ils n'ont pas perdu

(suite en page 12)

★ *député de l'Oise, président du groupe d'Amitié France-Zimbabwe.*

LA TORTURE ORDINAIRE

Le dernier rapport d'Amnesty International est un abominable tour du monde de la torture pratiquée dans 98 pays, comme mode de gouvernement

PAR PAUL LEDUC

« LA torture est généralement l'un des rouages d'une machine contrôlée par l'Etat et destinée à éliminer la dissidence. Dans les électrodes ou la seringue du tortionnaire, c'est le pouvoir et la responsabilité de l'Etat qui se manifestent... La pratique de la torture est, le plus souvent, partie intégrante de la stratégie de sécurité des autorités. » Ainsi dans le remarquable et terrifiant rapport que vient de publier Amnesty International sur la torture (Ed. du Seuil, collection « Points »), cette pratique barbare fort répandue aujourd'hui apparaît-elle comme une véritable institution.

Abominable mais indispensable, le tour du monde que propose le rapport fait état de tortures pratiquées dans 98 pays du monde. Encore Amnesty International ne prétend-elle pas à l'exhaustivité, l'organisation manifestant de grandes exigences qui l'amènent à ne jamais faire état d'informations non vérifiées. Un sérieux qui l'honore, mais conduit à penser que la réalité dépasse en horreur le cauchemar dépeint dans ce document. Aucun continent n'est épargné. Amérique latine, Europe, U.r.s.s., Afrique, Moyen-Orient et Asie sont le théâtre des mêmes scènes de cauchemars, à quelques variantes près. Seule une minorité de démocraties reste à l'abri.

La torture est donc devenue un mode de gouvernement pour une majorité de pays qui foulent au pied une multitude de textes, déclarations, conventions, chartes, codes, règles et principes internationaux adoptés, signés et ratifiés par la plupart des Etats. Mais ceux qui y recourent tentent généralement de la cacher. Faute d'y parvenir, ils avancent maladroitement des « explications ». Se maintenant souvent au pouvoir par la terreur et contre la volonté de leur opinion publique, les régimes qui pratiquent la torture sur une grande échelle présentent, lorsqu'ils y sont contraints, un argument moral. « Nous sommes confrontés à des terroristes, prétendent-ils, et la police ou l'armée doivent absolument obtenir des renseignements de ceux qu'elles arrêtent pour démanteler leurs organisations et épargner ainsi des vies humaines. » Censé justifier le pire, ce type d'argument « utilitaire » fut employé pendant la guerre d'Algérie. Mais on ne saurait perdre de vue que là où les libertés politiques n'existent pas, là où les droits élémentaires sont niés, le recours à la violence trouve une légitimité qu'il n'a pas dans un régime démocratique. Le terrorisme de l'Eta au Pays basque espagnol ne peut escompter la même sympathie selon qu'on l'aborde sous Franco ou sous Felipe Gonzalez.

Face à « l'argument moral » avec lequel certains prétendent légitimer la torture, Amnesty International fait observer que bien des victimes de cette méthode « n'ont aucune information confidentielle à révéler ». Ce n'est pas tout. « Une fois justifié et autorisé dans les limites restreintes du combat contre la violence politique, l'usage de la torture sera presque inévitablement étendu contre une partie de plus en plus large du corps politique... Plus les utilisateurs de méthodes illégales font confiance à la torture, moins ils sont susceptibles de recourir à d'autres méthodes d'interrogatoire et moins ils sont aptes à évaluer objectivement l'efficacité de la torture. »

S'entendre : sur une définition

Et on en revient à la torture comme institution. Par-delà les informations que le pouvoir tente d'extorquer par la force à ses opposants, il s'agit de dissuader les adversaires potentiels de passer à l'action. « Ainsi, au Guatemala, lit-on dans le rapport, au début des années 80, les opérations anti-insurrectionnelles consistaient à terroriser les populations rurales visées pour les empêcher d'apporter leur soutien aux guérilleros. Des villageois torturés étaient exposés agonisants à la vue de leurs parents et de leurs voisins, à qui il était interdit de leur porter secours. » Et les journaux étaient encouragés à publier des photos de ces scènes horribles, « sous le prétexte déclaré d'aider les familles à rechercher leurs parents disparus ».

Les diverses nations peuvent-elles s'entendre sur une définition de la torture ? Inutile de chercher, c'est chose faite depuis l'adoption, à l'unanimité, par l'Onu, le 9 décembre 1975, d'une déclaration contre la torture. En voici la définition :

« 1 - Aux fins de la présente déclaration, le terme torture désigne tout acte par lequel une douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou mentales, sont délibérément infligées à une personne par des agents de la fonction publique ou à leur instigation, aux fins notamment d'obtenir d'elle ou d'un tiers des renseignements ou des aveux, de la punir d'un acte qu'elle a commis ou qu'elle est soupçonnée d'avoir commis, ou de l'intimider ou d'intimider d'autres personnes. Le terme ne s'étend pas à la douleur ou aux souffrances résultant uniquement de sanctions légitimes... dans une mesure compatible avec l'ensemble des règles minimales pour le traitement des détenus. »

« 2 - La torture constitue une forme aggravée ou délibérée de peines ou de traitements cruels, inhumains ou dégradants. »

Rappelons au passage qu'Amnesty International a toujours pris position contre la peine de mort et mené de nombreuses campagnes en faveur de son abolition. L'intérêt de la définition ainsi rapportée de la torture est de n'avoir pas omis les souffrances mentales. Les bourreaux modernes font en effet appel aux raffinements de la psychologie pour achever de martyriser leurs proies. Par ailleurs, le recours massif à la psychiatrie pour neutraliser les dissidents soviétiques continue de heurter à bon droit tous les défenseurs des droits de l'homme. A ce sujet, le rapport souligne que des médecins apportent dans de nombreux pays un scandaleux concours aux tortionnaires. Leur rôle : « s'assurer que les victimes pourront survivre à de nouvelles tortures et qu'elles ne « s'échapperont » pas dans l'inconscience ou dans la mort ».

Les enfants aussi !

En 1975, à Tokyo, l'Association médicale mondiale a interdit aux médecins « d'assister, de participer ou d'admettre les actes de torture ou autre forme de traitement cruel ». La même année, le Conseil international des infirmières a adopté une résolution dans le même esprit. Et, en 1977, au cours du VIe Congrès de l'Association mondiale de psychiatrie, « l'utilisation abusive de traitements psychiatriques à des fins politiques » a été dénoncée.

Pour faire souffrir et humi-

(suite de la page 11)

de leur vigueur, mais il n'est guère possible de parler de sérénité. Rien ne va plus entre la Zanu, parti du Premier ministre et dominée par les Shona (où s'opposent les partisans du socialisme démocratique et les léninistes...), et la Zapu de N'Khomo essentiellement composée de Matabélés, ethnie minoritaire dans le pays. Son idéologie est moins affirmée, mais la Zapu domine la représentation politique de Bulawayo, deuxième ville du pays et probablement première ville industrielle du Zimbabwe.

Rien ne va plus, mais les choses ont-elles jamais été ? Bien des querelles les divisent depuis toujours, et les compagnons d'armes n'ont jamais renoncé à se disputer le pouvoir. Cela n'empêche pas N'Khomo, imposant, royal, le sourire en coin, de déjeuner auprès du ministre de la Justice, Zanu proche de Mugabe. Cela ne les empêche pas au cours du repas d'aborder la question de la réforme constitutionnelle. Le parti du Premier ministre reproche aux partisans de N'Khomo un manque de solidarité dans la lutte contre la dissidence (appelée aujourd'hui officiellement ainsi dans le « Herald » progouvernemental). Pourtant, si ceux-ci ne protestent pas vigoureusement contre la dissidence, ils s'en désolidarisent très clairement.

Les membres de la Zapu dénoncent surtout — et comment ne pas le comprendre — la répression qui s'est abattue sur les bandes armées du Matabeleland et qui ne s'est malheureusement pas bornée en l'absence du Premier ministre, l'année dernière, à la seule répression des félons, mais a connu probablement des débordements qui ont causé la mort des victimes innocentes (une enquête est en cours pour en déterminer le bilan et les responsabilités).

Plusieurs heures d'entretien avec la délégation des parlementaires, de la Zanu de la Zapu, des Indépendants, du Front patriotique, et dans une liberté de langage totale, nous ont permis de mesurer l'intransigeance et la crainte des minoritaires. Tous pourtant chez les députés noirs veulent encore croire à la réconciliation et condamnent nommément l'ennemi : l'Afrique du Sud.

Le grand déstabilisateur

L'Afrique du Sud est donc le grand voisin qui supporte difficilement l'idée que le jeune Etat du Zimbabwe puisse réussir, pas plus d'ailleurs probablement qu'il ne souhaite sa ruine. Trop d'échanges ou de liens financiers sont encore en cause. Alors, là comme ailleurs, en Afrique australe, le régime de Pretoria a juré, comme Ian



Troupeau appartenant à des fermes d'Etat.





Réunion de fermiers blancs.

Ferme communale.

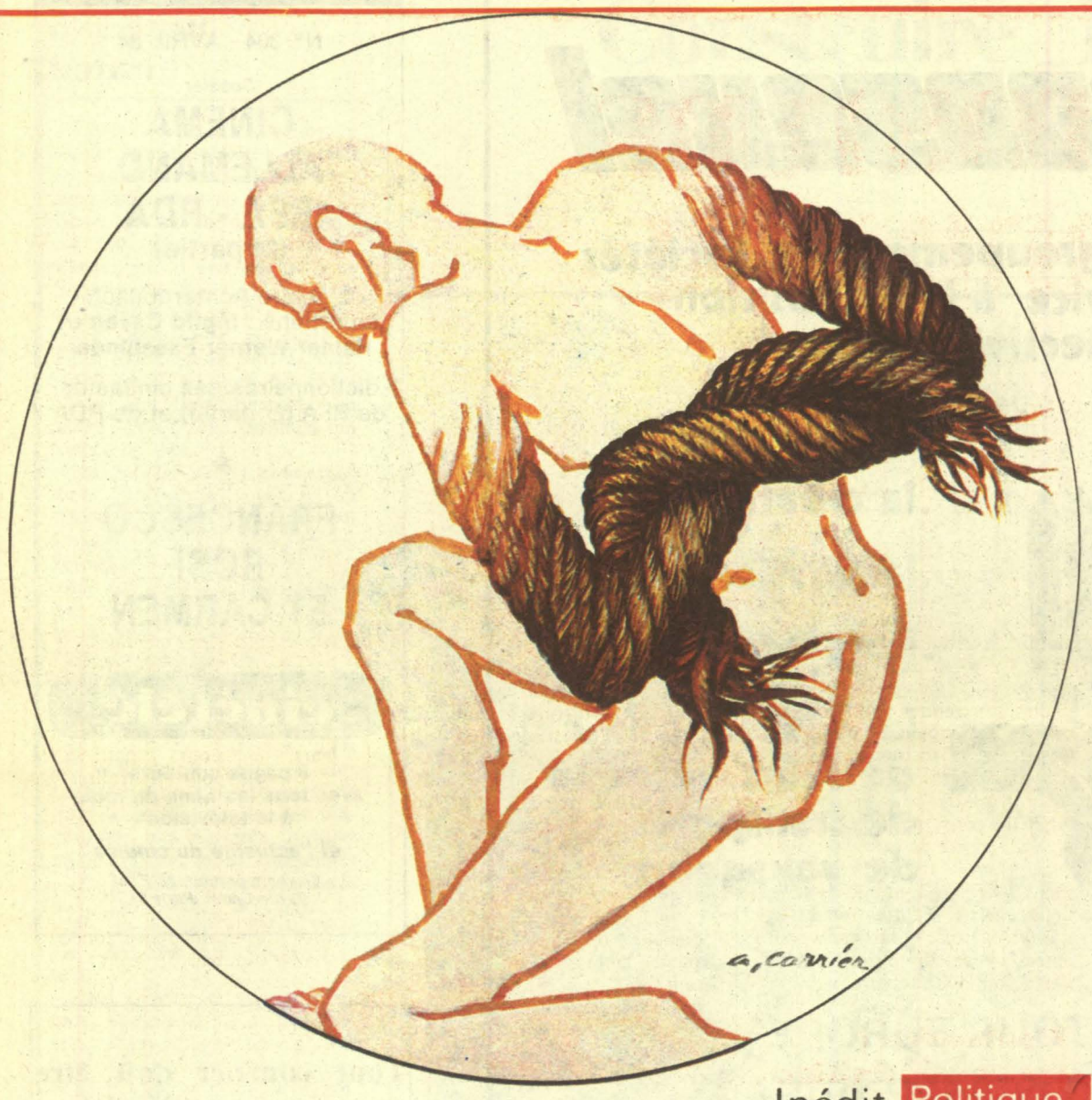

Inédit Politique

Dessin de la couverture du rapport d'Amnesty International, publié aux éditions du Seuil.

lier, les bourreaux recourent à des méthodes variées, quasi illimitées. La falanga (parfois appelée falaka) consiste à frapper à coups de bâton sur la plante des pieds du supplicié. Au Guatemala, on enfile une cagoule en chambre à air sur la tête du prisonnier puis on la remplit de chaux vive. Le recours à l'électricité, notamment sur les parties sexuelles, est une constante. Dans certains pays (Salvador, Iran), on torture les enfants devant leurs parents. « Les femmes, dit le rapport, sont particulièrement exposées au risque de traitements avilissants entre les mains de leurs tortionnaires masculins. »

Comment un citoyen apparemment normal peut-il, à la suite d'un coup d'Etat militaire, se transformer en bourreau ? Sans doute existe-t-il chez certains des prédispositions sadiques. Cela ne saurait tout expliquer. L'expérience tristement célèbre des colonels grecs a permis de mieux cerner le processus. Le recrutement des futurs tortionnaires s'opérait parmi de jeunes soldats issus de familles modestes, notoirement anticommunistes. Ces recrues étaient ensuite assujetties à un entraînement spécial et à un conditionnement psychologique : ils devaient donner et endurer des coups, s'humilier, se prosterner devant leurs chefs et leur prêter serment d'allégeance, etc. A l'issue d'une deuxième sélection, ils étaient intégrés à la police militaire. Ils bénéficiaient alors de certains privilèges : voiture, rang de sous-officier, primes, loisirs, affectation dans une grande ville. On ne les amenait ensuite à torturer que progressivement. Ceux qui rechignaient étaient ridiculisés, frappés et menacés de perdre leurs privilèges. Toute une propagande visait à les conforter dans le sentiment qu'ils jouaient un rôle de premier plan dans la protection de l'Etat contre « la subversion ».

Informer d'abord et toujours

Ce scénario efficace, maintes fois répété, passe aussi par une mise entre parenthèses des lois. Des législations d'exception sont imposées par les régimes qui pratiquent la torture. Tout est fait pour étendre le secret sur l'action de la police, de l'armée ou des groupements paramilitaires chargés de se salir les mains. Les prisonniers sont maintenus au secret, les droits de la défense et l'indépendance des magistrats sont bafoués.



L'ayatollah Khomeyni, vu par Daullé.

Peut-on faire quelque chose pour s'opposer à ce déferlement de souffrances ? La première nécessité, explique Amnesty International, est d'informer. Et très vite, car la torture suit de près l'arrestation. « Informer, c'est lever un voile ; cela est une clé parfois suffisante pour éviter des souffrances à un individu ou pour amener un Etat à abandonner cette pratique. » Les exemples irlandais et brésiliens sont là pour en témoigner. De nombreuses organisations, nationales ou internationales, gouvernementales ou non, consacrent courageusement leurs forces à travers le monde à informer sur les tortures dont elles ont connaissance. Et à faire pression, directement ou non, sur les régimes en cause pour que cela cesse. Bien des hommes, par exemple en U.r.s.s., en Iran, en Afrique du Sud, au Chili, etc. ont payé cette action dénonciatrice de leur liberté sinon de leur vie.

C'est pourquoi Amnesty International propose d'adopter, sur le modèle de la Convention contre le génocide adoptée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, une Convention contre la torture. Cette Convention comporterait quatre points. D'abord, il faudra empêcher que des gouvernements maintiennent, comme « légaux », des châtiments universellement proscrits. Il conviendra ensuite de prévoir « l'universalité de juridiction pour les tortionnaires présumés ». Autrement dit : aucun refuge pour les bourreaux qui devront pouvoir être jugés partout où ils seraient arrêtés. Par ailleurs, les victimes auront un droit à réparation et indemnisation, et leurs déclarations extorquées sous la torture ne pourront en aucun cas constituer une preuve. Il faudra enfin mettre en place un organisme spécial habilité à recevoir les plaintes et à enquêter.

« Mettre fin à la torture c'est possible, estime Amnesty International. Le contexte juridique international permet son abolition.... La grande absente est la volonté politique des gouvernements d'y mettre un terme. C'est aussi simple et aussi difficile que cela. »

Smith l'avait fait, de durer « au moins mille ans », et l'on n'est pas fâché de souffler sur le feu juste assez pour compromettre la solidité d'un régime jeune et freiner le développement d'un pays dont les atouts sont importants. Il pourrait jouer dans la décennie qui tient un rôle moteur considérable dans le développement des pays de la Sadec (3) et modifier le rapport des forces de l'Afrique du Sud.

Car il n'est pas vrai d'affirmer que l'insécurité et la répression règnent partout dans l'ancienne Rhodésie. Seule, une partie du pays au sud de Bulawayo connaît des difficultés, et les camps de dissidents se seraient organisés sur les frontières du Botswana. Pourtant ailleurs, y compris à Bulawayo, l'activité continue normalement et si les difficultés économiques existent en particulier dans les usines textiles, les groupes que nous avons visités — Dunlop, Seko (constructeur de locomotives électriques qui utilise d'ailleurs le matériel de Thomson), N'Wauden à Harare, de même que le complexe de la centrale thermique de N'Wamkee dont la première tranche est en partie confiée à Alsthom C.g.e., donnent l'image d'un pays dont l'industrie est probablement la plus développée de tous ceux d'Afrique, hormis précisément l'Afrique du Sud. Et si la récolte de maïs — 2 millions de tonnes en 1981 — n'atteint cette année que 300 000 tonnes, cela n'est pas dû à l'insécurité, à la fuite des Blancs, mais à la sécheresse tragique qui, depuis trois années consécutives, compromet gravement l'équilibre alimentaire de tout le pays largement exportateur en 1981.

Trois formes d'agriculture...

Il faut souligner, à mon sens, la politique intelligente et le discernement dont le gouvernement fait preuve. Beaucoup de fermiers blancs se sont expatriés. Aujourd'hui, ceux qui restent continuent d'exploiter les fermes commerciales dont certaines atteignent 10 000 hectares, elles produisent 60 % des ressources agricoles du pays, et nous avons pu constater en visitant l'une d'entre elles qu'elles sont encore florissantes.

Le développement d'un second secteur de fermes communales appartenant aux paysans noirs n'est pas destiné à demeurer un vœu pieux. Ce secteur représente aujourd'hui 40 % de la production, et si l'on en juge par l'aspect des faubourgs de Bulawayo, la politique ainsi conduite fixe la population dans le pays et évite une émigration vers les villes avec les conséquences désastreuses que l'on connaît dans d'autres pays du tiers monde. Surtout, elle doit contribuer à l'autosuffisance alimentaire.

Le troisième secteur, celui des coopératives ou grandes fermes d'Etat, est, lui, composé des terres achetées aux Blancs émigrés ou de nouvelles terres à irriguer en particulier dans le sud-est du pays, la région au nord de Fort Victoria, décrite par le ministre de l'Agriculture, M. Norman, comme un futur grenier à grains du Zimbabwe. Cette région, en effet, dispose d'une possibilité d'irrigation naturelle importante et de terres fertiles.

Aux secteurs agricoles et industriels s'ajoutent des richesses minières importantes : nickel, or (11e producteur), mais aussi le cuivre, l'amiante, la bauxite, le chrome.

Ces quelques raisons incitent peut-être à plus d'indulgence et d'espoir vis-à-vis de ce pays d'où nous revenons. Tout est possible probablement, le socialisme pragmatique, démocratique, conséquence de la politique du Premier ministre qui se veut réconciliatrice depuis deux ans. Une radicalisation n'est pas inévitable. Nous avons affirmé notre confiance en un « véritable non-alignement », mais un glissement vers les pays du camp soviétique est perceptible à travers la presse ; les accords de coopération passés avec les partis communistes de Roumanie et de Bulgarie entrouvrent une porte à l'influence de l'U.r.s.s.

« Au cours de la lutte de libération, qui nous a aidés militairement, économiquement, les pays occidentaux ? »

« Quelle fut l'attitude du gouvernement en France pendant la période des sanctions à la Rhodésie ? Il a vendu des hélicoptères à Ian Smith, et ceux-ci participèrent à la répression contre nous. »

Ce discours que nous a tenu un des responsables démontre l'amertume que peuvent ressentir encore certains dirigeants du Zimbabwe d'aujourd'hui. Et pourtant, depuis 1981, le gouvernement de gauche a tenu à renouer des relations étroites avec ce pays d'Afrique australe. S'y sont rendus la Commission des Affaires étrangères, le ministre de la Coopération, aujourd'hui le groupe français d'amitié parlementaire France-Zimbabwe. Le Premier ministre Mugabe est venu à Paris et a été reçu par François Mitterrand. Les temps ont donc bien changé !

Hommage à la France

En nous recevant longuement, Mugabe a démontré le prix qu'il attache aux relations entre nos pays. Il a réaffirmé sa volonté de continuer la politique de réconciliation de tous les habitants de son pays et l'accent qu'il y a mis ne permettait pas d'en douter. Il a rendu hommage à la France pour son attitude dans la question namibienne. Longuement, il a fait part des craintes que lui inspire la politique de l'Afrique du Sud vis-à-vis du Zimbabwe et de tous les pays de la ligne de front. Les accords qui viennent d'être pris entre l'Angola, le Mozambique et l'Afrique du Sud peuvent susciter les craintes du Zimbabwe, le pays le plus riche, le plus dangereux pour son voisin partisan de l'apartheid.

C'est aussi cette crainte-là que le Premier ministre voulait exprimer : « Nous ne demandons que la paix pour poursuivre notre développement et améliorer le sort de tout le pays. »

Lome III suscite dans tous les pays de la Sadec un espoir : « Aidez-nous à développer davantage notre coopération même si je comprends bien que les liens qui vous unissent à l'Afrique francophone sont pour vous une priorité... »

Un appel qu'il faut entendre. ●

---

(1) *Le nombre des victimes est évalué ente 30 000 et 60 000.*

(2) *Muzorewa devint Premier ministre en 1979. Il avait signé les accords de Salisbury avec Smith et les trois mouvements modérés de l'opposition intérieure africaine (Stitholf et Chireau). Ces accords furent qualifiés « d'accord de la honte » par Mugabe et N'Komo.*

(3) *Sadec : union économique des pays de la Ligue de Zimbabwe, Tanzanie, Zambie, Mozambique, Boswana, Angola, LEshoto, Malawi, Swaziland.*

petites annonces

TARIFS

Trois lignes minimum, 28 signes par ligne, blancs compris.

	H.T.
Offres d'emploi	*30 F*
Demandes d'emploi	*20 F*
Immobilier	*25 F*
Divers	*25 F*

Ajouter 18,60 % de T.v.a.

OFFRES D'EMPLOI

Réf. 369. Urgent, municipalité de la région parisienne (80 000 habitants) recherche son responsable des études économiques (niveau attaché commercial). Il sera attaché hiérarchiquement au directeur de l'Aménagement et de l'Urbanisme et placé sous la responsabilité du maire ajoint délégué aux Affaires économiques et à l'Emploi.

Ce poste conviendrait à personne ayant formation économique (niveau licence) et connaissant bien l'économie d'entreprise et les questions d'urbanisme industriel.

S'adresser au journal qui transmettra.

Réf. 370. Organisme secteur social recherche secrétaire comptable.

Adresser curriculum vitae et prétentions au journal qui transmettra.

Réf. 371. URGENT. Commune de plus de 3 500 h. (union de la gauche), centre Auvergne, 15 km capitale régionale, recrute rédacteur mairie (connaissances droit public). Lettre manuscrite + C.V. + photo.

Ecrire au journal qui transmettra.

transexel

est un groupement de Sociétés de Service, à la disposition des collectivités pour :

.la création

.la gestion

.l'organisation

.le développement de leurs réseaux de transport de voyageurs.

TOUR EUROPE -
92080 PARIS
LA DEFENSE CEDEX 07
TEL : 778.16.60 TELEX : 610579

cinéma

N° 304 - AVRIL 84

Dossier

CINEMA ALLEMAND RFA - RDA
(2e partie)

L'affaire Achternbusch
entretiens : **Ingrid Caven** et **Rainer Werner Fassbinder**

dictionnaires des cinéastes de RFA (2e partie) et de RDA

•

FRANCESCO ROSI ET CARMEN

cinétélé

8 pages couleurs avec tous les films du mois à la télévision

et l'actualité du cinéma

En vente partout, 22 F, et 7, rue Cadet, Paris 9e

Tout courrier doit être envoyé à « l'Unité », service des petites annonces, 12, cité Malesherbes.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un des plus grands emprunteurs de France

CNT

Finance les investissements des Télécommunications

3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15 - Tél. : 538-52-27

Construire _ Bâtir _ Loger _ Habiter

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE



Rêve d'architecture pour « La vie est un roman », de Enki Bilal.

HALLES : ô le beau béton !

Visite de chantier dans le dernier trou des Halles, au pied de Saint-Eustache. Il fait toujours froid dans un chantier. A cause du béton qui dégorge son eau. Froid humide, odeur lourde. Ici, il fait encore plus froid, parce que nous sommes en souterrain et qu'il y a beaucoup, beaucoup de béton. « Lui, dont on dit tant de mal, alors qu'il permet de faire mieux que Saint-Eustache en pierre », dit Paul Chémetov, en toute simplicité.

Le chantier ne lui donne pas tort. L'entreprise a fait ici un effort tout particulier pour offrir une qualité de béton exceptionnelle, très blanc, très lisse, coulé sur place par des ouvriers très qualifiés : chez Bouygues, on les appelle, non sans coquetterie, des compagnons.

A programme considérable — 34 350 mètres carrés utiles de piscine, gymnase, équipements culturels, parkings, pour 400 millions de francs — correspond une architecture de travaux publics : colonnes titanesques, arcs-boutants, poutres gigantesques, pour supporter une surcharge de quatre tonnes au mètre carré, le poids du béton de surface et de la terre du jardin qui doit recouvrir le tout.

Paul Chémetov, à son habitude, assume ses choix. « L'ouvrage d'art reste la plus grande qualification du bâtiment. » Retour à la tradition rationaliste française, Chémetov cite volontiers Viollet-le-Duc, explique pourquoi il a décidé de privilégier la symétrie : « Pour permettre d'identifier les lieux, parce qu'il fallait créer un ordre dans le désordre général. »

Les architectes du souterrain n'ont pas pu travailler en collaboration avec ceux de la surface ni avec les ingénieurs qui ont prévu tout un fatras d'ouvrages, routes, escalators, ascenseurs, étais... C'est pourquoi une partie du plafond du gymnase sera plus bas. C'est pourquoi aussi seule la piscine bénéficiera d'un éclairage naturel, alors que le premier projet prévoyait le même « luxe » pour les rues intérieures. Afin de compenser l'encaissement, l'architecte a donné aux places et aux couloirs de la hauteur. Cela suffira-t-il à lutter contre la sensation d'enfermement, de poids, qui risque de rendre ces lieux invivables ? Réponse à la livraison des travaux, annoncée pour le 30 juin prochain.

Jean Prouvé

Il était né avec le siècle — 1901 — et il était homme de son siècle. Parce que son père et l'école de Nancy — Gallé était son parrain — lui avaient appris à ne jamais copier, il a été un des plus grands inventeurs de l'architecture moderne.

Jean Prouvé est mort. Les couronnes s'amoncellent, tressées par ceux qui l'ont aimé et reconnu, mais aussi, comme toujours dans ces cas-là, par tous ceux qui l'ignoraient de son vivant. Trop dérangeant, cet homme-là, avec ses enthousiasmes, ses naïvetés, sa volonté de faire. Il bataillait pour qu'architectes et ingénieurs parlent le même langage. Il disait : « Je construis, c'est tout. » Il a tout fait, du mobilier scolaire aux maisons préfabriquées, de la carrosserie automobile au fameux mur-rideau dont il a été l'inventeur. C'était un homme chaleureux, un remarquable professeur, un militant de la construction sociale qui se désolait de ce que ces trente dernières années avaient bâti. Les lois du marché et du profit vite fait l'avaient réduit à n'être qu'un initiateur. Quel dommage !

Jean Prouvé. « L'Idée constructive. » Dominique Clayssen. Ed. Dunod.

Les villes meurent aussi

Et Beyrouth ? Elle, dont on croit avoir tout vu, tant les reportages se sont répétés au fil d'événements bégayants, toujours obus, bombes, mitrailles. Sophie Ristelhueber montre Beyrouth. Des photos blanches, comme les murs sous le soleil. Photos crues, figées, qui jurent avec toutes les autres, celles où on voyait courir les hommes, pleurer les femmes, jouer les enfants. Ici, tout est vide, muet. « Y avait une ville et y'a plus rien », chante Nougaro.

Ville éventrée, ville ramenée à son enchevêtrement de bétons et de ferrailles, essence même de l'architecture moderne. Les images sont trop belles, ont critiqué certains. Trop léchées ? L'esthétisme crée une distance, indispensable pour vider nos réactions de tout sentimentalisme. C'est l'horreur, simple et nue ; l'horreur de la guerre, concentrée dans cette inacceptable nature morte, la ville où plus rien ne bouge.

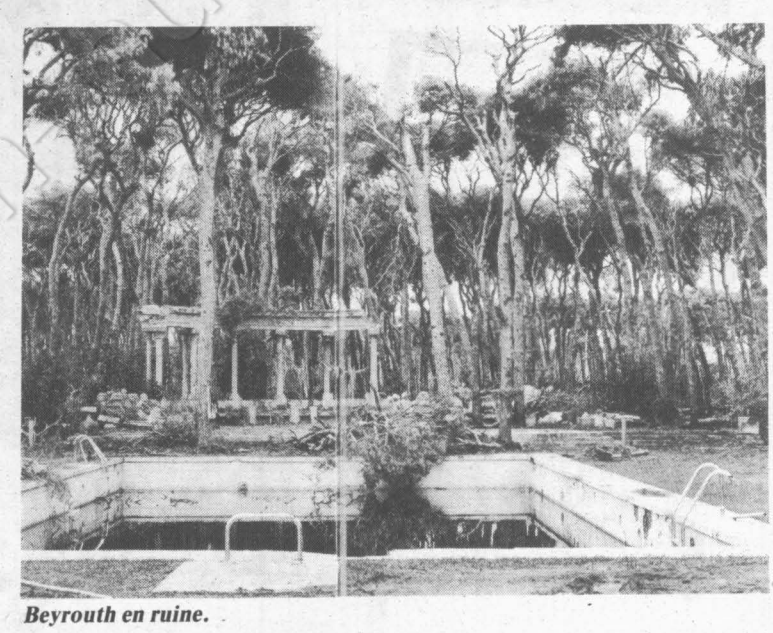

Beyrouth en ruine.

Une exposition, à l'I.f.a. (16, rue de Tournon. Paris VIe, jusqu'au 14 avril). Un livre : Ed. Fernand Hazan.

PERMIS DE CONSTRUIRE
Le droit d'être jugé pour les élus

Depuis le 2 avril, la décentralisation des permis de construire est effective. Ce qui signifie ? Dorénavant, les maires assument seuls la responsabilité de ce qui se construit sur leur commune. A deux conditions : que la commune soit dotée d'un plan d'occupation des sols (P.o.s.) approuvé, et que les services de la municipalité soient capables de délivrer les permis de construire.

Pour l'instant, à peine plus de 6 200 communes possèdent ce P.o.s., ce qui, malgré tout, représente environ 40 % des permis de construire et 60 % des logements. Le mouvement ne peut que s'amplifier, d'autant plus que les premières mesures de décentralisation ont encouragé les collectivités à s'engager dans cette planification indispensable. A moyen terme, donc, la totalité de la France urbaine et une bonne partie de la France rurale devraient être concernées par l'extension des pouvoirs des élus locaux.

Pour réussir cette étape, l'administration n'a pas ménagé sa peine. Des centaines de réunions d'information, de lettres, de brochures... Il fallait bien que les élus soient pleinement au courant de leurs nouvelles compétences et du rôle que l'Etat peut jouer pour les aider à les exercer.

Car, en fait, bien peu nombreuses sont les communes capables de jouir aujourd'hui de la totalité de leurs pouvoirs. Par manque de moyens ou de compétences. Elles continueront donc dans la grande majorité des cas à déléguer leur pouvoir d'instruire les dossiers soit à des établissements publics, soit à la Direction départementale de l'équipement (D.d.e.).

Ce qui ne veut pas dire que beaucoup de choses ne changent pas. D'abord dans les relations entre les élus et l'administration. Les D.d.e. ne sont plus imposées mais choisies. Leur compétence est donc reconnue, elles acquièrent une légitimité qui leur manquait. Et se retrouvent dans la situation d'une agence qui va devoir affronter la concurrence et qui aura affaire à des collectivités de plus en plus exigeantes.

Auront-elles les moyens de répondre à ces demandes ? C'est un des enjeux de la décentralisation. Le budget leur accorde cette année des crédits supplémentaires qui devraient être renforcés en 1985, mais cela ne suffira pas. Les D.d.e. vont donc devoir sous-traiter en direction du milieu professionnel, bureaux d'études, urbanistes, architectes, géomètres. Ce qui, tout compte fait, ne peut qu'être profitable à tout le monde.

Surtout, la nouvelle procédure, en responsabilisant les élus, devrait entraîner à plus long terme une transformation positive de l'urbanisme. Plus moyen de prétendre : « Ce n'est pas ma faute, ils m'ont imposé ça. » Les élus pourront clairement être jugés sur ce qu'ils auront bâti. En sortant de la confusion des compétences, l'urbanisme a enfin des chances de devenir cet enjeu politique qu'il n'a pour l'instant jamais pu être pleinement. Les démarches des usagers ont été également simplifiées, dans chaque mairie, un guichet unique recueillera les dossiers. Et le citoyen se rapproche de la décision. Enfin, la décentralisation l'atteint.

EXPOSITIONS
Avatars de l'architecture

Images et imaginaires d'architecture en Europe au XIXe et XXe siècle : tout un programme et rien d'étonnant à cela, beaucoup de belles images. Pourtant, c'est curieux, il manque quelque chose à cette exposition. Mais quoi ?

Pas un genre artistique, tous les modes de représentation graphique y sont, de la peinture à la B.d. en passant par la photographie. Même si la publicité est étrangement absente.

Pas un moment de l'histoire de l'art non plus. Ils sont tous là, les classiques et les pompiers, l'art nouveau et le futurisme, le folklore et le rationalisme... Un panorama presque exhaustif, même s'il écarte les tendances les plus récentes.

Alors quoi ? Peut-être, au-delà du foisonnement des œuvres, le propos de l'exposition est-il un peu ténu, un peu trop simpliste. Une fois de plus, on vous raconte comment, de 1826 à 1984, la boucle est en train de se boucler avec le retour à une architecture « savante », boulimique de colonnades symboles de sa mémoire retrouvée après la grande coupure, au début du siècle, quand le mouvement moderne et sa froide « table rase » prônaient dépouillement et amnésie.

Le dessin, pour la génération d'après-1968, après le meurtre du père, est devenu prétexte à retrouvailles avec les grands ancêtres. Il a retrouvé les raffinements, les « trucs ». Il n'a plus peur du kitsch. Il n'a, semble-t-il, plus d'interdit.

Et voici reposées quelques éternelles questions. Celle de la modernité, d'abord, de sa nécessité, mais aussi des métamorphoses qu'elle peut subir. Celle de l'utopie, aussi. Le débat entre apparence et réalité, la quête de la ville idéale, le rêve de lévitation de la matière, tous les mythes et les démons courent à travers les salles de Beaubourg. Et parlent de cette difficulté d'être, pour l'architecture, à la fois éminemment représentative d'une société, regardée, jugée par d'autres, mais rêvée par un créateur en recherche.

De ce statut infernal, l'architecture ne sort pas toujours gagnante. Parfois prétexte visuel, parfois décor, élément de mise en scène. Souvent méconnue, ignorée, elle a bien du mal à prouver qu'elle est faite pour les hommes, ce qui, pourtant, devrait être évident. Elle passe par tous les stades : trompe-l'œil, transparence, luxe, étrangeté, marchandise... Elle s'habille et se déshabille, sans sens apparent. Et le regard du visiteur se perd dans ce dédale.

Si bien que l'exposition ne réussit qu'imparfaitement à atteindre son objectif avoué : démocratiser le langage de l'architecture pour permettre aux citoyens d'exercer une critique sur la qualité de leur environnement. L'architecture reste un des plus importants domaines de la vie en société qui échappe à tout véritable contrôle social, le seul domaine culturel où le public ne jouit d'aucune liberté de choix.

Montrer des dessins, ces « outils de formation du regard », comme l'écrit Alain Sarfati dans le catalogue de l'exposition, c'était une bonne idée. Mais qui trop embrasse mal étreint. Peut-on à la fois parler d'architecture et de regard sur l'architecture à un public qui ne connaît pas grand-chose ni à l'un ni à l'autre de ces thèmes ? Pour y parvenir, il aurait fallu plus de rigueur, de sélection.

N'empêche, c'est une bien belle exposition. Un régal. Et tant pis si on n'y comprend pas grand-chose, après tout !

Jusqu'au 28 mai au Centre Georges-Pompidou. Le catalogue est superbe, plus accessible pour les images, très riche dans ses textes.

Un débat le 25 avril à Beaubourg (18 h) sur l'architecture et la ville dans le cinéma.

TEMOINS DE "L'AGIT-PROP" CLERICALE...

Au moment où les "vraies valeurs" font des ravages il n'est pas inutile d'aller voir une exposition insolite : 1814-1914, un siècle d'imagerie de piété. A travers ces milliers d'images naïves, débiles, charmantes ou carrément grotesques, on peut suivre l'évolution des mentalités religieuses dans le cadre d'une irréversible déchristianisation

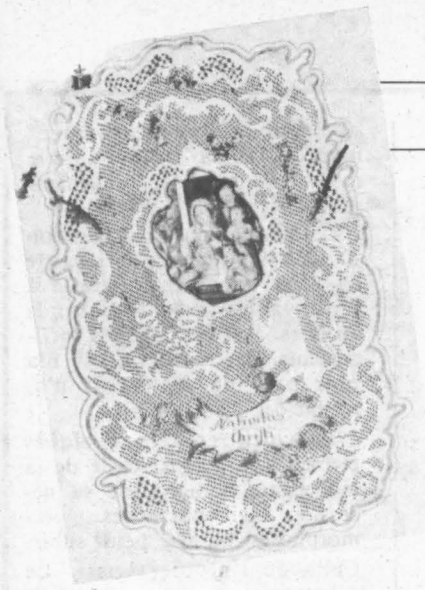









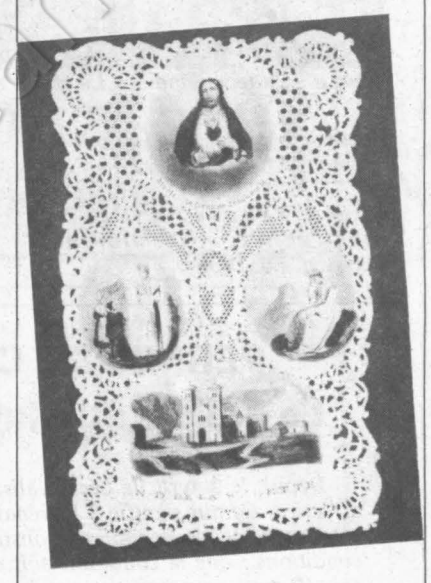

PAR CARINE LENFANT

«MON Dieu, Bien-Aimé de mon cœur

Quel bonheur, je vous possède

Tous mes désirs se trouvent satisfaits », murmure une communiante, en pâmoison devant le Christ.

Editée en 1852, cette image pieuse risque de faire frémir plus d'un théologien. Mais au siècle dernier, les petites filles étaient invitées à devenir « les chastes épouses du Divin Amant », d'où une certaine ambiguïté érotique...

« On trouve volontiers les images saint-sulpiciennes mièvres, elles ne sont jamais innocentes. Pour être efficace et graver sans effort ni fatigue le catéchisme dans la mémoire des enfants, on cherche à émouvoir la sensibilité », confie Catherine Rosenbaum, l'organisatrice de « 1814-1914 : un siècle d'imagerie de piété ».

Dans cette exposition, présentée au musée-galerie de la Seita à partir du 18 avril, Catherine Rosenbaum a suivi un fil chronologique : « J'ai voulu montrer que l'évolution du produit ne fait que refléter l'évolution des mentalités religieuses », précise cette ancienne normalienne, agrégée d'histoire.

La production iconographique de la Restauration à la Première Guerre mondiale est illustrée par 3 600 petites images et près de 600 planches, prêtées par la Bibliothèque nationale et la Bibliothèque dominicaine du Saulchoir.

En 1979, la jeune femme a été chargée par la B.n. de répertorier des séries non classées : 20 000 images et 9 000 planches, de 10 à 60 unités chacune, étaient conservées, souvent en vrac, depuis la fin de la Révolution, au département des Estampes et de la Photographie. Les gravures étant soumises au dépôt légal, les conservateurs avaient rapidement été débordés par le flot des entrées !

Une fois ce travail de bénédictin achevé, Catherine Rosenbaum a comparé la collection avec celle détenue par le Saulchoir : 70 000 pièces allant de l'estampe à l'image relique, et aux « pieux herbiers », en passant par les canivets, peintures sur parchemin dont les dentelles sont découpées au canif.

L'imagerie de piété est en effet contemporaine de l'imprimerie. Gravées sur bois ou sur métal, les premières images sont apparues au XVe siècle. Imprimées au recto, elles étaient destinées à être accrochées au mur. Moins onéreuses qu'un crucifix, elles étaient censées conjurer les maladies. Chacun choisissait donc son saint préféré, un peu par superstition.

D'autres « images de protection » étaient collées dans le couvercle des coffrets renfermant de l'or ou des objets précieux. Cela devait inciter les éventuels voleurs à renoncer à leur mauvaise action.

Au XVIIIe siècle, un mouvement spirituel intense se dessine. On assiste à la naissance de plusieurs sociétés ecclésiastiques. La Compagnie de Jésus édite des petites manuels de pédagogie de piété, abondamment illustrés d'images emblématiques. Quelques graveurs travaillent aussi pour les couvents.

Lyrisme de convention

Des cantiques spirituels, avec indication d'airs à la mode, apparaissent au XVIIIe. Au XIXe siècle, ces mêmes cantiques seront plaqués sur certains chants révolutionnaires. De façon que le peuple puisse mémoriser plus aisément les « bonnes » paroles...

Les imagiers de la rue Saint-Jacques, à Paris, faisaient aussi bien de la mode, de la caricature que de la religion. Ils proposaient des représentations « traditionnelles » de la Vierge ou du Christ, des épisodes de leur vie commémorés par la liturgie (Annonciation, Nativité, Circoncision) ou des sujets mystiques.

Lyrisme de convention, texte souvent indigent, mais facture très soignée, cette imagerie populaire postrévolutionnaire disparaît bientôt, pour céder la place à une véritable industrie. Après la monarchie de Juillet, certains éditeurs se regroupent dans le quartier Saint-Sulpice, et se spécialisent dans la bondieuserie. Ils vont vendre des images, mais aussi des objets de piété, des scapulaires notamment, petits morceaux d'étoffe bénis que l'on porte autour du cou.

Leur clientèle attitrée ? Les enfants des catéchismes. Car le clergé a retrouvé son emprise. Dès 1825, il a relevé la tête. En 1840, les congrégations connaissent un grand succès grâce à Lacordaire et à son mémoire « pour le rétablissement en France de l'ordre des frères prêcheurs ». Les religieux dirigent à nouveau les collèges.

Si les adultes mécréants paraissent irrémédiablement perdus aux yeux des autorités ecclésiastiques, les enfants peuvent encore être sauvés, il s'agit donc de les christianiser.

Offertes à l'occasion d'un pèlerinage, d'une prise d'habit, d'une profession de foi, les images structurent l'imaginaire des jeunes fidèles.

« L'imagerie nouvelle va devenir de l'illustration de catéchisme », explique Catherine Rosenbaum. Dans un souci très réel de pragmatisme, les éducateurs du Second Empire — avec Mgr Dupanloup à leur tête — n'hésitent pas à inventer une vie fictive de l'Enfant Jésus. Vie édifiante qui donne l'exemple à suivre... L'esprit évangélique se confond bientôt avec un infantilisme sucré.

Sous la Troisième République, l'Eglise perd son monopole. L'école passe aux mains des laïcs. On voit alors se développer sur les images une mentalité d'assiégé. Les gens paraissent abriter leur foi derrière des blasons, des étendards, des boucliers.

« Toute une iconographie belliqueuse s'échange dans le cercle des initiés. Après la chute de Napoléon III, le grand clivage s'opère entre cléricaux et anticléricaux. Aussi les parents qui font faire leur première communion à leurs enfants se soucient moins du contenu religieux de l'image proprement dite, que de son caractère sacré. On y fait des citations d'hommes d'Eglise ou de saints, sans s'inquiéter de vérifier que la phrase se trouve vraiment dans les œuvres complètes. »

Le marché s'effilochant, la concurrence jouant sévèrement entre eux, les imagiers vont flatter le goût du public, son amour immodéré pour le « kitsch » et le sirupeux.

« Bien que les thèmes iconographiques soient souvent variés, ils sont tous animés par une même idée : une conception ambiguë de la pureté, constate le père Albaric, directeur de la Bibliothèque du Saulchoir. Le pur, c'est l'enfant : nativités, petits Jésus ; c'est la virginité : Vierges Marie, religieux, religieuses et prêtres ; c'est l'être asexué : les anges, les Sacrés-Cœurs aux visages fins dont la barbe bouclée renforce l'attirance... C'est le mouton : celui de la crèche ou le bon pasteur ; c'est la fleur : le lys ; l'oiseau : la colombe. Dans cet ordre de pureté, tout devient alors permis : la nudité du Christ en croix, les Pietás, les premiers communiants langoureux appuyés sur la poitrine du Seigneur ou embrassés par Lui dans une intimité douteuse. »

L'exposition se clôt sur l'imagerie thérésienne. Patronne des missions, patronne de la France, Thérèse, qui sera canonisée en 1925, devient un exemple de sublimation et de souffrance. Les clichés, pris par sa sœur Céline au Carmel, seront retouchés ultérieurement — elle semblait trop vivante — afin que la sainte apparaisse nimbée de lumière, figée dans l'éternité.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat, en 1905, la lente déchristianisation qui va s'ensuivre vont bientôt sonner le glas de l'imagerie française. « Entre les deux guerres, un commerce de piété a rendu vomitif les abords de tous les sanctuaires, constate le père Albaric, les images s'en sont trouvé touchées. »

Le directeur de la bibliothèque du Saulchoir « éprouve parfois la nausée devant les images éditées entre 1860 et 1960 », mais ne nie pas qu'on ait assisté à l'émergence d'une iconographie de qualité, « reproduisant les tableaux célèbres, les icônes ou les miniatures médiévales. »

A côté de « La Cène » de Léonard de Vinci ou des Vierges de Raphaël — très prisées par les parents de communiants —, on trouve aussi de simples photos noir et blanc, montrant notamment un soleil ou un épi de blé. Un retour à l'image symbolique, inspirée de la nature, paraît en effet amorcé.

« Il procède souvent d'une simplification quasi publicitaire, constate Catherine Rosenbaum, le calice est parfois figuré par une vigne ou un raisin, l'hostie par une miche de pain qui la fait ressembler à un sandwich. Les mêmes sommets montagneux ou un ciel bleu peuvent évoquer l'espérance de vie donnée par l'Evangile... ou Evian, l'eau si pure, si légère qui régénère vos cellules ! » ●

* *Musée-galerie de la Seita, rue Surcouf, 75007 Paris.*

L'ILE AUX LIVRES

On trouve tout à la Sodis, gigantesque gare de triage du livre : le "vivant", le "mort" et même "l'archi-mort". Sur les trois niveaux de ce purgatoire suspendu, des millions de livres sont entreposés prêts à être distribués en cas de demande

PAR LUCIEN CURZI

ENTREPÔT, usine, gare de triage ? Lagny, basse plaine. Sur la rive gauche d'une Marne débonnaire, la Sodis ne paie guère de mine. Des boîtes oblongues, alignées sur sept hectares, friche comprise. Un pré carré, en somme, sur un bas-côté de la zone industrielle : bâtiments rayés beige et blanc et, à côté, murs chaulés, coiffes tuilées d'anciennes tanneries. Sous les charpentes en acier, du neuf, ou en bois très noble, du vieux, quarante-cinq millions de volumes (toutes présentations ou collections confondues) dessinent un paysage de papier.

Le livre, « produit » citadin par excellence, est, en ces lieux, maître et esclave. Un bonheur de livres, frais ou ridés, contrôlé par Gallimard, le nec plus ultra de l'édition hexagonale (1).

Société distributrice de grand gabarit, parmi quelques concurrentes en France, la Sodis a un estomac de géante. Elle réceptionne, stocke, classe et expédie, des Poches aux tirages de tête des éditions originales, de la plaquette au gros pavé, les livres publiés par une cinquantaine d'éditeurs et diffuseurs nationaux (2). Elle honore, donc, les commandes des libraires adressées depuis la France entière, mais aussi parvenues des territoires francophones, et même des centrales d'achats des pays de l'Est européen, notamment Mejdounarodna Kniga (Moscou). Au total, elle assure l'approvisionnement et la marche — lourd cahier des charges — de douze mille comptes clients. Son outil informatique, un Univac de 3e génération (l'extracteur à fiches a vécu), est en passe d'être bientôt remplacé par un ordinateur quatre fois moins volumineux et cinq fois plus « performant ».

Quatre cents personnes — environ 70 % de femmes — carburent dans les halles et blocs de cette entreprise de quatorze ans d'âge, rationnellement conçue et gérée. Son p.-d.g., Ivan Zakovitch, 46 ans, estime qu'elle est une des plus *« efficaces au monde »* pour ce qui a trait au système d'organisation de son secteur appelé « vivant ». Là, cent vingt salariés, metteuses et metteurs à part, satisfont aux ordres des libraires. Dans des barquettes à index programmables, ils emplissent des cartons à cotes normalisées. Ceux-ci sont entraînés sur un itinéraire balisé par des voyants sur lesquels l'ordinateur central affiche la quantité de livres à emballer. Ce tapis roulant s'aide de plans inclinés (petite économie d'énergie appréciable), les colis passant au pesage — visa majeur de validité des colis — pour se trouver ensuite sous le casque d'une cercleuse automatique.

Tension nerveuse élevée

Pour astucieux qu'il soit, ce système d'origine suédoise ne supprime pas, loin s'en faut, précise Bernard Dalle, 37 ans, le dynamique et élégant adjoint au directeur, toute « pénibilité ». Un certain nombre d'employés, ceux des « Offices » en particulier, sont contraints d'observer la station debout. Ration hebdomadaire : 38 h 50 (3). De leur côté, les préposés au bourrage des cartons sont des avaleurs de poussière, tandis que la tension nerveuse est, semble-t-il, élevée chez les manutentionnaires mécanisés (à titre de comparaison : 15 % d'absentéisme chez eux, assimilé plutôt à des retards, mais 1,2 % à peine à la comptabilité, pour 9,2 % en moyenne dans l'entreprise). Que dire aussi de celles et ceux qui, debout dès 3 h 30, embauchent, hiver comme été, à la petite aube ! S'ils sont de rigueur obligés, les trois-huit font de la Sodis une maison, qui dort jamais... que d'un œil.

Face souvent ignorée de l'édition, la Sodis est « l'instrument » logistique des éditeurs, un organisme à complexes structures de production, où abondent les images fortes : au quai de débarquement, à la « Mise à part » ou « Picking », se rangent les camions livreurs chargés de cargaisons imprimées. Ce sont des massifs de

(suite en page 18)

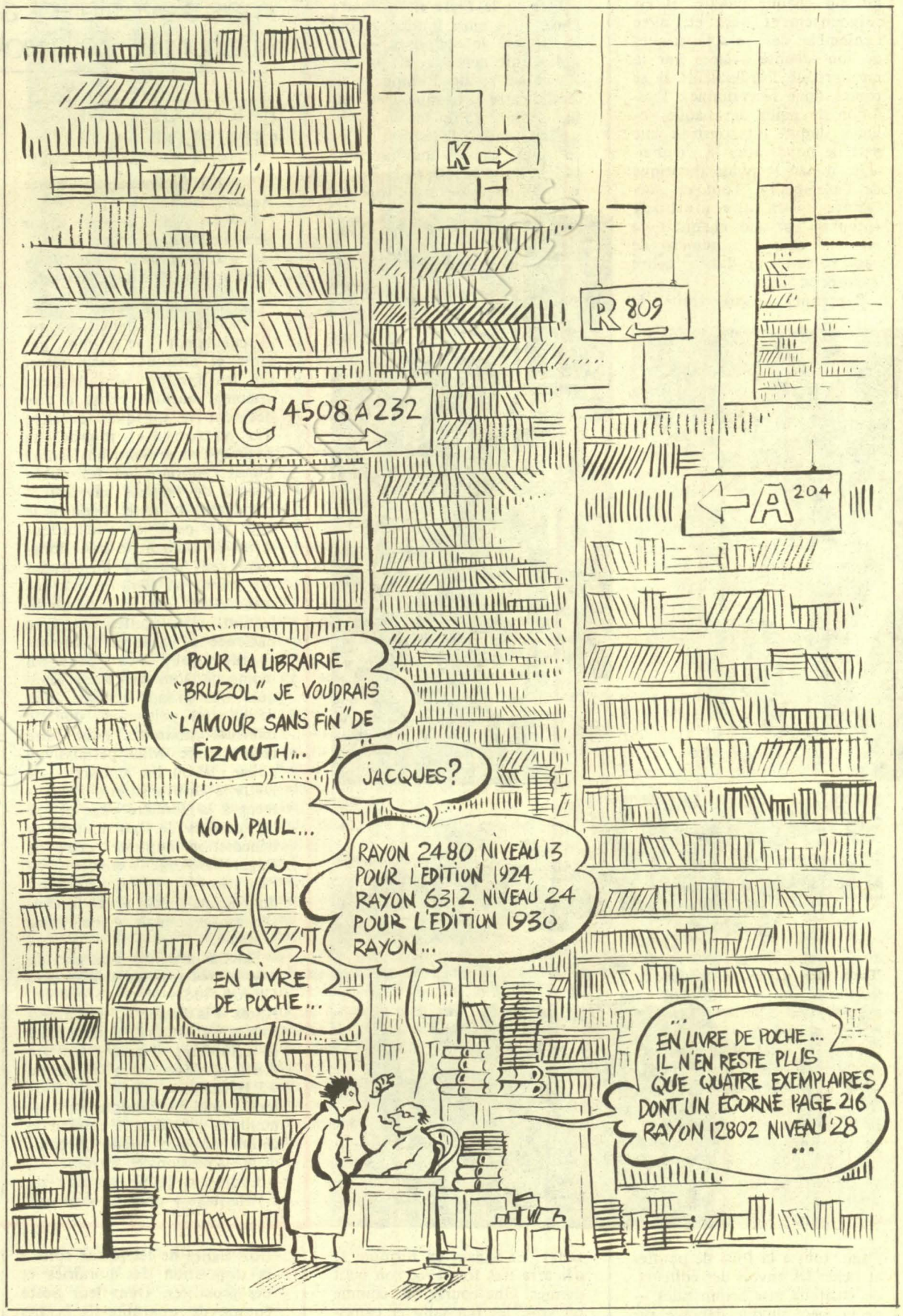



Pascal Lebrun



Bernard Dalle et Ivan Zakovitch.

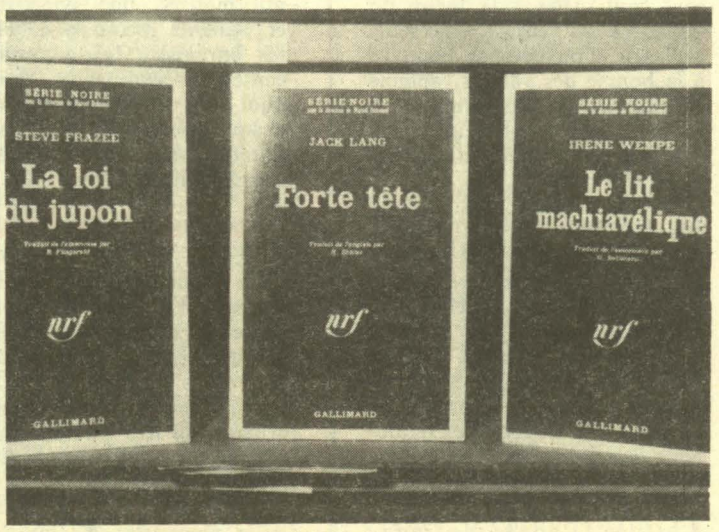

On trouve vraiment de tout à la Sodis !

(suite de la page 17)

livres pesant leurs 460-650 kilos. Là, les piles sont vérifiées, puis dirigées, dès que sont établies les fiches de contrôle-imprimeur et « de gisement », sur deux circuits : celui des réimpressions ou cycle court ; celui des publications nouvelles ou cycle long, avec la mise en place des « Offices », expédiés justement d'office, au rythme de trois fois le mois, à la clientèle.

Course d'obstacles

A l'arrivée, un exemplaire est donc prélevé à titre d'échantillon sur chaque palette. Il est soigneusement pesé et, avec l'ensemble des caractéristiques de son identité avalées par la mémoire de l'ordinateur, il se trouve donc réceptionné : l'addition du poids de chaque volume, duquel est soustrait une part de pondération à l'emballage, donne le poids théorique de l'exemplaire. Tout est mélangé, selon une méthode éprouvée, par quoi chaque livre est logé avec son numéro de case (d'écrou ?) dans l'ordre d'entrée en lice.

Reprenons à gros traits. Il s'agit, tout à la fois, de pointer et ficher les envois des éditeurs, de satisfaire aux commandes — de la pièce unique déposée sur une table d'approche, aux lots supérieurs à deux cents exemplaires du secteur dit « la saisie » —, d'accueillir et réinstaller dans les stocks, après une cure variable, en librairies, de trois mois à un an, les « retours ». Ces opérations sont conduites, bien sûr, avec une ponctualité et une exactitude parfaites. En fait, les critères de rotation reposent sur les caprices de la demande. Chaque titre est classé, si j'ose écrire, en fonction de l'assiette, creuse ou plate, qu'il occupe sur le marché. Que soit trompettée dans les médias la disparition de Julio Cortazar, l'alarme enfièvre d'emblée la commande. Déployés jusqu'alors sur une ligne peinarde, ses livres sont « montés » dare-dare au créneau : vrai, ils sont à nouveau « vivants » !

Bien sûr, il y a des titres qui, portés par un souffle populaire, font un malheur ou, si l'on préfère, le triomphe doré de quelqu'un, et de certains autres. Exemples capiteux : « la Chambre des dames », de Jeanne Bourin avec sa belle montagne de 500 000 exemplaires, auxquels on doit ajouter, autre joli sommet, les six cents mille de France-Loisirs (formule Club) ; le *« 101, avenue Henri-Martin »*, de Régine Desforges : 230 000 volumes en huit semaines. Beau tempérament, n'est-ce pas ? Parfois, assis sur leurs prévisions, les éditeurs sont proprement ridiculisés : « le Livre », de Pierre Guyotat, a ainsi flambé — qui aurait osé le supposer — de mille huit cents à dix mille ; « Femmes », de Philippe Sollers, a cassé la banque avec cent mille, alors qu'on lui en prédisait à peine le quart. Ces jours-ci, c'est cocagne pour Milan Kundera, Orwell, Barjavel, Michel Déon, Florence Delay. Et Sagan, en formule 1, démarre très fort avec son petit dernier. Une course où, comme on voit, les pur-sang et canassons sont mêlés à la façon du tiercé. Le jeu veut ça. Une seule catégorie d'ouvrage ne connaît, à la bourse des valeurs, aucune fluctuation, le sacré missel. Il en part, bon an mal an, deux cents à deux cent cinquante mille. Une paille !



Pascal Lebrun

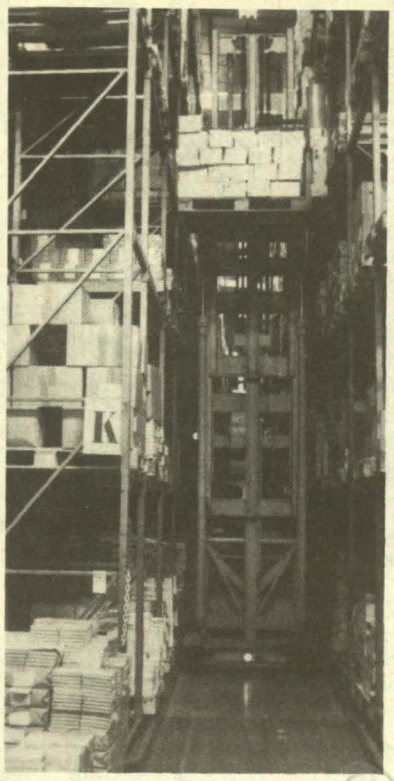

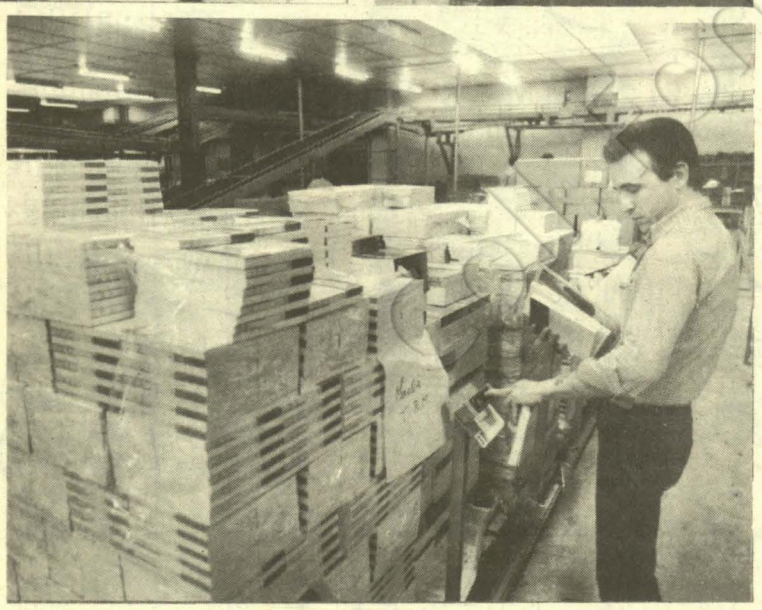

Un distributeur aussi sérieux que la Sodis n'a pas à avoir d'états d'âme. Elle sert le livre, c'est son culte et le livre, flatté, le lui rend bien. Quelles que soient les humeurs des lecteurs, le distributeur reste à l'affût. Plaque tournante, la Sodis ne connaît jamais — best-sellers ou pas — la classique et redoutable syncope, une rupture de stocks. Ses antennes sont en attente vingt-quatre heures d'affilée, l'année de rang : trois lignes de téléphone sont à la disposition des librairies et des grossistes. Dans leur poste équipé de quarante-six écrans informatisés, une sympathique et vigilante escouade de clavistes enregistre les commandes écrites sur ordinateur, grâce à quoi sont traitées en moyenne, chaque jour, mille factures imprimées, soit trente mille lignes d'ordres clients.

Trouver la perle

Un monument où rôdent des secrets ? La Sodis le donne à penser lorsqu'on voit tâcheronner d'habiles et patients carristes. Ils s'affairent avec prudence, l'œil vif, dans le temple grillagé qui leur sert d'arène où s'alignent, sur de puissants rayonnages métalliques de dix-douze mètres de haut, quatorze mille plaquettes de bouquins. Avec leurs engins à fourches rétractables, ils rangent et déplacent un fret compact et délicat, selon les indications journalières de faible et forte rotations.

Dans l'annexe de ce nerveux complexe, où sont traités dix-huit millions de volumes, sont abrités ce qu'un vocabulaire traditionnel, digne de Borgès, désigne — dure nécessité — sous l'appellation « le Mort » (la bibliothèque du rez-de-chaussée) et, comble d'inflation « l'archi-Mort » (la super-bibliothèque des étages). Sur les trois niveaux de ce purgatoire suspendu, des livres intacts. Les éclopés, eux, sont rafraîchis dans un atelier spécial. Tous les autres, sous une granuleuse poussière, sont les témoins assagis d'un jour ou d'une époque. Abîme de mystère, là où ne niche pas le hasard.

Surveillées dans la froidure d'avril par un anachorète presque perdu, des décennies de labeur et d'espérance. Plus loin, par la vitre d'une grisâtre fenêtre toujours close, un conteneur de vingt tonnes se devine, empli à ras bord d'ouvrages maculés ou en loques : ultime étape, dans une cour déserte, avant le pilon fatidique.

Un tel sort guette les livres usés jusqu'à la trame ou ceux dont tout éditeur décide de se débarrasser. C'est que les livres sont d'encombrants locataires. On en bourre ces greniers, qui ont vue sur d'anciennes pâtures, où se sont usées des générations d'ouvriers tanneurs. Mais les ouvrages rassis ne le sont qu'à demi car, à un signal de l'ordinateur, ils seront tirés de la torpeur ambiante.

ROMANS

LES FOLLES DU LOGIS

Colette Audry, Suzanne Prou et Christine Arnothy prouvent--furieusement--que les romans dits de femmes ne se contentent pas d'exploiter un filon romanesque archi-labouré mais s'aventurent aussi sur les terres inconnues de l'irrationnel, de la violence et du fantastique

PAR NICOLE CHAILLOT

**** « L'Héritage », par Colette Audry (Gallimard).***

**** « Les Amies de cœur », par Suzanne Prou, Calmann-Lévy.***

**** « L'Ami de la famille », par Christine Arnothy, Grasset.***

Il est loin le temps où les ouvrages de dames ne recueillaient que propos galants et critiques désinvoltes. Où les femmes qui avaient vraiment quelque chose à dire devaient se masquer derrière des patronymes masculins comme George Sand ou George Elliott. Aujourd'hui les publications de femmes envahissent le marché du livre, tiennent le haut du pavé et s'installent même résolument et pour longtemps en tête des hit-parades des ventes en librairie. Le roman restant leur terre de prédilection, elles continuent avec patience à explorer l'univers romanesque. Avec plus ou moins de bonheur. Pour quelques très grands romans, que de bluettes poisseuses, que de mièvres amourettes pour faire rêver Lisette. Mais permissivité oblige, là où les amoureux de Delly s'embrassaient chastement à la dernière page et sur les marches de l'autel après la bénédiction nuptiale, ceux de Régine Déforge s'envoient en l'air selon la plus pure tradition du « Kama-soutra » dès la troisième page... mais le fond reste le même.

Saluons avec d'autant plus de joie le très original roman que Colette Audry vient de publier. Après « la Statue », très grand roman autobiographique publié le printemps dernier, Colette Audry nous comble avec « l'Héritage », récit sec, violent, cinglant comme la tramontane et haletant comme le chœur antique quand il commente la passion des Atrides.

Lydie, la jeune héroïne de « l'Héritage » pourrait être une très vraisemblable Electre vouant à sa mère Ottilia, tout aussi convenable Clytemnestre une haine tout à fait partagée. Cet affrontement furieux se déroule entre les murs aveugles mais non sourds d'une bastide cévenole pendant l'agonie du père, qui lui ne doit rien au puissant Agamemnon. Falot personnage écrasé par la vigoureuse personnalité de sa femme, il s'éteint doucement et douloureusement. La confidente de tragédie ne manque pas à l'appel. Elle se nomme Angéline et voue un amour-chien à sa patronne Ottilia. Oreste pourrait être Rollo, le frère aîné de Lydie encore qu'il manque un peu d'épaisseur et surtout loin de tuer sa mère — même symboliquement — il pliera devant sa volonté retorse et souveraine. Reste le porcher, celui-là s'incarnera dans le personnage ambigu de Tazile, le berger. Les deux femmes, la mère et la fille, cèderont à tour de rôle à son charme insidieux. Tazile n'est même pas un « sale type », c'est un homme libre, si parfaitement naturel et dénué de mensonge que sa franchise absolue angoisse comme la pire duplicité.

Noirs comme du raisin

Après la mort du père qui partira comme il a vécu silencieusement, la haine des deux femmes va s'exacerber, Ottilia prétendant garder sa fille sous sa coupe jusqu'à sa majorité. Trois années qui semblent à Lydie non seulement une inacceptable perte de temps pour ses études mais surtout une intolérable atteinte à son intégrité. Ne reculant devant aucune bassesse pour parvenir à ses fins, Lydie n'hésitera pas à faire chanter sa mère grâce à des photos compromettantes de ses ébats avec le beau berger. Photos prises, soulignons-le, avec l'appareil légué par le père à sa fille dans un de ses derniers moments de lucidité. Lydie ayant arraché le consentement à sa mère ivre de rage mais accablée par la crainte du scandale et sa soif de respectabilité, part à Paris enfin libre. Mais désormais quel ne va pas être son ennui loin de sa chère ennemie et de leurs joutes sournoises ? Quelle triste destinée attend notre Electre occitane qui s'enivrait de l'odeur des pins et dont les pieds connaissaient par cœur chaque ornière des chemins montagnards ? Et quel « héritage » de colère et de frustation Lidye n'emporte-t-elle pas avec elle... elle dont les yeux noirs comme du raisin sont identiques à ceux de sa mère, à son attachement le plus fort.

Etrange roman, glacial et brûlant, pudique et brutal, où les âpres sentiments qui se tissent parfois entre une mère et sa fille sont montrés sans afféterie comme rarement — en tout cas je n'en vois pas d'exemple — dans la littérature française. Encore faut-il ajouter que la langue très classique de Colette Audry, précise et pourtant charnelle, comme odorante est pour beaucoup dans le plaisir rare que l'on prend à lire ce récit insolite.

Dans « les Amies de cœur », Suzanne Prou poursuit son exploration tranquille et narquoise d'une certaine petite bourgeoisie de province bien-pensante, rêveuse et pour tout dire quasi anachronique. Quoi, *ça existe encore de nos jours*, des jeunes veuves, recluses volontaires et refoulant si bien leurs pulsions sexuelles qu'elles confinent à l'hystérie ? Le plus drôle c'est que Suzanne Prou nous y fait croire. Et sans restriction. Emportés que nous sommes par le courant sournois de sa petite rivière on perd vite pied car rien de plus dangereux que les cours d'eau apparemment lisses et canalisés qui recè-

lent des tourbillons, des rapides soudains et surtout des fonds peuplés d'algues voraces qui vous enroulent les jambes et vous entraînent au fond comme un rien. Tout l'art subtil de Suzanne Prou réside dans ce dosage magique qu'elle manie comme personne entre le banal, le sordide quotidien même et la soudaine plongée dans l'irrationnel et la folie douce.

Hélène perd son mari après quelques années d'un bonheur calme. Fanatique d'alpinisme, il disparaît tragiquement en montagne laissant une veuve et un petit garçon. Abîmée dans une douleur théâtrale et pourtant sincère, Hélène s'accroche à son amie d'enfance Delphine heureusement mariée à Paul et petit à petit colonise le jeune couple poursuivant par procuration sa vie conjugale. En tout bien tout honneur, faut-il le préciser. Il n'est pas dans les habitudes de Suzanne Prou de mâcher la besogne à ses lecteurs. Non. Hélène pourtant belle et frustrée ne tombera pas dans les bras de ce Don Juan de sous-préfecture qu'est le mari de sa meilleure amie, cette gourde de Delphine. Trop facile. Et pourtant les tentations ne manquent pas. Hélène sait l'infortune de son amie abondamment trompée mais se refuse à la mettre au courant bien qu'elle ait envie souvent de porter un coup fatal à ce joli bonheur en toc qui la nargue. Douée d'une exigente sexualité mais coincée par une éducation d'un autre âge et par sa fidélité morbide à un époux décédé, Hélène cède pourtant un jour à une pulsion trop forte et se donnera à un amant de passage. Dévorée de remords, elle s'enfonce dans la macération, néglige son petit garçon, persécute ses amis et devient une insupportable dévote. A ce stade du roman on se dit qu'il ne reste plus que le suicide ou l'asile pour la pauvre Hélène. Mais c'est mal connaître Suzanne Prou qui nous concocte une fin des plus réjouissantes pour sa pêcheresse enfin libérée des rances liens de la culpabilité.

A la manière des félins

Suzanne Prou dont le nom se prononce comme on ronronne est tout sauf douce. Ou alors à la manière des félins qui nous tiennent sous la loupe de leurs yeux attentifs et énigmatiques prêts à exploiter la moindre faille pour y glisser la patte.

Apparemment chronique provinciale d'une belle et difficile amitié, « les Amies de cœur » est comme toujours chez Suzanne Prou le récit d'une crise, d'un vertige, la description détaillée d'une déstabilisation d'autant plus passionnante que les objets de ce drame sont en général des anti-héros peu disposés à se battre avec la fatalité. De livre en livre, Suzanne Prou tisse la trame d'une œuvre discrète et pourtant rare pour le charme aigu et la lucidité sans illusions qui s'en dégagent.


Pascal Lebrun

Colette Audry.



Suzanne Prou.

Vigoureux, « viriles » même les deux romans dont nous venons de parler l'étaient mais comment qualifier « l'Ami de la famille » le dernier roman de Christine Arnothy. Politique-fiction, fable, conte moral, hénaurme plaisanterie ou avertissement sans frais, « l'Ami de la famille » est tout cela à la fois. Christine Arnothy qui n'a peur de rien et qui en cela ne ressemble aucunement aux frileux Français qu'elle épingle dans son livre nous raconte sans faiblir une abracadabrante histoire.

Dans les années quatre-vingt, nous y sommes, François Mitterrand président de la République est enlevé par des factieux et déporté à Brégançon. Un dictateur prend le pouvoir et plonge la France dans un cauchemar aseptisé qui durera vingt-trois mois. Jusqu'à ce que François Mitterrand qui a réussi à s'échapper et qui dirige la résistance depuis Edimbourg nous délivre de l'infâme Jean Froment de Beaulieu. Infâme ! Pas tant que ça puisque issu du quart monde, marqué par une enfance misérable notre méritant ancien officier de carrière fourmille d'idées très saines pour remettre les Français au travail et au pas même si il a gardé la fâcheuse habitude de faire fusiller les opposants. Qui sont-ils au fait ces résistants nouvelle manière ? Des socialistes bien sûr, des communistes évidemment, mais les hommes de la droite classique aussi partagent la même misère dans les mêmes camps de concentration. Moi je veux bien, mais je ne suis pas sûre que tel dessinateur du « Figaro » fraterniserait avec ceux du « Canard enchaîné » derrière des barbelés, de même qu'une édition clandestine et jumelle du « Quotidien de Paris » et de « Libération » me paraisse relever de la plus haute fantaisie.


Sygma

Christine Arnothy.

Mais admettons, là où ça se corse c'est quand on saura que l'héroïne du roman, la femme du grand chimiste inventeur d'une terrifiante formule que le potentat voudrait bien exploiter, nourrit des sentiments plus que filiaux à l'égard du soldat perdu. Bref n'en jetez plus ce roman ne se raconte pas. Ou bien on accepte le postulat et on se laisse emporter par la verve bouillonnante de Christine Arnothy ou on refuse d'emblée et on abandonne à la page 4. Cartésiens impénitents s'abstenir. Mais amateurs de romans de cape et d'épée, nostalgiques des « Trois Mousquetaires » et autres « Dame de Montsoreau » ne résistez pas à ce roman picaresque.

D'autant qu'au détour d'un épisode fou, fou, fou, Christine Arnothy nous assène à nous Français quelques vérités bien senties.

Hongroise réfugiée depuis longtemps en France, amoureuse de notre civilisation, admiratrice inconditionnelle du président de la République, Christine Arnothy a l'œil sagace et la plume vivace. Et ses banderilles font mouche et mal quand elle aspostrophe notre lâcheté, notre inconsistance et notre fuite devant les réalités d'un monde trop dur pour une nation d'assistés. Sans aller jusqu'à nous souhaiter une « bonne dictature » comme les anciens combattants préconisent une « bonne guerre » pour secouer une jeunesse trop gâtée, elle est scandalisée — et tout à fait sincèrement — par l'incohérence des Français qui en 1981 portent Mitterrand et la gauche au pouvoir, et depuis s'en désintéressent ou dénigrent à qui mieux mieux. Christine Arnothy qui a connu l'horreur de la privation de liberté ne nous pardonne pas de ne pas remercier chaque jour le ciel de nous avoir fait naître sur ce sol « sublime » où les actes « sublimes » sont rares — économes voire avares que nous sommes — mais si probables qu'ils valent la peine qu'on préfère cette terre à toute autre.

Colette Audry, Suzanne Prou et Christine Arnothy nous prouvent — et de quelle manière — que les romans dits de femmes ne se contentent pas d'exploiter un filon romanesque mais ne craignent pas de s'aventurer sur les terres inconnues de l'irrationnel, de la violence et du fantastique.

Quand la « Grenade » explosera...

« La Grenade », par Pierre Moustiers, Albin Michel.

Avec « la Grenade », Pierre Moustiers choisit délibérément de jeter le trouble chez ses lecteurs. Comment, voilà un écrivain classique et plutôt sage en dépit de fugitives incursions dans le domaine onirique et fou à la Giono qui prend le partie de désarçonner ses plus fidèles partisans ! Pour ma part je trouve qu'il a eu raison car « la Grenade » est un livre qu'on lit d'un seul souffle saisi dès les premières pages par le climat, le ton et l'histoire elle-même. Car Pierre Moustiers a une qualité qui se fait rare aujourd'hui : il sait raconter une histoire. Et une fois de plus, je ne suis pas fâchée de retrouver vagabondant à travers les apparentes anodines aventures d'un visiteur médical balourd et médiocre l'esprit folâtre et fantastique de l'admirateur de Giono. Pas celui du cycle du Hussard comme dans d'autres romans de Pierre Moustiers, mais celui plus mystérieux du « Roi sans divertissement » ou de « l'Iris de Suse ». Cette grenade-fruit est comme une bombe à fragmentations explosant au sol en milliers d'éclats.

L'anti-héros inventé par Pierre Moustiers dort debout depuis toujours entre une épouse mal aimée, mal aimante et une mère trop aimée, trop aimante. Baguenaudant sans joie dans les rues de sa ville de province (très à la mode la France profonde ces derniers temps !) et d'échecs en maladresses, de gaffes en catastrophes déchaînant les ricanements et les haussements d'épaules excédés.

Puis un beau jour, une nouvelle naissance interviendra transformant notre ennuyeux bonhomme — grâce à des pouvoirs occultes dont l'auteur garde le secret de fabrication — en meneur d'hommes, en amant émérite d'une épouse comblée et en père heureux.

Pierre Moustiers a osé un roman différent et profondément original avec sa « Grenade », il ne faudrait pas que sa généreuse tentative se heurte à un mur d'incompréhension. On sait bien que le lecteur — et surtout la critique — aime bien son confort mais j'espère qu'il fera l'effort de goûter tout le suc de cette grenade-là, car j'oubliais de signaler qu'une des grâces du roman réside dans son irrésistible drôlerie. Les livres dont la lecture vous fait pouffer de rire sont assez rares pour qu'on ne les laisse pas passer.

Il faut toujours se méfier avec ces écrivains provençaux réputés « pastoraux » et qui vous entraînent en douceur mais sans résistance possible dans l'irrationnelle et l'absurde. Il y avait déjà Jean Giono et Henri Bosco, on peut désormais ajouter Moustiers à ce duo de magiciens.

N. C.

Imaginons un libraire breton auquel un client a demandé un titre passé à l'ombre, qu'il en fasse chercher la trace au dépôt régional de Nantes (de la Sodis) riche de vingt-cinq mille références. Manquerait-il ? Nantes s'adresse, dès lors, à Lagny qui, lui, a une capacité de trente cinq mille références (quinze à vingt mille pour le seul Gallimard). La banque des données est une mine. Interrogée, elle trouvera, dans son milliard deux cents millions de caractères, la perle rare. Ce même jour, Lagny la facturera, l'emballera et l'étiquettera, le soin de l'envoi étant confié au Dépôt central du livre (D.c.l.), 1, place de Rungis à Paris XIIIe. Même procédure pour les deux autres pôles régionaux, Lyon et Bordeaux.

Ne perdons pas de vue que ce type de service est permanent... et que la Sodis se doit de faire face, simultanément, à la vague déferlante des dix-sept à vingt mille nouveautés annuelles. Un libraire qui les engrangerait toutes en recevrait, au bas mot, 59 par jour ouvrable !

Lisez-vous, lisent-ils ?

A machine colossale, bilan et risques comparables. En 1983, la Sodis a pesé 885 millions de francs de chiffre d'affaires, à prix publics hors taxes. Ce chiffre n'offre que la hauteur du mouvement général des marchandises. En réalité, si l'entreprise ne maîtrise pas le flux de parution des livres, elle ne vend pas, non plus, à comptes fermes. Avant d'engager sa signature au bas d'un contrat passé avec un éditeur, l'entreprise, comme on dit, se met au parfum : la solvabilité du partenaire est impérative. En pareille occurrence, le flair est indispensable. Il survient, néanmoins, que l'éditeur capote. Le distributeur en est, plus ou moins, pour ses frais. Exemple : lorsque ferma la célèbre et méritante librairie de François Maspero, « la Joie de lire », son ardoise auprès de la Sodis avoisinait huit cents mille francs. Or, il revient à celle-ci de payer, rubis sur ongle, les créanciers. Autre cas de figure avec l'éditeur Garnier, qui dépose son bilan : résultat, cinq millions de francs de « retours ».

« Lorsque le libraire boit le bouillon, dit Bernard Dalle, l'éditeur est payé ; si l'éditeur s'avère, à son tour, défaillant, nous remboursons les libraires. Pour perverse qu'elle soit, une telle situation relève de la normalité des choses. Le premier service, donc, que nous rendons, est d'ordre financier. Nous passons notre vie à travailler avec des petits, souhaitant qu'ils deviennent des grands. »

Les responsables de la Sodis prennent-ils le temps de lire ? « Etudiant, ajoute Bernard Dalle, je dévorais mes cinq romans par semaine. Maintenant, j'en lis quatre par an. » Quant au patron lui-même, il continue, avec un ou deux volumes hebdomadaires, à tenir la distance. ●

---

(1) Au Seuil, la Société civile du personnel détient 27 % du capital de l'entreprise.

(2) Et notamment : l'Age d'Homme, Champ libre, Denoël, l'Herne, Mercure de France, Luneau-Ascot, La Table Ronde, Olivier Orban, Centurion, Lieu commun, Des Femmes, Bordas, Stanke, Ramsay, Missel de France.

(3) Les horaires de travail, assurent les dirigeants de cette entreprise « bien cotée à Lagny », qui se félicitent de la « qualité du climat social », sont « à la carte » ou quasiment. L'éventail des salaires (13 mois et demi) est de 1 à 6. Il n'y a pas de salaires au-dessous de 5 000 F (primes comprises). Le 1 % patronal dévolu au logement et à la formation est géré par le comité d'entreprise, où F.o. et la C.g.t. sont majoritaires. Quant à la 5e semaine de congés payés, elle a été introduite à la Sodis quatre ans avant qu'elle devienne obligatoire. Enfin, le personnel a droit à un livre gratuit par mois, choisi sur une liste.

COMMENT CONJUGUER LE VERBE CREER?



Michel Deville et son interprète des « Capricieux », Nicole Garcia.

Kipa





Kipa

« Deux amies d'enfance », de Niña Companeez, avec Aurore Clément et Ludmilla Mikaël. Pascal Lebrun

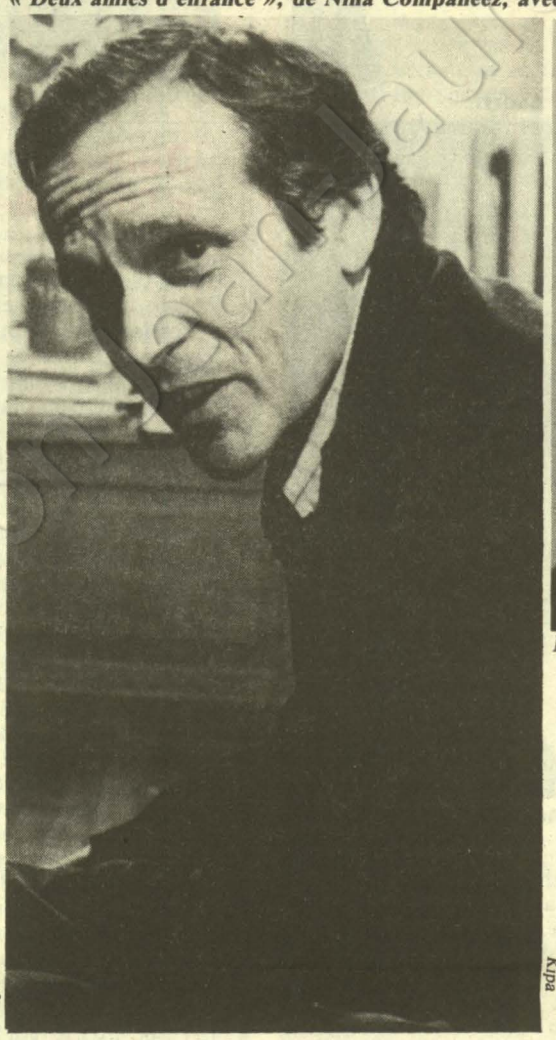

Claude Santelli.

Kipa



Niña Companeez.

Selon certains, il n'y aurait plus de créateurs en France; selon d'autres c'est la création qui serait en panne; selon les derniers, c'est l'argent qui manquerait le plus. Bref notre chère compagne du soir serait en état de manque. Vite un grand "projet culturel" pour la télévion avant qu'il soit trop tard!

PAR FABIAN GASTELLIER

TELEVISION grise mine, télévision naufrage, degré zéro de l'imagination, petit-écran scandale — cachez-moi-donc-ce-« Psy-show » - que-je-ne-saurais-voir... Vraiment, ils ne savent plus quel adjectif grincheux inventer ; décidément, après trente années de vie commune, les Français n'aiment plus leur compagne du soir.

Les Français ? N'allons pas si vite. Certes, ils existent bel et bien tous ceux qui râlent et tempêtent en bombardant de missives agressives les courriers de télévision comme d'autres le courrier du cœur, mais les ronchonneurs patentés se trouvent surtout ailleurs, au cœur d'une presse hargneuse qui n'a toujours pas digéré l'alternance et fait feu de tout bois. Cible entre les cibles parce qu'élément de culture des plus populaires, la télévision est devenue, depuis mai 1981, leur bouc émissaire préféré. Elle n'aurait jamais été aussi mauvaise, elle n'aurait jamais autant rampé devant le pouvoir en place (mais si, mais si, ils l'écrivent. Et sans rigoler !) ; elle n'aurait jamais si bien reflété la médiocrité ambiante et l'on en passe, et des plus croustillantes.

Non que tout aille pour le mieux dans le meilleur des petits écrans possibles. Si Antenne 2 surnage, T.f.1 flotte et F.r.3 s'interroge. Et encore. C'est en termes galants que ces choses-là sont dites. Mais autant se l'avouer, on attend encore le vent du changement côté télé. Comme l'explique Claude Santelli dans sa préface au livre de Jacqueline Beaulieu sur « la Télévision des réalisateurs » (Ina-Documentation française) : « Comment ne pas s'interroger une fois de plus sur le fourmillement intellectuel qui a accompagné la prise du pouvoir par la gauche française en 1936 et sur la pauvreté des intentions actuelles ? Le grand projet culturel qui devrait réépanouir notre télévision surgira-t-il enfin de ce IXe Plan dont le ministre de la Culture parlait récemment en des termes et avec des chiffres encore trop flous ? »

Certes, cette impatience n'est pas neuve. De tout temps, la télévision a été en butte aux pires critiques. Seulement voilà. Aujourd'hui il convient d'être vigilants. L'arrivée de la quatrième chaîne, du câblage et des satellites est un enjeu capital qui ne faudrait pas manquer. Citons François Mitterrand, lors du colloque de la Sorbonne en fin d'année 1982 : « Ces outils nouveaux seraient sans réelle utilité, disait-il alors, si nous n'étions pas en mesure de produire les programmes. » Or, c'est là que le bât peut blesser ; c'est à ce sujet qu'une cinquantaine d'auteurs et de réalisateurs de télévision ont écrit récemment une lettre au chef de l'Etat : quels programmes pour l'an 2000 ? Quelle place pour la spécificité culturelle française dans un réseau d'écrans de télévision rehaussé à l'échelle planétaire ? Et, surtout, quel avenir pour le service public, décrié si fortement par certains malgré le contre-exemple de l'effondrement italien dû à l'exagération de la privatisation ? (Voir l'article de Jean-Paul Liégois dans « l'Unité » n° 548.)

Différents sondages l'ont prouvé : c'est la fiction française qui plaît le mieux au public. Ce serait elle, la création, la vraie. Et ce, même si Pierre Desgraupes à Antenne 2 et Jean-Pierre Dusséaux à F.r.3 considèrent que « Gym-Tonic », « Psy-Show », « Le Théâtre de Bouvard » ou « Vendredi » appartiennent également à cette zone mal définie de « création ». Et la fiction française, justement, est menacée. Si Antenne 2 ne s'en tire pas trop mal en privilégiant le domaine fiction au sein du budget, à T.f.1, en raison des obligations d'économie, la fabrication de la fiction s'est vu amputée de ses moyens (soixante millions de francs de moins) et de son temps d'antenne (douze heures de programmes en moins par rapport à l'an dernier). Certes, en gros, le budget de la radio télévision a été augmenté mais, une fois encore, l'essentiel de ces hausses est parti dans les frais de l'énorme infrastructure administrative. Quant au fonds de soutien à la création audiovisuelle mise en place par Jack Lang, Claude Santelli estime que l'essentiel des cent dix millions alloués d'avance risque de partir vers Canal Plus... Alors ? Alors on ne sait pas trop où l'on va. Pour pallier les angoisses économiques, on achète bon marché de la production américaine (les neufs heures du « Parrain » ont coûté le prix d'un téléfilm français) ou bien on se lance dans la coproduction, considérée comme la panacée : « Pas vraiment, estime encore Claude Santelli. La coproduction est un système encore trop bâtard pour être pleinement satisfaisant. Livrer, comme pour « Lousiane » de Philippe de Broca, un sujet français aux méthodes américaines, c'est aller vers l'échec. En fait, la seule forme de coproduction valable serait de confier un sujet à un seul pays avec apport de capitaux étrangers et à charge de revanche. »

Bel et bien réussies

Créer, donc. Un verbe sur lequel le P.-d.g. d'Antenne 2 a pas mal ironisé ces derniers temps. Selon lui, il n'y aurait pas de créateurs en France et le mot même de création ne signifierait plus rien. Provocation ? Sans doute, car « Deuil en vingt-quatre heures » de Pierre Cassenti, « Thérèse Humbert » De Marcel Bluwal, « Elle voulait faire du cinéma » de Caroline Huppert, « les Dialogues des Carmélites » de Pierre Cardinal, « Quidam » de Gérard Marx et, prochainement, la superbe série de Nina Companeez « Deux amies d'enfance », qui raconte l'amitié difficile de jeunes femmes, l'une juive et l'autre pas, pendant la Seconde Guerre mondiale (1), sont bel et bien des créations. Et des créations réussies. Même si tous ces films, séries, feuilletons n'ont pas été signés sous sa présidence (il faut plus d'une année pour mener une fiction à son terme), Pierre Desgraupes doit bien voir qu'il possède un joli éventail de talents. Ou bien, alors, on tient là notre nouveau

Monsieur Jourdain, qui ferait de la création sans le savoir...

Etrange scénario : d'un côté un patron de chaîne qui, parce qu'il veut sans doute vivre et produire vite et qu'un créateur ça ne pousse pas avec la rapidité du chiendent, s'essuie les pieds dessus (« le genre noble, pas noble, la création, la culture, ce ne sont que de méchants alibis » — confie-t-il à « Télérama ») et, de l'autre, quelques créateurs — pas des moindres — qui frappent aux portes des trois chaînes avec leurs valises pleines d'idées qui ne sont pas toujours mauvaises. Un exemple parmi d'autres : Michel Deville. Le cinéaste de « Benjamin », « le Dossier 5 », « Eaux profondes » et plus récemment « la Petite Bande » vient de signer avec « les Capricieux » (*voir encadré ci-contre*), son premier film de télévision sur T.f.1. Demandeur, il était, Deville. Absolument. Parce qu'au départ, son scénario, signé Anne-Marie Damamme, ne pouvait correspondre qu'à une œuvre de soixante minutes, spécificité du petit écran. Mais on lui a demandé une heure trente et Deville est resté fidèle à la télé. Histoire de tenter l'expérience. « Moins de moyens, un temps de tournage plus resserré — vingt-sept jours — et une équipe dont le choix ne m'a pas entièrement incombé sont sans doute des raisons qui m'ont attiré vers la télévision, explique-t-il. Car j'aime me prouver des choses, ne jamais me répéter. Cela dit, je n'ai pas particulièrement tenu compte de ce que l'on appelle « l'écriture télévisuelle » ; j'ai utilisé peu de gros plans d'ensemble, car ils convenaient mieux à mon climat. Vous savez, les règles, c'est bien, mais elles sont aussi faites pour être transgressées. Et puis la vaste audience possible m'attirait. Cela dit, les sondages, les audiences, la course à la concurrence, c'est lamentable. C'est tomber dans les travers du cinéma que de réagir ainsi, de vouloir conquérir tout le monde. 2 % à la télé, c'est énorme... Malheureusement, la publicité a beaucoup détruit la liberté télévisuelle. Même au détriment des télespectateurs. La notion de rentabilité à tout crin prive les cinéastes de leur liberté et sachez que la peur est bien meilleure conseillère. »

Tous les réalisateurs n'ont pas le même enthousiasme en proposant leurs idées. Surtout quand leurs idées paraissent oubliées au coin d'un bureau. Bernard Sobel, puisque c'est de lui qu'il s'agit, aimerait bien savoir ce qu'est devenu son projet sur l'influence et les échos de la Révolution française à l'étranger. Même Jack Lang avait trouvé le sujet passionnant. Et 1984, pour 1989, c'est déjà presque un peu court... Bernard Sobel râle. L'homme qui mit en scène admirablement la « Lulu » de Berg-Boulez - Chéreau ; qui réinventa pour le petit écran son travail théâtral sur l'« Edouard II » de Christopher Marlowe ; qui donna le jour, en 1978, à ce téléfilm fabuleux qui fut « Marie » ; le réalisateur patenté qui n'a plus rien à prouver mais encore beaucoup à dire regrette que la télévision de l'après-Mai 81 en soit « là pour l'hommage à Diderot, là pour le bicentenaire de la naissance de Stendhal ». là, c'est-à-dire nulle part. « Et puis c'est un déséquilibre fondamental de réclamer les idées au réalisateur, gronde-t-il. C'est la télévision, ce sont les responsables de la fiction qui devraient nous accoucher, nous proposer des sujets et se dire « telle idée : tel homme ». Moi, je dis très clairement qu'un très bon réalisateur peut aussi être un être dépourvu d'idées. Sans compter qu'à force d'en pondre, des idées, on s'épuise... »

Bernard Sobel aime le risque et déteste les gens frileux. Sans pour autant prôner une télévison qui ne parierait que sur le haut de gamme, il réclame de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace. Parce qu'il n'estime pas normal de trouver « naturel de faire comprendre le chômage et la reconversion à des millions de gens tout en considérant dans le même temps que ces mêmes gens ne sont pas capables de comprendre une émission de télévision un peu exigeante ». Sobel aime la télévision. Il voudrait que les pouvoirs publics ne démissionnent pas mais considèrent, au contraire, que le petit écran est un outil fabuleux qui permet toutes les ambitions. A commencer par les ambitions risquées qui ne finissent pas toujours en ambitions déçues. « Quels sont, à l'heure actuelle, les penseurs, les écrivains, les peintres qui trouvent que la télévision a besoin d'eux ? interroge-t-il. Le petit écran se conduit avec les créateurs de façon hautaine, en leur accordant un strapontin à « Apostrophes ». ».

Tout n'est pas perdu

Bernard Sobel s'apprête à tourner « Terre étrangère » de Schnitzler dans la mise en scène de Patrice Chéreau pour F.r.3. Mais sera-t-il écouté plus avant ? On peut peut-être l'espérer lorsqu'on constate les efforts faits quand même par les chaînes pour nous offrir autre chose que du réchauffé. Grattez bien. Sous Guy Lux, la qualité. Avec le virage radical de F.r.3. qui mise maintenant sur la fiction et annonce vingt-quatre téléfilms de quatre-vingt-dix minutes plus trois séries de six heures chacune dans la nouvelle grille. Des noms prestigieux étoilent ces projets, comme Marcel Bluwal et Michel Tournier pour « Goutte d'or », comme la Comédie-Française pour l'intégrale du théâtre de Molière... A Antenne 2, on veut miser sur les jeunes réalisateurs, car on ne souvient encore des « Prédateurs » de Jeanne Labrunne, formidable, et de « Quidam » de Gérard Marx. Avec quatre unités de fiction, Antenne 2 joue quatre tendances et annonce une préservation du patrimoine littéraire avec « l'Herbe rouge » de Boris Vian par Pierre Kast et « les Cerfs-Volants » de Romain Gary par Pierre Badel ainsi qu'un renouveau dans l'écriture du polar avec « Manipulations » de Marco Pico. Le renouveau policier, d'ailleurs, ça marche, puisque « Série noire » sur T.f.1 a battu tous les records d'audience, dépassant même, lors de ses diffusions successives, le « Champs-Elysées » de Drucker sur la deuxième chaîne...

Alors, tout n'est pas perdu ? Espérons que les ministres de la Culture de l'Europe qui se réuniront pour la première fois en Conseil à Bruxelles en mai prochain évoqueront ces questions. Car « l'espace culturel européen » est une notion peut-être porteuse de solutions à une époque où les coûts de production augmentent plus vite que les budgets. Si l'on prend garde de savoir où l'on met les pieds et de ne pas se contenter d'être le plus de fous possible pour rire le mieux du monde. « L'espace européen, c'est bien, avoue Bernard Sobel. A condition que ce ne soit pas seulement l'addition financière de plusieurs nationalités . » ●

(1) *Diffusion sur T.f.1 à partir du 9 mai prochain.*

Au risque de vous déplaire

PAR FABIAN GASTELLIER

VENDREDI 13 AVRIL

T.f.1 Haroun Tazieff raconte « sa » terre, réalisation de Jean-Luc Prévost - 21 h 45.

Déserts de sable et déserts de pierre, la Terre est une planète inhabitée à 90 %. Entre plaies et bosses, montagnes et volcans, Tazieff raconte la géologie et la géographie avec une grâce communicative.

Ciné-club : cycle Howard Hawks : « la Patrouille de l'aube » - 23 h.

Histoires d'aviation à l'époque de la Première Guerre mondiale. Vibrant. Et en attendant les prochains Hawks qui seront tous de vrais chefs-d'œuvre.

DIMANCHE 15 AVRIL

T.f.1 « Les Canons de Navarone », de J. Lee Thompson -20 h 35.

Tout le monde connaît ce peplum de la Seconde Guerre mondiale avec commando de desperados, île grecque et canons allemands. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas le revoir. Avec Gregory Peck, David Niven, Anthony Quinn, Stanley Baker et Irène Papas.

A.2 « Alesia et Retour, » film d'Abraham Segal. En coproduction avec le ministère de la Culture - 21 h 45.

Balade impressionniste dans le Paris méconnu du Sud, entre Montparnasse et la porte d'Orléans.

F.r.3 Cinéma de minuit, cycle Pierre Chenal : « l'Homme de nulle part », de Pierre Chenal - 22 h 30.

Adaptée tant bien que mal de « Feu Mathias Pascal » de Pirandello, une satire grinçante et allègre qui vaut surtout pour la présence d'Isa Miranda, Ginette Leclerc et Robert Le Vigan.

LUNDI 16 AVRIL

A.2 Le Grand Echiquier, émission de Jacques Chancel. Spécial Roland Garros, avec Philippe Chatrier - 20 h 35.

Au cours de la soirée et en direct des buttes Chaumont transformées en court de tennis, nous revivrons quelques beaux moments de l'histoire du sport : le record du monde du 1 000 m de Marcel Hansenne, la victoire de Mimoun à Melbourne et celle de Noah à Roland-Garros, Marie-Paul Belle, les sœurs Labèque, Jean-Loup Dabadie et Francis Perrin participeront également à l'émission.

F.r.3 « Ne nous fâchons pas », de Georges Lautner -20 h 35.

Deux gangs de truands en lutte l'un contre l'autre. Ouais... Avec Jean Lefèvre, assez cocasse en gangster pleutre.

MARDI 17 AVRIL

T.f.1 Les mardis de l'information : magazine proposé par Alain Denvers, préparé par Roger Pic et Maurice Albert -20 h 35.

Quatre reportages au programme de la soirée : « Dien Bien Phu trente ans après » ; « Une journée d'Alexeï Kovalev » ou le quotidien d'un soldat soviétique de seconde classe ; « Elections aux Philippines » Et « Voulez-vous changer de look », une façon nouvelle de se sentir mieux dans sa peau.

L'émission de la semaine : « les Capricieux, » téléfilm de Michel Deville, T.f.1, samedi 14 avril - 20 h 35.

Dans la campagne normande, près de la mer, l'après-Révolution. Diane et Simon sont voisins et cultivent leurs jardins respectifs. Coups de gueule, coups de foudre, passions étouffées... Entre trois secrets sur l'art de faire pousser les gardenias et deux fêtes de village, le temps passe. Déracinés dans leur propre pays (ont-ils perdu leur famille sur l'échafaud ? Sans doute), Diane et Simon mettent à profit les nuits et les jours qui semblent s'écouler sans problème pour réinventer le marivaudage et les jeux de l'amour. Jusqu'à l'arrivée d'un jeune conspirateur polonais qui les entraînera dans un complot contre l'Etat. Diane et Simon se lancent dans l'aventure. Pour vivre autre chose. Pour vivre plus et peut-être plus vite... Pour enfin pouvoir s'avouer leur tendresse mutuelle avant de tomber en riant sous les balles napoléoniennes.

« Les Capricieux », ça ne raconte mal. Parce que Deville n'a pas filmé une histoire, mais un climat, une atmosphère, une ambiance, une nature verte et ensoleillée, des fous rires... Parce que Deville a inventé le film impressionniste ; le mélange habile des genres. « Les Capricieux », c'est un peu une comédie grave ou un drame léger... Ça pétille, ça flambe ; c'est un ravissement complet de 90 minutes. C'est la rencontre de Marivaux, Rousseau et Diderot sans poses littéraires. Pour son premier « costume », Nicole Garcia donne à Diane un charme étourdissant où se mêlent la modernité et la féminité et Jean-Pierre Marielle apporte à Simon toute la solidité extravagante d'une sorte de hobereau terrien qui gagne sa vie à la perdre... Magnétoscopez ce téléfilm, vous ne le regretterez pas, c'est sublime.

Le complexe de Pompéi émission de Charles Chaboud et Jean-Jacques Lévêque ; réalisation de Marie-Claire Schaeffer - 22 h 40.

Chaque civilisation, chaque siècle a laissé son empreinte, son témoignage. Au Moyen Age, les sujets religieux ; pendant la Renaissance, l'exaltation de l'homme ; au XVIIIe siècle, les plaisirs et les jeux. Et nous ? Avec le témoignage du sculpteur César, le monsieur qui a compressé le cinéma français.

A.2 « L'Etoile du Nord », de Pierre Granier-Deferre -20 h 40.

Dans les années trente, un meurtrier se réfugie dans le nord des corons, des mines et des aubes grises auprès d'une vieille patronne de pension de famille. Elle n'est pas dupe, mais l'hurluberlu qui a tellement vagabondé la change de sa monotonie ambiante. Un film à demi réussi avec Noiret et Signoret, remarquables ; mais aussi Fanny Cottençon et Julie Jezéquel, étonnantes.

F.r.3 « Ashanti », de Richard Fleischer - 20 h 35.

Attention : grand spectacle. Des films comme celui-là, sur la traite des blanches par de redoutables marchands d'esclave, il y a belle lurette qu'on n'en fait plus. Dommage. Avec Michaël Caine.

MERCREDI 18 AVRIL

A.2 « Maigret se défend », de Georges Simenon - réalisation de Georges Ferraro -20 h 30.

Voilà Maigret accusé du viol d'une jeune mineure. Du rififi, quai des Orfèvres.

F.r.3 « Dernier amour, » téléfilm de Jean-Pierre Enard et Christian Alba - 22 h 20.

Une jeune fille se retrouve héritière d'un immeuble en ruine qui fut jadis un palace. Avec Clémentine Amouroux, actrice trop rare pour qu'on la loupe ce soir.

JEUDI 19 AVRIL

T.f.1 « Le Saut dans le vide », de Marco Bellochio -22 h 30.

Un frère et une sœur entre inceste, folie et instincts de meurtre. Un film intéressant que le doublage italien a considérablement appauvri. Ne plus retrouver les voix de Michel Piccoli et d'Anouk Aimé, ça fait comme un manque. Alors ceux qui râlent contre les revendications permanentes pour le rétablissement des versions originales comprendront peut-être ce que ça signifie.

L'Histoire en question, émission d'Alain Decaux : Suez 1956 - 21 h 30.

Le jeudi 26 juin 1956, à la fin de l'après-midi, Gamal Abdel Nasser, le nouveau maître de l'Egypte, prononce à Alexandrie un discours devant 250 000 personnes : il annonce qu'il va nationaliser le canal de Suez. Après quoi, il éclate de rire. Alain Decaux raconte ce rire qui fut appelé par Jacques Benoist-Méchin « le défi le plus insolent que l'Orient ait jamais lancé à l'Occident ».

F.r.3 « Le Secret », de Robert Enrico - 20 h 35.

Autour d'un secret dont on ne saura pas grand-chose et qui, finalement n'a aucun intérêt, une réflexion sur la psychologie d'un fugitif. Avec Marlène Jobert, Philippe Noiret et Jean-Louis Trintignant. Troublant.



Anouk Aimée dans « le Saut dans le vide ». *Kipa*

Une banque ouverte à nos projets.

Au Crédit Mutuel, on peut compter les uns sur les autres, se concerter, s'entraider. Crédit Mutuel, une banque ouverte aux projets des uns, aux idées des autres.

Crédit Mutuel
Les uns les autres.



NI GODILLOT NI INTELLO,
SOCIALISTE MAIS PAS SUIVISTE

l'unité

Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de

l'unité

10, rue de Solférino 75007 PARIS

Je soussigné .....

.....

demeurant .....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :
et vous adresse la somme correspondante

* ***abonnement de six mois (180 F)*** ☐
* ***abonnement d'un an (270 F)*** ☐

☐ par chèque bancaire ☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.342.35.J.PARIS

Date Signature

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue Solférino 75007 Paris. Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédactrice en chef : Nicole Chaillot ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Denis Dangaix, Martine Ducousset, Carlos Ferrari-Lopez, Fabian Gastellier, Stephen Gere, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Françoise Loriol, Philippe Maquat, Pierre-Yves Poindron. Correspondants à l'étranger : Michel Mathieu (Rome), Jérôme Vaillant (Bonn). Secrétariat de rédaction : Mauricette Duchemin ; Révision : Nadine Berger. Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Daullé, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Secrétariat : Sylvie Champenois et Colette Tahir ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Administration : Barbara Broust-Picaud ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité ; Directrice de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

Les entretiens de "l'Unité"

(suite de la page 24)

dit qu'on ne peut appeler une ouvrière une foreuse sous prétexte qu'on peut confondre avec la machine, c'est un faux argument : confond-on une cuisinière avec l'appareil ménager, un cadre avec la bordure d'un tableau ?

— Et les exemples cités dans les dictionnaires qui renforcent les idées reçues ? Tels que : « la ruse féminine », la « virile assurance », le « noble vieillard » qui n'avait pour compagne, en cherchant bien, qu'une « vieille rombière » ou une « mémère » ? Où en est-on de ces dissymétries toujours défavorables aux femmes ?

— Les féminins dépréciatifs ne manquent pas en effet ! Et n'ont pas de masculin ! Il n'y a ni rombier ni ménager, ce n'est pas très grisant ! Pour se qualifier dans de nouvelles fonctions, les hommes ont trouvé des équivalences : « maïeuticien », par exemple, pour la profession de sage-femme, sage-homme ne leur convenant pas... Quant aux manuels scolaires et certains dictionnaires, des images de femmes plus valorisantes y ont été introduites (Françoise Giroud avait fait un rapport là-dessus). C'est en voie de changement. Dans l'administration aussi, on n'écrit plus Mme Vve Machin. C'était ridicule ! A-t-on jamais écrit M. Veuf Untel !... Enfin, il faut savoir que des Commissions de terminologie travaillent sur le mots de franglais, sur les mots scientifiques, médicaux, sur le vieillissement, etc.

Vous savez, quand le Haut Comité de la langue française qui siège auprès du Premier ministre (et qu'on appelle depuis peu le Comité de défense de la langue francophone — ce qui élargit le champ d'action), quand ce Comité qui a pouvoir de création de mots et de mise en usage de ces mots annoncera : « Voilà la forme française que nous choisissons ! » quand tous les papiers officiels seront rédigés avec les termes nouveaux, on ne pourra plus dire que le mot n'existe pas ! Et le public suivra. Il n'y aura plus de réaction négative.

— Et les médias ?

— Ils ont déjà dans certains domaines des listes de « mots recommandés ». Pour les noms féminins, ce sera pareil. Ils entraîneront les locuteurs.

— Combien de mots vont être adoptés officiellement après le vote final ?

— Cent cinquante mots environ, comme au Québec. Certains resteront épicènes (communs aux deux sexes), comme témoin, par exemple, les féminins en *in*, ça existe : on dit bien une putain... catin, ce n'est guère flatteur, mais ça existe !

— Vous vous amusez parfois ?

— Je me passionne. Le comportement des gens, c'est très intéressant. Des sondages ont été faits dans la rue : « Que pensez-vous de ceci, cela ? » La langue reflète les mentalités. On a aussi reçu le mémoire venu du Canada qui a déterminé le choix de certains mots, les hésitations, les motivations du Comité, et même de Suisse nous sont venus des encouragements ! Les femmes qui ne veulent plus être appelées Mme LE Conseiller régional ou fédéral sont en train d'obtenir satisfaction... Qu'est-ce qu'on attend en France ?

— Que diriez-vous aux femmes ?

— Que les acrobaties verbales et grammaticales sont dépassées, que c'est à elles d'imposer ces formes dans le langage courant. Leur dire aussi que si le principal est d'occuper la fonction — c'est vrai —, il faut ensuite se mettre à l'aise avec les mots.

(PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOISE LORIOL)

** Un arrêté du « Journal officiel » va annoncer la création de cette commission. Yvette Roudy en présentera les membres à la presse le 26 avril.*

** Pour en savoir plus : « les Mots et les Femmes » (Marina Yaguello), « les Voleuses de langues » (Claudine Hemann), Revue : « Média et Langage ». Livres de Benoîte Groult...*

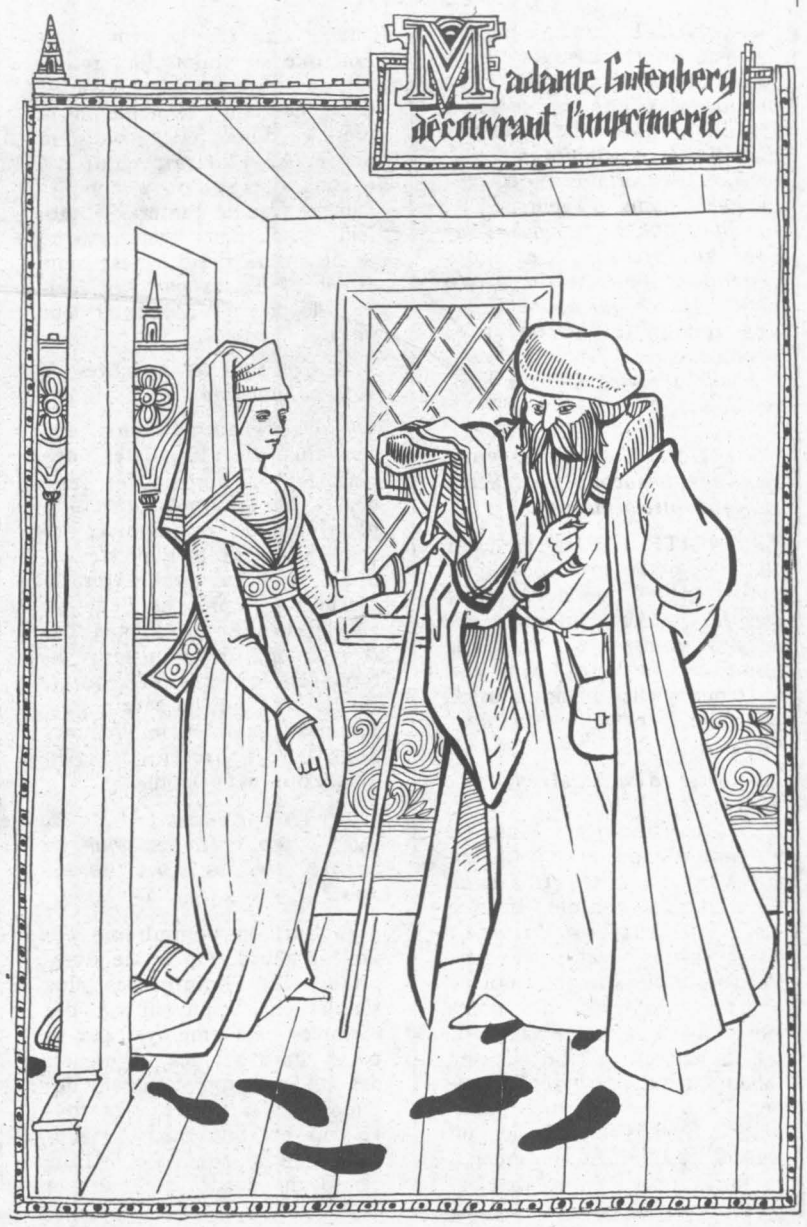

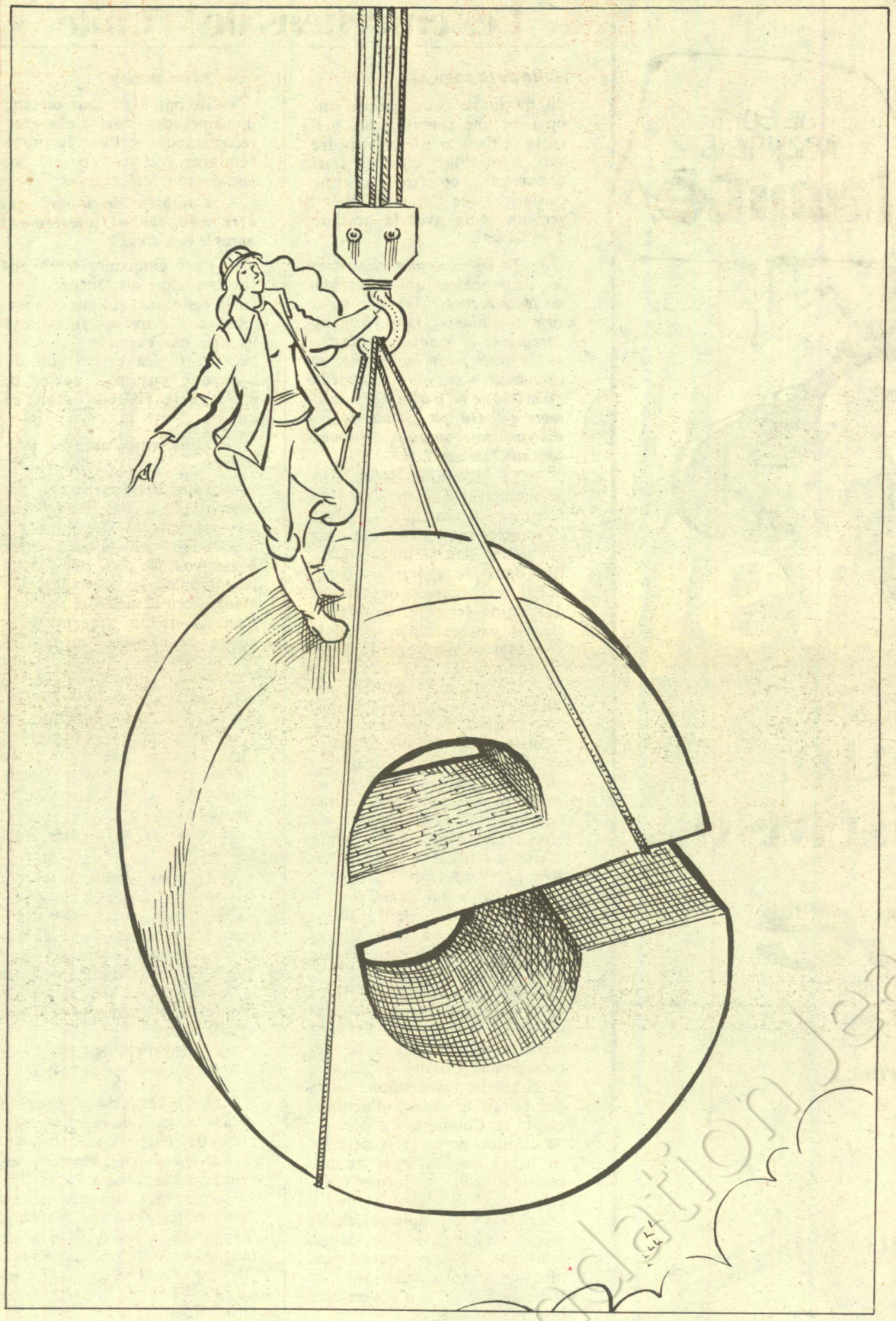

Les entretiens de "l'Unité"

LANGUE MATERNELLE, ALORS POURQUOI PAS FEMININE?

La Fontaine disait LA peintre et nous pas ! Benoîte Groult présidente de la commission chargée d'étudier et de proposer la féminisation de certains mots s'indigne de la résistance absurde rencontrée chez les momies du langage



Pascal Lebrun

BENOÎTE Groult, auteure de divers ouvrages sur la condition féminine, est présidente d'une commission (*) de terminologie, chargée d'étudier la possibilité de féminisation de certains mots, notamment noms d'agents et de fonctions que les femmes occupent aujourd'hui. Ces mots cependant restent du genre masculin... ce qui donne lieu à des acrobaties verbales et grammaticales.

Facile à remédier ? Eh bien, pas du tout !

« L'UNITE » : Avez-vous rencontré beaucoup de réticences dans votre démarche ?

BENOITE GROULT : J'ai été très étonnée, très déçue, par tous les refus que nous avons essuyés. Que Jean Dutourd et ses adeptes ironisent sur le féminisme, cela va de soi ! Mais que les femmes elles-mêmes n'osent pas faire le pas, c'est incroyable.

— Que disent-elles, par exemple ?

— Elles disent : « Mais ça n'a pas d'importance ! »... ou trouvent tous les féminins « horribles » comme Simone Veil... D'autres s'écrient : « Nous avons envahi les professions masculines... pourquoi ne pas nous contenter des noms masculins ! » Comme si ayant fait un acte un peu illégal, il ne fallait surtout pas avoir le toupet d'y ajouter un nom féminin !... Et puis il y a celles qui veulent absolument continuer à se faire appeler Mme LE Député, Mme LE Recteur, pensant que la féminisation retirerait du prestige à la profession ! C'est désolant ! Comme si la présence d'une femme dans un métier dévalorisait celui-là ! C'est avouer qu'on a complètement assimilé l'infériorité des femmes. Si nous sommes à ce point infériorisées, c'est sans espoir ! N'est-ce pas aux femmes de prestige d'imposer leur prestige ?

— Qui sont les membres de votre commission ?

— Des grammairiens, des écrivains, des linguistes, des cinéastes — hommes et femmes — qui se sont heurtés à ce problème de langage..., un académicien (à titre personnel, il est vrai) qui peut avoir de l'influence auprès de cette rigide institution... et puis des représentants des ministères intéressés, Jeunesse et Sports, Justice etc., qui ne savent plus comment qualifier les femmes dans leur profession. Enfin quinze ou vingt personnes.

— Alors, comment ça se passe ? Vous étudiez tous les suffixes les uns après les autres ?

— Oui, en commission réduite d'abord. On essaie d'appliquer les féminins les plus simples en s'appuyant sur des exemples déjà employés par le passé. On a fait des recherches, des étudiants qui préparent des thèses nous ont aidés... et trouver un exemple permet d'emporter le morceau ! Ainsi on employait jadis : le prieur, la prieure, le supérieur, la supérieure : logique ! Alors pourquoi pas auteur/auteure, docteur/docteure... Quand on trouve des écrivains valables qui n'hésitaient pas à employer ce féminin, il est moins difficile de le faire adopter. N'empêche qu'en réunion plénière certaines personnalités, qui amènent leur prestige, peuvent être choquées par notre choix et disent : « Non ! non ! Pas celui-là ! »

— La terminologie en e muet ne pose pas problème : le juge, la juge, le peintre, la peintre... ?

— Ne croyez pas cela ! La Fontaine disait LA peintre et nous pas ! Et combien de fois n'est-on pas obligé de faire précéder la fonction du mot : femme: femme/peintre, femme/architecte, femme/ministre, comme si ce n'était pas tout à fait normal ! Comme si on était une artiste handicapée peignant avec ses coudes ou ses pieds ! Cette nuance qui retire le côté normal de la fonction... surtout sur des mots aussi simples prouve qu'il y a une résistance viscérale de la part de la société... masculine en général, mais aussi de la part des femmes... Je pense que tous les mots en *e* muet, phonétiquement sans problème, devraient être à la fois féminin et masculin.

— Respecter la grammaire, c'est mettre l'adjectif au féminin. Imaginez qu'on dise : « Mme X est une bonne Maire... ! » C'est assez drôle, non ? Et Expert/Experte... vous voyez !... D'autre part, rester dans la cacophonie grammaticale, c'est ridicule aussi... alors ?

— Pour certains mots, les gens riront pendant trois mois puis s'y feront... et puis il y a le contexte... Pour les autres mots, le problème se pose à cause d'une certaine misogynie... : quand c'est la secrétaire du patron, on trouve ça très bien, mais quand c'est une secrétaire d'Etat au gouvernement, tout d'un coup on trouve que ça ne va plus ! La doyenne d'un village, ça va... mais on dira Mme LE Doyen... on en arrive à des incohérences ! Ainsi Mme Roudy est LE ministre délégué... il est attentif... ou elle est attentive ? etc. : on ne sait plus à partir de quel moment il faut employer le féminin pour la qualifier ! Le Français qui est soi-disant puriste... quand il s'agit de féminisme, le purisme ne compte plus ni la logique ! Au Québec, on n'est beaucoup plus avancé ! Et la nouvelle déléguée générale a tenu à prévenir le Haut Comité de défense de la langue française qu'elle était « LA » Déléguée... « Très bien ! lui a-t-on dit. Vous avez le droit d'inscrire cela sur vos lettres et communications ! » Quant à Mme Roudy : impossible ! — et à Mme Rozès, premier(e) président(e) de la Cour de cassation — fonction suprême de la Justice, — on lui objecta : « Présidente ? Mais non ! le terme n'existe pas ! »

Dès qu'il y a des professions à « haut de gamme », il y a réticence, ou bien la dérision s'installe. Les corps constitués s'accrochent à la langue. La langue française est vraiment raide, momifiée par les académiciens. Regardez, même pour Marguerite Yourcenar, c'était si simple de dire Mme l'Académicienne : cela coulait de source, — comme on dit physicienne, ou généticienne (le dernier Nobel) — mais l'Académie n'a pas accepté le mot d'académicienne ! Et Marguerite Yourcenar a fait semblant d'ignorer ce barbarisme ! Cela lui a-t-il semblé un combat secondaire ? Possible, mais c'est dommage !

— Tous les mots ne sont pas si faciles à féminiser... les suffixes en ette ou en esse sont dépréciatifs. Exemple : majorette, poétesse... ou gonzesse ! En asse, c'est carrément injurieux. En eur ? en oresse ? en rice ? vous n'avez pas beaucoup de choix ?

— Il faut chercher ! Les suffixes en *oresse* sont actuellement sur une dérive dépréciative, et les femmes médecins ne veulent plus l'employer, comme si elles étaient des médecins de second ordre... Moi, je suis pour une phonétique la plus proche du mot masculin ; il faut que ce soit facile à prononcer et respecter la logique : recteur/rectrice comme cultivatrice ou directrice : je trouve ça bien. D'autre part, quand on

(suite en page 23)

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325